



45 000 MORTS AU COURS DES ÉVÉNEMENTS DU 8 MAI 1945

## Les massacres que la France veut cacher

■ Des tentatives de reconnaissance des massacres du 8 Mai 1945 par la France coloniale ont été menées par certaines parties de l'autre côté de la Méditerranée. Celles-ci ont cependant été quasiment avortées par des lobbies «nostalgériques»

■ Selon l'historien Gilles Manceron, qui a accordé à *El Watan* un entretien sur la question, «un véritable travail de reconnaissance reste à faire en France»



REGROUPEMENT D'ALGÉRIENS EN 1945 PRÈS DE LA VILLE DE KHERRATA DUREMENT RÉPRIMÉ

LIRE LE DOSSIER RÉALISÉ PAR NADJIA BOUZEGHRANE ET KAMEL BENIAÏCHE EN PAGES 6, 7 ET 8

PHOTO : D. R.

### MALGRÉ UN IMPOSANT RENFORT POLICIER LE HIRAK RÉAFFIRME SON CARACTÈRE PACIFIQUE

■ Comme chaque vendredi depuis près de deux ans, des milliers de personnes sont sorties hier dans la rue dans plusieurs villes pour exiger la démocratisation du pays.

LIRE NOS ARTICLES EN PAGES 3 ET 4



PHOTO : SAMI K.

#### RELIGIONS

### L'odieuse sortie de Ghlamallah

LIRE L'ARTICLE DE NOURI NESROUCHE EN PAGE 2

#### GRÈVES

### L'Exécutif évoque des «mouvements subversifs»

■ Le Premier ministre s'est une nouvelle fois exprimé sur les récentes protestations des travailleurs, en évoquant cette fois-ci encore des «mouvements subversifs».

LIRE L'ARTICLE DE ABDELGHANI AICHOUN EN PAGE 5

#### SANTÉ

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

## Biden veut offrir les vaccins contre la Covid-19 à l'humanité

LIRE L'ARTICLE EN PAGE 15

IL A SOUTENU QU'«UN ALGÉRIEN NE PEUT ÊTRE QUE MUSULMAN»

# L'odieuse sortie de Bouabdellah Ghlamallah

● Ghlamallah a jeté ce pavé au milieu de son long réquisitoire contre ce qu'il a appelé les partisans de la francisation de l'Algérie et «les résidus de la France qui veulent poursuivre le plan français visant à atteindre l'identité musulmane de l'Algérie».

**B**ouabdellah Ghlamallah n'est définitivement pas un adepte de l'Algérie plurielle. Lors de la célébration, mercredi, du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Oulémas, le président du Haut comité islamique (HCI), a décrété que «l'Algérien ne peut être que musulman», et que «l'appartenance à la nation et à l'Islam sont les deux faces de la même médaille».

Ghlamallah a jeté ce pavé au milieu de son long réquisitoire contre ce qu'il a appelé les partisans de la francisation de l'Algérie et «les résidus de la France qui veulent poursuivre le plan français visant à atteindre l'identité musulmane de l'Algérie». Un ennemi contre lequel il a exhorté les oulémas à résister. Selon lui, «les œufs du colonialisme ont commencé à éclore et les oulémas musulmans algériens doivent y faire face en poursuivant le djihad scientifique national pour éradiquer les résidus du colonialisme», rapporte le journal arabophone *Echorouk* dans son édition du 5 mai.

Après le ministre du Travail Hachemi Djaâboub, qui a failli créer un incident diplomatique avec l'Etat français il y a quelques semaines, Bouabdellah Ghlamallah en rajoute une couche dans cette croisade donquichottesque destinée manifestement à la consommation interne. La nouvelle fatwa de l'ancien ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,



Bouabdellah Ghlamallah

sous Bouteflika, n'a aucune valeur juridique. Devant la loi, les Algériens sont libres d'être musulmans ou pas.

### UN CHOIX MENACÉ ?

Leur identité religieuse, majoritairement musulmane, est un choix et non pas une contrainte juridique. Ce choix est-il menacé ? Le pré-

sident du HCI, se trouvant devant un parterre acquis inconditionnellement, n'a pas jugé utile d'explicitier cette présumée menace, de donner des précisions sur cet ennemi sévissant parmi nous ; en quoi il est incarné, quels sont ses procédés ou encore ses résultats concrets.

Pourquoi une telle charge ? Pourquoi maintenant ? L'instrumentalisation de la religion

à des fins politiques est le propre du système politique algérien. Et à la différence de ses prédécesseurs, Ghlamallah est le plus dévoué aux tenants du pouvoir, et le moins proche de l'islam des lumières. Cette sortie médiatique prouve qu'avec lui, les sujets de discorde qui travaillent la société algérienne ne seront pas traités dans la sérénité et la paix et qu'ils seront soumis aux desiderata du politique. D'ailleurs, ces déclarations jugées provocatrices ont soulevé une tempête sur les réseaux sociaux, faisant réagir de nombreux Algériens opposés à cette définition réductrice et exclusive de l'algérianité. Parmi les premiers à réagir, l'écrivain Kamel Daoud a souligné sur Twitter que la formule de Ghlamallah «propose l'éradication comme solution d'avenir».

La définition donnée par Ghlamallah exclut des Algériens non musulmans et exacerbe l'intolérance cultivée par l'idéologie islamiste. Ses propos ont dû faire retourner dans leurs tombes les chouchada Fernand Iveton et Maurice Audin, ou encore la moudjahida Annie Steiner dont la sienne est encore toute fraîche, tous reconnus par la nation. Elles ont fait retourner dans sa tombe le fondateur des oulémas, cheikh Abdelhamid Ben Badis, dont la vie et l'œuvre faites de tolérance et d'ouverture doivent être réexaminées loin des fonds de commerce idéologiques.

Nouri Nesrouche

PHOTO : DR

# MEYLE le meilleur ami du conducteur !



Vous aimez, vous faites confiance aux pièces de rechange MEYLE et vous faites le bon choix, celui de la qualité conçue et homologuée en Allemagne. Depuis plus de 60 ans, MEYLE innove grâce à son savoir-faire et à son équipementier et son expérience en course automobile. Sa gamme couvre presque tous les besoins du parc automobile européen en Algérie. Ne vous contentez plus de réparer, mais améliorez votre voiture. Exigez MEYLE et sa qualité supérieure ! Plus d'informations : [www.meyle.com](http://www.meyle.com)

DRIVER'S BEST FRIEND



MEYLE

Retrouvez la qualité supérieure MEYLE en Algérie chez :



AWD SARL / Gran

041 84 78 25/28/27 / [assistance@autowesttunisie.com](mailto:assistance@autowesttunisie.com)



Mon Véhicule / Alger

0551171717 / [contact@monvehicule-dt.com](mailto:contact@monvehicule-dt.com)



Sahnoune Automotive / Barika Batna

0770 848 411 / [sahnouneauto@gmail.com](mailto:sahnouneauto@gmail.com)

MARCHES POPULAIRES DU 116<sup>e</sup> VENDREDI DE CONTESTATION

# Le hirak réaffirme son caractère pacifique

● A Alger-Centre, l'atmosphère est relativement légère. Même le dispositif de police déployé comme à chaque jour de hirak est moins dense, surtout comparativement à l'armada mobilisée mardi dernier.

Alger, vendredi 7 mai 2021. Il est presque 13h. Il fait très beau. Une splendide journée printanière. A Alger-Centre, l'atmosphère est relativement légère. Même le dispositif de police déployé comme à chaque jour de hirak est moins dense, surtout comparativement à l'armada mobilisée mardi dernier où, pour la deuxième semaine consécutive, la marche des étudiants a été empêchée et plusieurs interpellations ont ciblé les animateurs du mouvement de protestation étudiant ainsi que de nombreux hirakistes.

Sur la rue Victor Hugo et aux abords de la mosquée Errahma, très peu de monde. Les manifestants potentiels sont soit à la mosquée pour la prière hebdomadaire, soit disséminés dans les petites ruelles alentour pour se mettre à l'abri des rafles de la police. En traversant ce périmètre vers 12h55, un officier de police procède à la vérification de notre carte professionnelle et scrute notre ordre de mission. 13h07. Fin de la prière collective. Brouhaha. Les premières clameurs s'élèvent aux cris de «*Dawla madania, machi askaria*» (Etat civil, non militaire). Quelques centaines de manifestants se déversent sur la rue Victor Hugo avant d'enchaîner sur la rue Didouche Mourad. Contrairement aux vendredis précédents, la procession, après avoir battu le pavé sous un soleil de plomb sur quelques dizaines de mètres, s'immobilise sur le périmètre compris entre la librairie des Beaux-arts et la place Audin. Dans les chants et les slogans scandés, les frondeurs, libérés, s'époumonent en accablant le Président, les généraux, les services de sécurité... Tout le monde en prend pour son grade. La foule transfigurée dénoncera également avec véhémence la répression ambiante et exprimera une nouvelle fois son rejet des élections législatives. «*Makanche intikhabate maâ el issabate*» (Pas d'élections avec les gangs), «*El intikhabate masrahiya, el mouchkil rahou fe echariya*» (Les élections sont une comédie, c'est un problème de légitimité), «*Dégagez les généraux, had el âme makache el vote*» (Général dégagez, il n'y aura pas de vote cette année), entonnaient les protestataires. On pouvait entendre également : «*Adouna gaâ lel habss, echaâb marahouche habess*» (Jetez-nous tous en prison, le peuple ne s'arrêtera pas), «*Djazair horra dimocratia*» (Algérie libre et démocratique), «*Chouiya be chouiya, endjibou el houriya, wen endirou raïs andou chariya*» (Petit à petit, on arrachera la liberté et on mettra un Président qui a la légitimité). A un moment donné,

un carré de manifestants s'est mis à scander : «*L'ENTV à la poubelle we essahafa teddi l'istiqlal*» (La télévision publique à la poubelle et les journalistes accéderont à l'indépendance).

Sur les pancartes arborées, le thème de la dénonciation de la répression revenait là aussi avec insistance : «*La révolution du sourire continue, non à la répression !*», «*Je crois en mon droit à la liberté et cette foi est plus forte que n'importe quelle arme ou répression*» ; «*L'Algérie a été emprisonnée pour une durée indéterminée*» ; «*La répression est une tentative d'assassinat du sourire et de l'espoir. Nous ne courberons pas l'échine et nous ne reculerons pas*», pouvait-on lire. D'Oulmane, figure de proue du mouvement citoyen, défila une nouvelle fois avec une de ses affiches incisives et pleines d'humour : «*Le régime de l'Algérie nouvelle n'est pas corrompu, n'est pas oppresseur et n'est pas menteur. C'est un régime de bonne famille*», écrit-il avec ironie. Le rejet des élections revenait également dans nombre de messages : «*Nos aspirations ne rentrent pas dans vos urnes*», proclame une jeune manifestante à travers son écriteau. Une dame s'est fendue de cette réflexion : «*Ma voix est libre, ne l'enferme pas dans une urne*». Une autre citoyenne fera remarquer de son côté via un panneau qu'elle hissait : «*Si les élections dans notre pays produisaient le changement réel, ils ne les auraient pas autorisées*».

Le souvenir des massacres du 8 Mai 1945, dont nous commémorons ce samedi le 76<sup>e</sup> anniversaire, était présent, lui aussi, sur maintes pancartes. Un homme d'un certain âge brandit deux larges feuilles avec ce message décliné en arabe et en français : «*A l'occasion du 76<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, n'oubliez pas les crimes commis par l'Etat terroriste français du 5 juillet 1830 au 5 juillet 1962. La France doit être jugée pour ses horribles crimes contre l'humanité*». Rabah, un habitué des manifs citoyennes qui a une formule pour chaque date historique, parade en brandissant ces mots gravés sur une de ses pancartes joliment calligraphiées : «*8 Mai 1945-8 mai 2021. Le génocide impuni. Pour que nul n'oublie les crimes contre l'humanité et le massacre de 45 000 personnes selon les historiens, commis par les autorités militaires françaises et les milices coloniales, à Sétif, Kherrata et Guelma*». Sur une autre affichette, il écrit : «*Les nations se hissent pas le savoir et se maintiennent par la mémoire. 8 Mai 1945. Tous contre*

l'oubli».

Abdelhakim, un brave patriote fils du valeureux chahid Mohamed Oudella dit «Ali Z'yeux Bleus» (1930-1958), guillotiné à la prison Barberousse (Serkadji) le 8 février 1958, nous fait cette déclaration d'un ton plein de tendresse et de bienveillance : «*Ce peuple qui est sorti, c'est la mémoire des martyrs qui a interpellé son âme. La révolution du sourire arbore le sourire de Ben M'hidi. Elle est habitée par le message de la Soummam de Abane Ramdane et irriguée par le sang de Didouche Mourad. La filiation intergénérationnelle est là. C'est la même histoire qui se poursuit*». Et de lancer «*sans rancune et sans haine*» comme il dit : «*Halte à la répression ! Halte à la violence ! Libérez tous les détenus politiques. Changez votre mentalité. Mettez vous sur la voie de votre peuple. L'Algérie a besoin de tous ses enfants. La jeunesse algérienne est productive et dynamique. Elle est bourrée de talents, elle a du génie. Laissez-la s'exprimer pour aller vers une Algérie meilleure*».

L'un des faits marquants de ce vendredi 116, c'est l'inspiration de génie qu'a eu le cortège tonitruant en provenance de La Casbah et Bab El Oued. Pour parer à une intervention musclée de la police comme cela s'est produit vendredi dernier où les forces antiémeute ont dispersé violemment les manifestants, dès 16h, au niveau de la place Audin et sur le bas de la rue Didouche Mourad, ce cortège qui constitue désormais le cœur battant du hirak algérois, avec, à la clé, des dizaines de milliers de manifestants, a pris de court les forces de l'ordre en changeant d'itinéraire. Alors qu'habituellement, au bout de la rue Asselah Hocine, l'imposante procession bifurquait à droite pour monter vers la Grande Poste et continuer par l'avenue Pasteur puis tourner par la rue du 19 Mai 1956 avant de déferler sur la place Audin et investir la rue Didouche, hier, à la fin de la rue Asselah Hocine, le cortège a foncé en direction du boulevard Amirouche, traversé la rue Hassiba Ben Bouali avant de se lancer sur le boulevard Belouizdad et pousser jusqu'à Ruisseau. Les manifestants ont répété à tue-tête ce message de détermination : «*Wallah marana habssine, edirou wech edirou*» (Quoi que vous fassiez, on ne s'arrêtera pas), «*Goulna yetmahaw gaâ, maranache habssine*» (On a dit ils dégagent tous, on ne s'arrêtera pas). On pouvait entendre aussi : «*We n'har el Aïd kayen massira*» (Il y aura une marche le jour de l'Aïd).

Mustapha Benfodil

## La population déterminée à Tizi Ouzou

Malgré une faible participation par rapport aux précédentes manifestations hebdomadaires du hirak, les marcheurs ayant pris part à l'action d'hier dans la ville de Tizi Ouzou ont tout de même manifesté une détermination avérée à maintenir la protestation jusqu'à la satisfaction des revendications du mouvement populaire enclenché, à l'échelle nationale, le 22 février 2019 pour exiger le changement du système. «*Nous n'allons pas lâcher prise même si le nombre de marcheurs a diminué. C'était prévisible surtout avec les éprouvantes journées du mois de carême. Mais, il y a quand même la détermination des citoyens à continuer le mouvement*», lance un marcheur qui a suspendu une pancarte sur laquelle on pouvait lire «*Resistance et existence*», un slogan qui confirme, dit-il, amplement l'engagement des hirakistes authentiques pas celui de ceux qui se font accompagner de caméramen de télévision. «*La Révolution a besoin de militants pour faire face à un régime qui est en place depuis 1962*», a-t-il martelé au cœur d'un carré composé de personnes qui scandaient, à gorge déployée, «*Système dégage*» comme aux débuts du hirak qui s'est révolté pour le départ pur et simple de tous les symboles du régime accusés d'avoir bradé les richesses du pays. Empruntant l'itinéraire habituel de marche du vendredi, les marcheurs ont mis en avant des banderoles portant les portraits des détenus du mouvement populaire et du journaliste de Liberté, Rabah Karèche, qui est toujours en détention à la prison de Tamanrasset. «*Libérez les détenus, libérez l'Algérie*», était-il mentionné sur les multiples étendards hissés par la foule qui criait, haut et fort, «*Libérez les innocents et jugez les assassins*». Les marcheurs ont également réaffirmé le rejet des élections législatives du 12 juin prochain. «*Ulac Lvot ulac*» (Il n'y aura pas d'élections), scandaient-ils tout le long de la marche qui s'est poursuivie jusqu'au mémorial des martyrs de la guerre de libération nationale, sis en face de la place M'Barek Ait Menguellet où les participants au 116<sup>e</sup> vendredi de protestation pour le départ du système ont également plaidé pour la liberté d'expression qui doit être consacré, ont-ils clamé, consacré comme un droit fondamental et constitutionnel. Rappelons, par ailleurs, justement que lundi dernier, l'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou a annoncé, lors de la célébration de la Journée de la presse, «*les pratiques qui entravent l'exercice libre du métier de journaliste. On ne peut pas avoir un Etat de droit sans la liberté de la presse. Nous tenons à dénoncer la répression contre les journalistes et demandons la libération de ceux incarcérés. Nous dénonçons le blocage au niveau des services de la wilaya de l'agrément (renouvellement de notre association)*», ont martelé des membres de la même corporation. Hafid Azzouzi

## Rejet tous azimuts des législatives à l'Est

Ouallah mana habssine, eddirou wech eddirou» (Nous jurons de ne pas nous arrêter, quoi que vous fassiez), a été hier, le nouveau mot d'ordre exprimé par des centaines de manifestants, sortis encore une fois à Constantine, exprimant leurs éternelles revendications pour le changement radical et le départ du système, mais aussi rappelant le refus du peuple à prendre part aux législatives du 12 juin prochain. «*Nous devons continuer à manifester chaque vendredi pour défendre les revendications pour lesquelles le hirak pacifique a été déclenché le 22 février 2019, pour un changement radical du régime et non pas un changement de façade ; il ne faudra pas baisser les bras et ne pas tomber dans le piège des dissensions qui servent les intérêts du pouvoir, surtout que ce dernier a montré ses limites dans la gestion catastrophique de la crise sanitaire, mais qui s'est avéré encore une fois défaillant dans sa gestion de la crise économique qui s'en est suivie et dont le peuple continue de payer la facture à ce jour et cette grogne sociale en est la preuve formelle*», s'est exprimé Hichem, un

habitué du hirak de vendredi, qui a mis sa bavette avant de rejoindre la foule au boulevard Belouizdad au centre-ville de Constantine. Cette dernière a rassemblé pour ce vendredi une masse importante de manifestants avec un retour remarquable des femmes dont la forte présence n'est pas passée inaperçue. Une masse qui a réclamé encore une fois la libération des «*otages de la liberté*» qui continuent de subir une autre semaine de détention qualifiée d'injuste en ce mois de Ramadhan, alors que la fête de l'Aïd El Fitr sera célébrée dans quelques jours. A Annaba, le Cours de la Révolution, la plus importante place publique de la wilaya n'a pas désempli, hier, au 116<sup>e</sup> vendredi, marquant ainsi l'assiduité du peuple au mouvement populaire. Ils sont venus par centaines, adultes, jeunes et moins jeunes, des quatre coins de la wilaya pour battre le pavé à Annaba. Outre les hommes, il y avait beaucoup de femmes qui, au dernier virage du mois du Ramadhan, ont voulu marquer leur présence parmi les manifestants. Tous, ils ont maintenu leur principale revendication, à savoir le rejet des prochaines élections législa-

tives du 12 juin. «*Il n'y aura pas de vote avec la bande*», «*Mon père m'a conseillé de ne pas voter avec les mouches électroniques*», «*pas d'élections avec la bande*», «*pas d'élections avec les habitués des casse-croûtes*», criaient-ils. «*A voir les noms des futurs candidats aux législatives du 12 juin prochain retenus par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans la wilaya et les nationalistes écartés l'on est en mesure de dire que l'Algérie nouvelle est une utopie. En tant qu'universitaires et hirakiste je n'adhère pas à ces élections que je rejette avec force. J'estime que mon avis est partagé par tous les présents à cette marche*», tonitrua un universitaire brandissant un portrait d'un détenu.

A Jijel et bien qu'ayant découragé certains, le jeune et le climat modérément chaud n'ont pas eu raison de la ténacité des centaines de hirakistes qui ont tenu à marquer ce dernier vendredi du mois de Ramadhan par leur présence. Le départ très avancé de la marche – vers 13h15 au lieu du 13h45 voire 14h auparavant – a été critiqué par certains qui soutiennent que c'est trop précipité.

Comme chaque vendredi, et devant le déploiement des policiers, le jeu de cache-cache est devenu un rituel avant que le cortège humain ne s'ébranle de quelque part en ville. Le départ pris sur l'avenue Abdelhamid Benbadis, avec un nombre réduit de manifestants, la marche a «*charrié*» des hirakistes tout au long des kilomètres du parcours. Comme lors des précédentes marches, on entendra les désormais omniprésents «*Wallah mana habssine eddirou ma dirou*» (on ne s'arrêtera pas quoi que vous fassiez), «*Abla irhabia*» (Abla terroriste) et «*elboulissi haggar*» (policier oppressant) avec les appels à l'instauration de l'Etat civil, la libération des détenus d'opinion et le rejet d'une «*issaba thania*» (deuxième bande). L'actualité était aussi de la partie, ce qui fait dire à certains que face aux attaques contre le hirak durant la semaine, le vendredi résonne comme un son de cloche. On entendra le slogan «*Allahou Akbar makanch elvot*» (pas d'élection) alors que le cri «*L'istiqlal*» (indépendance) est à chaque fois scandé comme pour résumer la soif de liberté.

S.Arslan, M-F.Gaïdi et Fodil S.

## BOUMERDÈS Bordj Menaïel maintient la flamme du hirak

Après la pression qui s'est abattue sur les hirakistes à Boumerdès, c'est Bordj Menaïel qui semble être devenue la capitale du mouvement dans la wilaya. Hier, des centaines de personnes assoiffées de changement ont organisé une marche au centre de la ville des Coquelicots pour maintenir la flamme du hirak dans la région. Cette démonstration de force a été placée sous le signe de «la résistance» en raison de la campagne de répression et d'intimidation ciblant les activistes. «D'habitude, nous partons sur Alger, mais cette fois, on s'est entendu sur la nécessité de reprendre les manifestations de rue chez nous. Le choix de Bordj Menaïel n'était pas fortuit puisque cette localité a toujours été fidèle au mouvement. Du même pour les localités alentour, telles que Naciria, Issers, Beni Amrane, Timezrit, Chabet El Ameur, etc.», explique Hamid, un militant qui dit avoir reçu deux convocations de la police pour des publications sur les réseaux sociaux. Malgré les risques de répression, les marcheurs ont emprunté le parcours habituel. La procession a démarré après la prière du vendredi du rond-point jouxtant la banque CNEP, arpentant le boulevard Amirouche puis la route du marché et la cité la Forêt avant de rallier le lieu de départ et se disperser dans le calme. Les manifestants ont scandé les slogans habituels du hirak en rappelant surtout leur rejet des prochaines élections législatives. Cette fois, les forces de l'ordre étaient très discrètes. Les quelques policiers mobilisés pour la circonstance ont suivi la foule du début jusqu'à la fin sans toutefois procéder à une quelconque interpellation. Dans la ville voisine de Naciria, les hirakistes préfèrent depuis plus de deux mois marcher durant la nuit pour éviter la répression. A noter qu'au moins 13 activistes de la localité font l'objet de poursuites judiciaires pour leur engagement infaillible en faveur d'un Etat de droit.

R. Kebabbi

## TLEMCEN Tahar Missoum mis sous mandat dépôt

L'ex-député Tahar Missoum, dit «Spécifique», a été condamné, jeudi dernier par le tribunal de Tlemcen (ville de sa nouvelle résidence), à deux ans de prison ferme et à une amende de 300 000 DA. Il a été placé sous mandat de dépôt pour les chefs d'accusation d'«atteinte à la personne du président de la République» et «incitation à attrouper non armé», selon les informations recueillies au niveau du parquet.

Selon nos renseignements, l'ex-député, réputé pour ses interventions hilarantes dans l'hémicycle pendant son mandat en 2010, a été poursuivi pour ses publications (vidéos) sur les réseaux sociaux.

L'ex-parlementaire de la wilaya de Médéa s'était porté candidat à l'élection présidentielle de 2019.

C. Berriah

# LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET SYNDICALE EN DÉBAT AU FFS «Nous évoluons dans un cadre qui se nourrit de la pensée unique»

● Une rencontre-débat, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et de la Journée internationale des travailleurs, a été animée, en soirée au siège du parti, par des universitaires, des journalistes et des syndicalistes.

Le Front des forces socialistes (FFS) a lancé officiellement ce jeudi son école de formation Ali Mécili, instituée il n'y a pas longtemps conformément à l'article 86 de ses statuts. A cette occasion, une rencontre-débat, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et de la Journée internationale des travailleurs, a été animée, en soirée au siège du parti, par des universitaires, des journalistes et des syndicalistes. Deux thématiques ont été traitées lors de cette conférence, à savoir la lutte pour la démocratie et l'Etat de droit, le rôle de la presse algérienne et le pluralisme syndical, un atout pour le renforcement de la liberté, ainsi que la construction démocratique et sociale en Algérie. Cette rencontre intervient également à la veille de la commémoration des événements tragiques et historiques du 8 Mai 1945.

Prenant la parole, le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, a réitéré sa revendication portant sur la réhabilitation des victimes des massacres du 8 Mai 1945 au rang légitime de martyrs, au même titre que ceux qui sont tombés au champ d'honneur lors de la Guerre de Libération nationale.

L'intervenant a soutenu, sur un autre registre, que le monde du travail dans notre pays souffre de la faillite de l'Etat à prendre en charge ses doléances et ses revendications. Le doyen de l'opposition exhorte les autorités à rompre avec ses politiques méprisantes à l'égard de cette couche active de la société, et de cesser sa campagne de diabolisation contre les travailleurs qui luttent pacifiquement pour arracher leurs droits. L'urgence, pour le chef de file du FFS, est d'installer dans les plus brefs délais des passerelles et des consultations entre les syndicats autonomes et les tutelles pour trouver des réponses durables et viables aux problèmes posés. La gestion par la répression et le mépris ne pourra en aucun cas être, dit-il, une manière responsable et réfléchie pour endiguer cette crise multiforme. La célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse intervient, rappelle le leader du FFS, encore une fois cette année dans un climat délétère, qui n'encourage pas le libre exercice de cette noble profession. «En réalité, nous évoluons toujours dans un cadre officiel qui favorise et qui se nourrit de la pensée unique, sur fond d'une propagande mensongère et populiste. Au moment où nous avons le plus

besoin d'une presse qui contrôle et qui contribue à l'avènement d'une vie démocratique et transparente», glisse-t-il. Partant de ce constat alarmant, le FFS continuera, affirme M. Aouchiche, à revendiquer l'avènement d'un processus politique basé sur un dialogue national inclusif pour trouver des solutions consensuelles à tous ces maux qui rongent notre pays et qui l'exposent à tous les périls.

Par ailleurs, Redouane Boudjemaâ, professeur à la faculté des sciences de l'information et de la communication d'Alger, Ghania Mouffok, journaliste indépendante, Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapeste, et le docteur Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), ont animé le débat et ont tous insisté sur la nécessité de s'organiser, chacun dans son domaine, pour amorcer le changement tant espérer et attendu depuis deux ans, date de l'avènement du mouvement populaire pacifique. Pour eux, les situations politique, économique et sociale étant interdépendantes, la condition de l'exercice de son métier ou du droit syndical et son épanouissement en dépendent aussi.

### UNE POLITIQUE DE DIALOGUE CONJONCTURELLE

Les deux militants syndicalistes de la santé et de l'éducation se sont attardés dans leurs différentes interventions sur la question des libertés syndicales, sur les entraves rencontrées dans le cadre de l'exercice syndical et la mise en place d'une réelle pluralité syndicale dans notre pays. La place des syndicats, selon Lyes Merabet, est dans l'édification d'une véritable société civile riche de sa diversité mais détestée de toute forme de tutelle politique partisane et des injonctions du pouvoir de l'argent et des manipulations de l'administration. M. Merabet et M. Boudiba pensent que le cœur battant dans toute démocratie est dans la société civile, qui est un vivier de militants de la liberté et du droit. Les participants à cette rencontre ont dressé un état des lieux pas du tout reluisant de la situation de la presse et des droits des travailleurs. Un constat, partagé par l'ensemble des organisations syndicales autonomes qui dénoncent, selon M. Merabet, un retard non justifié dans l'enregistrement de confédérations, de fédérations ou d'autres unions syndicalistes (exemple de la CSA), difficultés rencontrées par les travailleurs

pour s'organiser dans le secteur économique en général, mais de manière plus affirmée dans le secteur privé, ainsi que les pressions exercées par l'employeur, y compris dans le secteur de la Fonction publique, sur les délégués syndicaux. M. Boudiba a insisté sur les entraves au libre exercice syndical relevées dans différents secteurs d'activité par le refus d'autoriser la tenue des assemblées générales des travailleurs, lorsqu'il s'agit des syndicats autonomes particulièrement. Ils ont déploré une politique du dialogue social «de conjoncture», caractérisée par l'absence de vision claire. Les deux syndicalistes ont dénoncé l'attitude des autorités qui continuent à faire dans la stratégie «du parrainage syndical» en excluant les syndicats autonomes de l'espace de la tripartie et en refusant de répondre à la demande de la Confédération des syndicats algériens (CSA) de mettre en place une bipartite gouvernement-syndicats pour lancer les assises d'un véritable dialogue social, capable de construire un pacte social économique, qui non seulement renforcerait, selon eux, le front national interne mais garantirait aussi la stabilité et la cohésion sociale en ces temps de crise. M. Merabet et M. Boudiba ont mis l'accent aussi sur la relation établie entre le combat pour les libertés démocratiques, la construction de l'Etat de droit et les libertés syndicales.

Redouane Boudjemaâ a, dans sa plaidoirie, rappelé l'importance du droit à informer et celui d'être informé et la liberté de la presse est étroitement liée, dit-il, à la liberté d'organiser. «La liberté d'organisation est importante, que ce soit pour les journalistes ou les travailleurs dans différents secteurs, car le citoyen dans l'exercice de sa citoyenneté a le droit d'exiger des comptes, y compris pour les journalistes», explique M. Boudjemaâ, rappelant que dans les pays qui se respectent, il existe des conseils de presse qui prennent en charge l'ensemble des aspects liés au monde du journalisme, chose que l'on ne trouve pas en Algérie. «La liberté de la presse est indissociable des autres libertés. Les pays scandinaves sont classés les premiers en matière de liberté de la presse, pourquoi ? Parce que dans ces pays les citoyens demandent des comptes à chacun dans son domaine respectif. Ces sociétés exercent leur droit de contrôle et le phénomène de corruption n'est pas répandu», note M. Boudjemaâ.

Nabila Amir

### JOURNÉE DE LA MÉMOIRE

# L'Algérie attachée à l'exigence d'un règlement global du dossier mémoriel

L'attachement de l'Algérie à l'exigence d'un règlement global du dossier mémoriel, reposant sur la reconnaissance définitive, par la France, de ses crimes contre le peuple algérien, la repentance et des indemnités équitables, est une «position de principe», a affirmé hier le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un message à l'occasion de la célébration, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, de la Journée nationale de la mémoire, coïncidant, cette année, avec le 76<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, M. Belhimer a souligné,

selon l'APS qui reprend l'information, que «l'Algérie reste attachée au règlement global du dossier mémoriel», ajoutant que les efforts du pays en ce sens «commencent à payer». Un règlement qui repose, a-t-il rappelé, sur «la reconnaissance officielle, définitive et globale, par la France, de ses crimes, qualifiés par Macron lui-même de crimes contre l'humanité, la repentance et des indemnités équitables». Un règlement qui passe aussi par la prise en charge des conséquences des explosions nucléaires, la remise des cartes d'enfouissement des déchets de ces explosions, considérées par des experts et des historiens

algériens et français parmi les pires crimes commis en Algérie, conformément à la politique génocidaire prônée par la colonisation française, a ajouté le porte-parole du gouvernement. «Nous sommes conscients que les lobbies hostiles à l'Algérie, en France et ailleurs, continueront à faire pression par tous les moyens pour entraver le processus du dossier mémoriel, mais nous resterons attachés à notre position de principe sur ce dossier qui fait l'unanimité auprès de la nation algérienne tout entière : citoyens, officiels, historiens, experts, organisations de la société civile et médias, notamment à travers la chaîne de télévision

dédiée à la mémoire, lancée en 2020 à l'occasion du 66<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération nationale». Ammar Belhimer a affirmé que les efforts consentis, dans ce sens, traduisent «la volonté politique fondée sur la préservation de l'unité de la nation», rappelant la déclaration du président de la République dans laquelle il avait souligné que «notre histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et sa jeunesse, une histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères».

R. N.

LE PREMIER MINISTÈRE RÉAGIT UNE NOUVELLE FOIS AUX GRÈVES

# L'Exécutif évoque des «mouvements subversifs»

- Le Premier ministre s'est une nouvelle fois exprimé sur les récentes protestations des travailleurs, en évoquant cette fois-ci encore des «mouvements subversifs» ● Il rappelle aussi que le recours à la grève est «possible», mais «dans le cadre du respect total des conditions consacrées dans la loi»
- Par ailleurs, l'Exécutif a estimé que le traitement des revendications doit tenir compte des «retombées et répercussions de la crise économique et sanitaire que traverse le pays».

Le Premier ministre a, une nouvelle fois, réagi aux différentes actions de protestation déclenchées dans plusieurs secteurs, la dernière en date étant celle des agents de la Protection civile. Tout en réitérant sa disponibilité à «dialoguer», l'Exécutif, et après avoir rappelé que «la Constitution algérienne, notamment ses articles 69 et 70, et la législation nationale ont consacré l'exercice des droits syndicaux y compris le droit à la grève», indique que «toutefois, une exploitation de l'activité syndicale par certains mouvements subversifs visant à semer la fitna a été récemment relevée, des mouvements qui avaient été identifiés par le passé et leurs plans dénoncés».

Il est ajouté, dans ce communiqué diffusé jeudi, que «les travailleurs, qui ont de tout temps été la force vive de la nation, doivent faire la distinction entre l'exercice des droits syndicaux consacrés et l'expression de leurs revendications professionnelles qui doivent être examinées à travers un dialogue ouvert, comme l'a exprimé le président de la République à maintes reprises, notamment dans sa déclaration lors du Conseil des ministres tenu dimanche 2 mai 2021, et entre les appels de certains mouvements subversifs qui ne cherchent qu'à compliquer la situation et exploiter leurs situations socioprofessionnelles à des fins douteuses».

Les travailleurs, qui ont déclenché des grèves ces derniers jours, l'ont fait en réponse à des appels lancés par «certains mouvements subversifs»? Le Premier ministre a estimé, dans le même ordre, que «les deux dernières décennies ont été marquées, sous le régime de la *issaba* (la bande), par l'émergence de mauvaises pratiques, en passant du cadre de la revendication légitime des droits à la logique d'illégitimité, en déniaient les exigences de préservation du bon déroulement des structures publiques, la pérennité du service public et la protection de



Les derniers mouvements de grève sont qualifiés de «subversifs» par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad

l'économie nationale et des outils de production».

«La grande majorité des enfants du peuple respecte le système constitutionnel et l'exprime de façon quotidienne à travers l'engagement responsable dans le processus de l'édification et du renouveau, contrairement à cette minorité limitée, dont certains membres établis à l'étranger œuvrent pour la diffusion du désespoir et la mise en échec du processus de changement et de lutte contre la corruption, qui ne peut que continuer jusqu'à la fin», ajoute-t-on encore.

Cette déclaration risque de provoquer l'ire des syndicats, qui ont déjà critiqué la précédente réaction de l'Exécutif dans laquelle il avait déjà évoqué un «complot».

Le ministère de l'Intérieur a également réagi de la même manière en direction de la protestation des agents de la Protection civile.

## LES GRÉVISTES NE COMPTENT PAS RENONCER

Bien entendu, beaucoup de ces représentants des travailleurs ne comptent pas, pour l'instant, renoncer à leur droit de grève. A titre d'exemple, un débrayage de trois jours, qui débutera demain, est annoncé dans le secteur de l'éducation. Et la situation risque de se compliquer davantage à l'avenir, au vu de la chute du pouvoir d'achat. Ceci, alors que l'Exécutif, tout en réitérant sa «disponibilité» à dialoguer, laisse entendre qu'il est difficile, dans le contexte ac-

tuel, de satisfaire certaines revendications, notamment celles relatives à une hausse salariale. «L'examen et le traitement des revendications exprimées pour leur trouver des solutions adéquates doivent se faire dans le cadre d'une approche progressive qui tienne compte des retombées et répercussions de la crise économique et sanitaire que traverse le pays et qui ne peut altérer le niveau et la qualité de vie des citoyens», a indiqué dans ce communiqué le Premier ministre. Or, les prix de beaucoup de produits alimentaires ont fortement augmenté ces derniers mois, alors que les salaires stagnent depuis plusieurs années.

Abdelghani Aïchoun

## COMMERCIALISATION DES PSYCHOTROPES Le gouvernement reporte l'adoption du décret

Attendu depuis des années, le décret 19-379 de décembre 2019 relatif à la commercialisation des psychotropes, mis en examen lors du conseil du gouvernement du 5 mai, a été reporté, en attendant une répartition des missions et des responsabilités selon la nouvelle configuration institutionnelle. En effet, la tâche de contrôle et de suivi de l'application de ce décret, qui revenait au ministère de la Santé, devrait désormais être partagée avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en tant que tutelle des établissements pharmaceutiques (importateurs, producteurs et distributeurs). Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) s'est félicité de l'aboutissement de ce travail, tout en espérant l'adoption et la publication de ce décret dans les meilleurs délais. «Maintenant que le décret a été modifié complété et approuvé par le gouvernement après sa soumission au comité d'arbitrage composé de tous les ministères et départements sécuritaires concernés, il n'y a plus aucune raison qu'il soit encore ajourné», peut-on lire dans le communiqué parvenu hier à notre rédaction. Le commerce et la consommation illicites des psychotropes forment un fléau social responsable de drames qui frappent les familles algériennes depuis plusieurs décennies maintenant. Les pharmaciens aussi ont souffert en payant un lourd tribut, en étant entre le marteau des toxicomanes agresseurs et l'enclume des poursuites judiciaires. L'Etat a eu du mal à formuler une réglementation stricte pour fermer la porte devant les lobbies du médicament qui alimentent les dealers. Le Snapo, qui mise beaucoup sur ce décret, considère qu'il n'y a plus aucune raison qu'il soit encore ajourné, rappelant «qu'avant son étude par le comité d'arbitrage au niveau du secrétariat général du gouvernement, il avait été soumis et travaillé par les comités d'experts et commissions mixtes qui ont regroupé les représentants des médecins psychiatres et des pharmaciens». Le Snapo a exprimé sa satisfaction aussi de l'introduction dans ce décret des produits dits «assimilés». Il s'agit, est-il expliqué, de produits ayant des effets notoires hallucinogènes et addictogènes, mais qui n'étaient pas classés officiellement comme psychotropes. Ces produits détournés de leur vocation par les toxicomanes seront désormais soumis aux nouvelles dispositions prévues par le décret 19-379, et ne pourront être prescrits ou dispensés sur des ordonnances à souches. Par ailleurs, le syndicat souligne, dans son communiqué, l'urgence de la publication officielle de la liste des médicaments concernés. «L'urgence absolue maintenant est de publier au Journal officiel, sous forme d'arrêté ministériel, la liste nominative des produits psychotropes et assimilés. Cette liste est déjà établie depuis longtemps, il ne reste que la signature et la publication de l'arrêté. Les deux ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé doivent préparer également les arrêtés portant commissions nationales et locales», est-il écrit.

Nouri N.

## SANTÉ

# Benbouzid s'engage à traiter certains dossiers

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, qui s'est entretenu, mercredi dernier, avec le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), a souligné que les dossiers relatifs à la promotion dans les grades, les statuts et régime indemnitaire seront traités par les comités ad hoc mis en place. Les structures centrales du ministère sont appelées à «passer à la vitesse adéquate pour la prise en charge des dossiers relevant de leurs compétences et faisant partie des missions du ministère», a fait savoir, avant-hier, un communiqué de son ministère, cité par l'APS. Lors de cette réunion, M. Benbouzid a instruit les cadres centraux

de son ministère à «ne ménager aucun effort à l'effet d'améliorer les situations et de trouver les solutions à tous les problèmes soulevés», a précisé la même source. Pour le ministre de la Santé, cette mission «ne sera possible qu'à travers la promotion du dialogue et de la communication pour asseoir un climat social favorable au développement du secteur».

Lors de cette séance, les membres du bureau du SNPSP ont évoqué «la situation qui prévaut touchant, entre autres, les conditions de travail ainsi que les contraintes et, parfois, les entraves vécues au niveau de certains établissements». Ils ont aussi passé en revue un nombre «de dos-

siers les préoccupant et demandé au ministre d'intervenir et de les étudier», a relevé le communiqué du ministère de la Santé.

De son côté, le président du SNPSP, Lyès Merabet, a demandé «la réactivation des commissions mixtes, en plus de l'activation d'une nouvelle dynamique pour la prise en charge des problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les praticiens, tout en réaffirmant l'engagement du corps médical à ne ménager aucun effort pour le bien du système de santé et à travailler en concertation avec le ministère en tant que partenaire pour proposer des solutions aux différents problèmes que connaissent les

structures sanitaires». Le gouvernement fait face depuis plusieurs semaines à une multiplication des conflits sociaux à travers de nombreux secteurs, dont celui de la santé, sur fond d'une crise politique et économique. Jusqu'ici, les autorités manient la carotte et le bâton. Alors que le président Tebboune avait enjoint son gouvernement, dimanche dernier, à ouvrir «un dialogue» avec les partenaires sociaux, le Premier ministre a dénoncé, avant-hier, «l'exploitation de l'activité syndicale par certains mouvements subversifs», quelques jours après avoir suspendu 230 pompiers pour avoir manifesté à Alger.

H. L.

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 ET LEUR RECONNAISSANCE PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

# Le moment n'est-il pas venu de passer des paroles aux actes ?

● Un lent processus pour la reconnaissance des massacres du 8 Mai 1945 et pour sortir de l'oubli. Cette page d'histoire algéro-française a été enclenché ces dernières décennies en France et plus particulièrement depuis 2005. Le déclic est porté du côté de la société grâce à l'important travail accompli par des historiens, des militants des droits de l'homme, de syndicats, d'associations regroupées dans un Collectif national pour la reconnaissance des crimes commis par l'Etat français en Algérie à partir du 8 mai 1945 (Sétif, Guelma, Kherrata), qui s'élargit d'année en année. Aujourd'hui encore, ce Collectif renouvellera sa demande de reconnaissance. Du côté officiel par la déclaration de l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, le 27 février 2005 à Sétif. Le moment n'est-il pas venu pour le chef de l'Etat français de passer des paroles aux actes en reconnaissant ce crime d'Etat ?

Paris  
De notre bureau

Invité de la rédaction de Médiapart, Emmanuel Macron, deux jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle du 7 mai 2017, qui allait le porter à la tête de l'Etat français, avait affirmé au sujet de la reconnaissance des massacres de l'Est-algérien, le 8 mai 1945, que s'il était élu, il prendrait «des actes forts» et il porterait «des discours forts sur cette période de notre histoire». «Ce 8 mai-là c'est mal tombé, je ne serai pas encore investi, si j'étais élu, mais, de fait, je prendrais des actes forts et je porterais des discours forts sur cette période de notre histoire.» Le moment n'est-il pas venu pour le Président français, comme il l'a fait pour la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'enlèvement de Maurice Audin et de l'assassinat par l'armée française d'Ali Boumendjel, de poser un acte fort sur cette page douloureuse de l'histoire algéro-française ? Et «ce n'est pas l'oubli qui efface les crimes, c'est la reconnaissance de ses torts», comme n'avait de cesse de le proclamer et de le plaider devant les tribunaux français et des instances internationales pour faire reconnaître les crimes de l'Etat français en Algérie, la défunte Nicole Dreyfus – qui avait défendu de 1956 à 1961 des dizaines, voire

davantage, de militants du FLN. Les massacres de l'Est algérien, le 8 mai 1945, ont été évoqués officiellement par un représentant de l'Etat français le 27 février 2005. En visite à Sétif, l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, évoquait «une tragédie inexcusable».

En 2008, son successeur, Bernard Bajolet, en visite à Guelma, soulignait «la très lourde responsabilité des autorités françaises de l'époque dans ce déchaînement de folie meurtrière» qui a fait «des milliers de victimes innocentes, presque toutes algériennes». «Aussi durs que soient les faits, ajoutait-il, la France n'entend pas, n'entend plus les occulter. Le temps de la dénégation est terminé.» Ces massacres sont une «insulte aux principes fondateurs de la République française» et ils ont «marqué son histoire d'une tache indélébile».

A l'instigation du Collectif national pour la reconnaissance des crimes d'Etat commis par l'Etat français à partir du 8 mai 1945 en Algérie, Danielle Simonnet, conseillère de Paris (Parti de Gauche), a proposé un vœu dans lequel les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata sont qualifiés de «crimes de guerre» et de «crimes d'Etat», pour cette reconnaissance, qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de Paris en avril 2015. Etaient également demandées l'ouverture de toutes les archives et la création d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes. Des vœux dans ce sens ont été adoptés par les villes de Rennes, de Nanterre et d'Ivry-sur-Seine. D'autres avancées locales sont à relever, comme, par exemple, une plaque apposée en juillet 2014 à Marseille ou l'inauguration à Givors d'un square de l'Autre 8 Mai 1945, à l'initiative d'élus de gauche. Le geste symbolique fait à Sétif en 2015 par le secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la mémoire, J-M. Todieschini, demeure très en-deçà de la demande de vérité et de reconnaissance d'une partie de la société française.

## «UN LONG TRAVAIL DE FOURMI»

Le 60<sup>e</sup> anniversaire de cet «Autre 8 mai 1945», comme il est dénommé de ce côté de la Méditerranée (pour le distinguer du jour de la victoire sur les nazis), a été commémoré en 2005 en France comme il ne l'a jamais été. A l'initiative d'associations d'enfants d'immigrés algériens comme Au Nom de la Mémoire, de la Ligue des droits de l'homme ou encore du PCF, ou encore du Centre culturel algérien, pour ne citer que les manifestations les plus saillantes. Le mur du silence s'est fissuré. Il a fallu pour cela un «long travail de fourmi», comme pour d'autres événements d'importance, à l'exemple de la manifestation du 17 Octobre 1961 à Paris et sa violente répression. Cette commémoration, qui est intervenue à près de trois mois après l'adoption de la controversée loi sur les «bienfaits» de la colonisation, a été en effet marquée par plusieurs initiatives, dont un important colloque avec la participation de Hocine Aït Ahmed, Mohamed Harbi, Henri Alleg, etc. organisé par la Ligue des droits de l'homme.



PHOTO : DR

Après la manifestation du 8 Mai 1945 à Sétif, la répression se poursuivra durant des semaines

Le colloque portait un intitulé bien nommé : «Il y a soixante ans : l'Autre 8 mai 1945. Le trou de mémoire colonial et la société française d'aujourd'hui». «A la LDH, nous avons estimé qu'il était important d'avancer dans la connaissance et dans la qualification du passé colonial de la France... Nous avons pensé que la commémoration des événements du 8 Mai 1945 est un enjeu pour la compréhension du passé et aussi pour mieux aborder ce qui, dans la société française d'aujourd'hui, peut relever de la prolongation d'un certain nombre de mentalités coloniales relatives à cette époque», nous affirmait l'historien Gilles Manceron, alors secrétaire national de la LDH (ndlr El Watan du 8 mai 2005). «Les historiens ont beaucoup avancé dans leurs travaux et dans leurs publications scientifiques depuis une vingtaine d'années. Des événements sont passés dans l'opinion, comme, par exemple, le 17 Octobre 1961 qui a constitué un palier, à mon avis, de prise de conscience dans l'opinion publique française grâce à la mairie de Paris et à d'autres municipalités de la région parisienne, grâce à un certain nombre de journaux qui ont pris en compte les travaux des historiens, qui ne sont pas tous d'ailleurs des historiens professionnels, je pense à Einaudi et d'autres. La brèche dans la reconnaissance du passé colonial s'entrouvre très lentement, à l'exemple de la déclaration de l'ambassadeur de France en Algérie sur le 8 Mai 1945», avait-il ajouté. Quant au président de Au Nom de la Mémoire Mehdi Lallaoui, traduisant un sentiment largement partagé en ce 8 mai 2005, il soulignait que «Le président de la République française vient de commémorer le génocide arménien, c'est très bien, mais la France ne s'est pas rendue coupable en Arménie, la France s'est rendue coupable en Algérie...» «Ce qu'on attend en ce mois de mai... c'est une parole forte.»

## «IL FAUT OSER LA VÉRITÉ»

Le propos est encore d'actualité et la «parole forte» du plus haut représentant de l'Etat français toujours attendue.

En visite à Alger le 26 avril 2005, Bertrand Delanoë, pour qui «la colonisation n'est pas un fait positif», avait déclaré : «Il faut oser la vérité.»

L'ambassadeur Hubert Colin de Verdière, interrogé par Europe 1 après sa déclaration à Sétif, avait affirmé que «la voie se libère» et que le pardon interviendra «au moment opportun». «Pourquoi anticiper les étapes ?» Lorsque son homologue algérien en France, Mohamed Ghoulmi, avait remis lundi 2 mai 2005 une médaille de reconnaissance de l'Algérie à 8 militants anticolonialistes qui ont soutenu la lutte de libération nationale (Henri Alleg, Anne Preisse, Janine Cohen, Simon Blumental, Lucien Hanoune, Jules Molina, et à titre posthume à Paul Caballero), il leur avait affirmé : «Vous donnez une image censée représenter les valeurs de la République française. Vous avez été impliqués dans une lutte au nom de valeurs que vous avez estimé être celles de votre pays.» Et après avoir noté «une remontée de néocolonialisme dans certaines franges de la société française», l'ambassadeur algérien avait souligné : «C'est un message formidable pour l'avenir de nos deux pays.» «L'Algérie vous honore non seulement pour votre passé mais aussi pour l'avenir, l'avenir des relations algéro-françaises.» Retenons cette déclaration de l'éminent historien Robert Ageron qui relevait que «les enfants ont le droit de connaître la même vérité, la même histoire scientifique, qu'ils soient d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée.» (ndlr colloque les 23, 24 et 25 novembre 2003, qui lui rendait hommage et auquel une quarantaine d'historiens français et algériens avaient pris part).

Nadjia Bouzeghrane

## PIERRE KALDOR, DERNIER TÉMOIN D'UN ÉPISODE PEU CONNU

En avril et mai 1945, l'avocat Pierre Kaldor, alors secrétaire général du Secours Populaire, était chargé du rapatriement de quelques déportés communistes depuis les camps de concentration nazis en Allemagne et en Tchécoslovaquie. Pour ce faire, il avait à sa disposition deux bimoteurs que lui avaient remis les Américains. Ces appareils ont été réquisitionnés sur ordre du général de Gaulle pour transporter des soldats à Sétif. Et du napalm. Pierre Kaldor était, à partir de fin 1956, le coordinateur du pont aérien des avocats chargés de défendre les militants du FLN et communistes

poursuivis par la justice française. «Je n'étais pas en Algérie au moment des événements du 8 Mai 1945, mais j'étais très préoccupé par le problème algérien. Quand les camps de concentration d'Allemagne ont été petit à petit libérés par les Alliés et les Soviétiques, les déportés devaient être rapatriés. J'ai donc été investi de cette responsabilité, avec Edouard Dutilleul qui avait été le trésorier du parti communiste avant la guerre, sous l'égide du ministère de l'Air, dont le ministre était Charles Tillon (communiste). La France n'avait plus d'avions de transport, ni même militaires.

Il restait quelques petits avions de six à huit places. J'ai sollicité les Américains pour nous donner des avions de transport afin de ramener les déportés en France. J'ai pu obtenir deux avions de transport qui pouvaient contenir 18 personnes allongées ; c'étaient des avions de transport de troupes et non de bombardement. A Paris, j'ai stationné ces avions au Bourget. Le 8 ou le 9 mai 1945, je ne peux plus vous dire, je vais au Bourget pour reprendre les avions et organiser deux nouveaux voyages en Allemagne. Il n'y avait plus d'avions. Je téléphone à Charles Tillon, il n'est pas au cou-

rant. Sur place, les fonctionnaires de l'aéroport du Bourget me disent que le ministère de la Défense, sur ordre de de Gaulle, a ordonné la réquisition de ces avions et leur transfert en Algérie. J'ai appris par la suite que les deux avions ont servi à transporter des troupes françaises pour mater la manifestation du Constantinois. Dès cette époque, du napalm a été transporté. Naturellement, je suis retourné voir Tillon, il n'était pas au courant. Maurice Thorez, qui était vice-président du Conseil, n'était pas au courant, lui non plus. Les ministres communistes étaient dépossédés d'une grande

partie des habituelles prérogatives de ministres. Charles Tillon était ministre de l'Air, mais il n'avait pas d'autorité sur les avions militaires qui n'existaient d'ailleurs pas. Les communistes tiennent beaucoup à dégager leur responsabilité dans les événements du 8 Mai 1945, mais ce que je vous raconte est peu connu, même dans les milieux du parti. vécu, il a pu confirmer ce que j'ai dit. Henri Alleg est au courant, mais cela ne figure pas dans son livre.»

N. B.

\*Extraits du témoignage inédit accordé à El Watan (édition du 8 mai 2005)

GILLES MANCERON. *Historien*

# «Un véritable travail de vérité et de reconnaissance reste à faire en France»

**Historien et vice-président de la Ligue des droits de l'homme, Gilles Manceron est l'auteur de nombreux ouvrages dont, avec Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre ; La Guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire (avec Hassan Remaoun, Syros, 1993), Marianne et les colonies, Une introduction à l'histoire coloniale de la France (La Découverte, 2003).***

**Il revient, dans cet entretien, sur une question mémorielle encore brûlante, relative à la reconnaissance de la France des massacres du 8 Mai 1945.**

Propos recueillis par  
Kamel Beniaïche

*Des membres de la société civile française, des femmes et des hommes de lettres militent depuis de longues années pour pousser l'Etat français à reconnaître les crimes commis en son nom en mai 1945 en Algérie. Que pouvez-vous nous dire à propos d'une telle action méconnue aussi bien en France qu'en Algérie ?*

Lors de la répression qui s'est abattue en mai et juin 1945 sur les populations algériennes du Nord-Constantinois, les responsables politiques de l'époque, comme la majorité des Français, étaient imprégnés des stéréotypes sur les bienfaits de la colonisation et la nécessité de conserver l'empire outre-mer. Ceux qui aspiraient à l'émancipation des colonies, comme les Algériens des Amis du Manifeste et de la Liberté, ne pouvaient être que des bandits rétrogrades. Au sein de la Résistance et de la France libre, certains avaient défendu les droits des colonisés, dont les Algériens, à se libérer de ceux qui les avaient envahis par la force, tout comme les Français l'avaient fait durant la Seconde Guerre mondiale. Mais ils étaient très minoritaires, la majorité considérait comme normal que la France rétablisse son contrôle sur ses colonies. Mais la violence de la répression coloniale a provoqué l'indignation d'un nombre croissant de Français et l'issue de la Guerre d'indépendance algérienne a mis à mal cette vision du monde. Depuis cette époque, dans la société française, le renouvellement des générations a fait qu'un nombre croissant de personnes a pensé que la colonisation était un crime contre les droits de l'homme. Mais les forces politiques nostalgiques de la colonisation sont restées actives et ont combattu cette évolution. La société française est partagée entre ces deux aspirations, mais une partie croissante est choquée par l'injustice et la violence de la colonisation. Ces dernières années, un travail important a été fait, par exemple, par des associations et aussi par des villes pour la reconnaissance de la répression de la manifestation des Algériens immigrés en France du 17 Octobre 1961. Et des rassemblements de plus en plus nombreux ont lieu pour la reconnaissance des massacres qui sont intervenus dans l'est de l'Algérie en mai et juin 1945, qui ont beaucoup compté dans la prise de conscience des Algériens de ce qu'une guerre d'indépendance nationale était inévitable.

*Selon vous, pour quelles raisons la France officielle ne veut toujours pas reconnaître les crimes commis en Algérie ?*

Les institutions officielles de la France ont du mal à reconnaître le fait que la conquête coloniale et la période de la fin des colonies ont été ponctuées de massacres et de répressions

barbares. Mais elles sont obligées de tenir compte de ce que, par exemple, la pratique de la torture dans les guerres coloniales a profondément choqué la conscience des Français. Certaines affaires, comme la torture et l'assassinat de Maurice Audin, un Algérien d'origine européenne qui était partisan de la guerre d'indépendance nationale, ou de l'avocat Ali Boumendjel, l'un des chefs du parti qui avait lancé le Manifeste algérien, l'UDMA, et avait rejoint le FLN, ont particulièrement indigné une partie grandissante de la population française. D'où le fait que certains présidents de la République ont fait des gestes en faveur de leur combat et de leur sort.

La droite française s'était fracturée sur la question de la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie à partir du tournant, amorcé en septembre 1959 par le général de Gaulle sur l'avenir de l'Algérie, tout comme elle s'était profondément partagée sous l'occupation allemande entre pétainistes et partisans de la Résistance. Les jusqu'au-boutistes de l'Algérie française, les partisans du putsch de 1961 puis du terrorisme de l'OAS ont été accueillis dans la droite. Dans ces conditions, la fraction la plus colonialiste de la droite, marginalisée au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, a repris de l'importance. Et elle s'est affirmée encore plus ouvertement dans les années 1980 et 1990 avec l'émergence du Front national. La gauche française a aussi du mal à aborder ce passé car une grande partie d'entre elle a été colonialiste ou a eu du mal à reconnaître l'indépendance de l'Algérie. Tout cela explique ce «retard français». Mais un mouvement est à l'œuvre dans la société française et il ne s'arrêtera pas.

*Malgré les bonnes intentions, l'accès aux archives demeure un frein pour les chercheurs et historiens. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?*

C'est une question centrale, car il faut que les faits qui ont marqué la conquête coloniale et la répression de la guerre d'indépendance soient connus et, de ce point de vue, l'accès aux archives est fondamental.

De plus en plus de chercheurs et d'historiens réclament le droit de consulter les archives, y compris celles que l'armée française à l'époque avait frappées du sceau «secret».

A l'opposé des promesses faites par Emmanuel Macron en 2018, une fermeture accrue des archives s'est produite ensuite. Une application stricte d'un texte réglementaire, qui exige l'interdiction de la communication de documents frappés de tampons «secret», même quand la loi dispose qu'en fonction de leur date ils sont consultables «de plein droit», a été exigée.

Un lourd processus de «déclassification préalable» a été imposé. Ce qui a entraîné les démarches de l'Association des archivistes de France, de celle des historiens et chercheurs de l'université et de l'Association Josette et Maurice Audin pour demander qu'il soit mis fin à cette situation absurde.

Ils appellent à l'ouverture de l'ensemble des archives de la guerre d'Algérie, puisque la loi dit que les archives de plus de 50 ans — c'est-à-dire, en 2021, celles antérieures à 1971 — sont consultables «de plein droit» à tous ceux qui veulent accéder à des documents sur cette histoire, quelle que soit leur nationalité. Seule leur ouverture générale aidera à documenter les disparitions des nombreux civils algériens qui en ont été victimes lors de la Bataille d'Alger de 1957 et tout au long de la guerre. C'est l'objet du site internet 1000autres.org que d'y contribuer. Les archives sont un patrimoine qui doit être entièrement partagé entre les deux pays.

*Pour l'apaisement des mémoires, ne pensez-vous pas que la France officielle devrait*



Gilles Manceron

*engager un véritable travail de vérité et de reconnaissance ?*

C'est indispensable, et cela pour deux raisons. Pour les relations entre la France et l'Algérie, comme avec l'ensemble de ses anciennes colonies, qui ne pourront être apaisées qu'à la condition que ce véritable travail de vérité et de reconnaissance soit effectué. Et pour la société française elle-même, dans laquelle le racisme anti-arabe et l'islamophobie persisteront au niveau élevé qu'ils connaissent actuellement tant que ce travail ne sera pas fait. Tant que les habitants de ce pays n'entendront pas de la part des plus hautes autorités de l'Etat que l'image, en particulier, qui a été donnée de la lutte d'indépendance algérienne était une image mensongère et faussée. Tant qu'ils n'entendront pas de la part de leurs autorités d'aujourd'hui que les militants du FLN n'étaient pas, comme on le leur a dit à l'époque, des «hors-la-loi» et des «bandits», mais des patriotes et des résistants qui venaient de tous les milieux et de toutes les sensibilités politiques du peuple algérien, et qui ont mis fin à l'injustice du système colonial. C'est important pour ceux de nos concitoyens d'aujourd'hui dont l'histoire familiale les rattache à l'Algérie ou à l'histoire de la colonisation, qui aspirent à ce que la France officielle cesse de mentir sur ce passé, mais c'est important aussi pour tous les autres, pour tous ceux, les plus nombreux, qui n'ont pas d'origine familiale algérienne ou relative à d'autres anciennes colonies et dont beaucoup, en particulier les plus jeunes, veulent connaître la vérité sur l'histoire de leur pays. Une histoire de la France dont de nombreux moments ont été riches et féconds, mais une histoire dont la page coloniale a été marquée par des crimes et des massacres en contradiction avec les idéaux des droits de l'homme qui se sont pourtant progressivement imposés dans le pays. C'est cette page coloniale de l'histoire de la France qu'il faut que ce pays regarde en face et que les plus hautes autorités de l'Etat reconnaissent pour ce qu'elle a été, c'est-à-dire une suite d'injustices et de crimes. C'est en ce sens qu'un véritable travail de vérité et de reconnaissance reste à faire en France. Ce travail est indispensable et devra forcément être fait un jour. Le plus tôt sera le mieux.

*Le rapport de Benjamin Stora a ouvert des brèches, non ?*

Oui, c'est ma conviction. Il a suscité beaucoup de réactions en France et en Algérie, dont certaines lui reprochent de ne pas avoir parlé de ceci ou de cela, mais c'est le travail d'un

historien qui a été marqué dans son histoire familiale et personnelle par cette page de la grande histoire, et qui a voulu toute sa vie la comprendre, en parler avec des Algériens et l'expliquer aux Français. L'important, ce n'est pas telle ou telle insuffisance dans ce travail rédigé par un homme seul pendant une durée de trois mois, mais ce vers quoi il peut ouvrir. Ce qui peut être repris, ou ajouté par les citoyens des deux pays. En France, une partie de l'opinion en a assez des mensonges officiels sur les bienfaits de la colonisation et demande un langage de vérité. Cette demande ne fait pas l'unanimité, car les mythes et les stéréotypes diffusés depuis cette époque se sont sédimentés dans la société, et les forces politiques qui continuent à les entretenir s'en servent encore dans des buts électoraux. Mais il faut combattre cette vision faussée de ce passé et dire la vérité aux Français. Le rapport de Benjamin Stora peut être un instrument à partir duquel ce travail pourra être mené. Il contient des préconisations, dont certaines sont à reprendre. La reconnaissance de la torture et des disparitions forcées pratiquées par l'armée française durant la guerre d'indépendance algérienne doit être faite en se saisissant de ce rapport. Elle a à peine commencé avec celle de l'assassinat de Maurice Audin par les militaires français qui le détenaient et celui de Ali Boumendjel, un grand avocat dont le parti, l'Union démocratique du manifeste algérien, avait rejoint le FLN et qui est l'un des hommes de valeurs qui ont manqué à l'Algérie indépendante. C'est un début. Cela «ouvre des brèches», mais il faut que les autorités de la France officielle aillent beaucoup plus loin, et que cette histoire puisse être librement écrite par les historiens, qui doivent pouvoir accéder librement aux archives dans les deux pays.

*La question de la reconnaissance des crimes commis en Algérie durant 130 ans de colonisation sera-t-elle présente durant la prochaine élection présidentielle française ?*

Oui, ce thème sera présent, parmi d'autres, dont celui des injustices sociales qui ont été aggravées par les conséquences de la pandémie.

L'extrême droite s'enracine dans le vieux terreau qui est celui du racisme colonial. Une bonne partie de la droite a tendance à vouloir s'allier avec elle. Et la gauche a du mal à faire un travail de vérité sur ce passé car les mythes coloniaux font aussi partie de son histoire. Certaines de ses forces ont été anticolonialistes, mais souvent de manière intermittente et inconséquente, d'autres ont été majoritairement complices de cette politique funeste. Le travail de vérité nécessaire oblige aussi la gauche française à remettre en cause une partie de son passé.

Cela demande à ses responsables d'aujourd'hui du courage et de la lucidité. Vont-ils en faire preuve ? Vont-ils rompre avec les discours réactionnaires et xénophobes qui se déguisent sous l'apparence de références à une laïcité, que certains utilisent en la déformant et en la trahissant, et à un discours républicain abstrait qui leur sert de paravent ou de masque ? La campagne de l'élection présidentielle de 2022, qui se profile à l'horizon, va répondre à cette question. Elle va coïncider avec le soixantenaire de l'indépendance de l'Algérie. Si les hommes et les femmes politiques de France ont le courage de choisir le travail de vérité qui est nécessaire au pays et auquel invite le rapport de Benjamin Stora, en s'emparant de la question de la reconnaissance des crimes commis en Algérie durant 130 ans de colonisation, cela pourrait constituer une étape importante dans les relations extérieures de la France et dans l'évolution apaisée de la société de ce pays.

K. B.

76<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

# Le témoignage poignant d'une centenaire

● Perpétrée à huis clos, la tragédie qui a endeuillé l'ensemble du territoire national n'a pas révélé tous ses secrets.

Après plus de sept décennies, la plaie demeure béante. La douleur des derniers survivants est atroce. Le plus effroyable massacre commis par la France coloniale, juste après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, reste vivace dans les mémoires.

Perpétrée à huis clos, la tragédie qui a endeuillé l'ensemble du territoire national n'a pas révélé tous ses secrets. Affectés par de profondes meurtrissures, les victimes et leurs descendants n'oublient pas. Meurtrie par des épreuves douloureuses, Aldjia Yakoub, (présumée née en 1922), livre une partie de la tragédie de Mai 1945.

Pour la doyenne d'Amoucha (chef-lieu de daïra situé à 25 km au nord de Sétif), la transmission de la mémoire est l'ultime exercice d'un long parcours. Malgré le poids des ans et de l'âge, le logiciel de Na'Aldjia n'a pris aucune ride. Victime d'une répression féroce et disproportionnée, la vieille dame n'a pas oublié les tragiques disparitions de sa petite fille Rbiha (3 ans), de son premier mari Kernani Aïssa, mort à la prison de Constantine, de ses voisins, de ses proches, et singulièrement des nourrissons Tichi et Chetibi. L'effusion de sang de Sétif est rapportée par Mabrouk Diafet, un chauffeur de taxi. La terrible nouvelle ébranle le calme d'Amoucha, qu'on appelait Aduane. La mort de l'administrateur tué à Maghramane a été impitoyablement réprimée. «La population de la commune mixte de Takintout, qui comprenait Aïn El Kebira, Amoucha, Tizi n'Bechar, Oued El Berd et Kherrata, paye un lourd tribut», souligne en préambule la centenaire rencontrée le mardi 23 mars 2021 au centre culturel de la cité où on a longuement échangé.

## LE MARTYRE DES NOURRISSONS

Alertée, l'armée coloniale appuyée par le tabor marocain et la légion étrangère composée essentiellement de Sénégalais investit les lieux où elle ne fait pas dans la dentelle. N'ayant pas vocation à rétablir l'ordre, la grande muette commet un carnage. Couverte par la hiérarchie politico-militaire du gouvernement d'Alger, la boucherie reste méconnue aussi bien en Algérie qu'en France. «Aidés par la milice dirigée par le colon Darli, les militaires appréhendent, torturent, tuent, pillent et



La doyenne d'Amoucha, Aldjia Yakoub

brûlent. Pour ne pas connaître le sort des fusillés, on abandonne tout. Sans réfléchir, je m'enfuis avec mes enfants Saadi et Ahmed. La terreur oblige ma belle-sœur à laisser derrière elle ma petite Rbiha (3 ans) carbonisée à l'intérieur de notre demeure de fortune. Après l'exécution de Larbi Tichi, affreusement mutilé puis fusillé au centre du village, son épouse Messaouda qui venait de donner naissance à deux jumeaux est elle aussi arrêtée. Le sort des nouveau-nés n'émeut pas les bourreaux. Des jours après, des parents découvrent l'horreur et deux innocentes créatures sans vie», soupire l'une des dernières boîtes noires du tsunami de mai, juin et juillet 1945. «Déshumanisés, les sanguinaires n'ont pas épargné les femmes enceintes. Attachée à une corde, traînée par une moto sillonnant les différents coins du village, Zouina Makhlouche la veuve d'Abdallah Chetibi, une autre victime des exécutions sommaires, donne naissance à un

mort-né. Inculpé à tort, son fils, Chetibi Tayeb est condamné à 10 ans de travaux forcés. Il ne sera libéré qu'après trois années de détention. La peur de nouvelles repréailles contraint ma belle-mère à enterrer ma fille, les jumeaux Tichi et le petit Chetibi, en catimini, dans une fosse commune» révèle Na'Aldjia éprouvant toutes les peines du monde à retenir ses larmes.

## LE SUPPLICE DES FEMMES

N'oubliant rien de l'apocalypse, la victime de l'arbitraire voudrait quitter ce bas-monde avec le sentiment du devoir accompli et transmettre aux générations futures une facette de cette épreuve douloureuse. «Mon époux Kernani Saïd, qui n'avait pas encore à l'époque 45 ans, meurt dans la prison de Constantine, au bout de trois mois d'incarcération. On ne peut effacer d'un trait les crimes de l'armée coloniale, aidée et soutenue par la légion étrangère et les milices», souligne la vieille dame qui en a gros sur le cœur. Elle évoque par la suite les souffrances des femmes, principales victimes de l'ignominie et de la barbarie. Poignant et émouvant, le récit de Na'Aldjia donne froid dans le dos. «Tout au long de la tragédie de Mai 1945, les femmes du village ont été elles aussi torturées et emprisonnées. Yamina Aoufi a vécu l'enfer. Poursuivie pour avoir divulgué les secrets du domicile d'une famille européenne où elle travaillait comme femme de ménage, l'épouse Mokrani est contrainte de partager une cellule avec des hommes. Elle ne quitte la prison de Sétif qu'après neuf mois de détention. La disparition de son fils Messaoud Mokrani, achevé par la torture, a terriblement affecté Yamina. L'histoire de Yamina Aoufi n'est pas un cas isolé. La vieille Fatima Kharfallah (70 ans) est descendue à la sortie du village. Elle a été injustement criblée de balles. Œuvres de la légion étrangère et des milices, les exécutions extra-judiciaires n'ont fait l'objet d'aucune enquête ou poursuite judiciaire. Battue à mort, Yamina Brakna, épouse Hocine Khaled, perd la vue. Le tortionnaire Darli en est responsable. Il a en outre torturé son fils, Alloua Khaled. Il faut savoir que le drame des indigènes que nous étions n'a choqué personne ni provoqué la moindre émotion dans les milieux européens», raconte la centenaire. Elle enchaîne en abordant sa propre cicatrice : «Je

n'ai pas été informée de la mort de mon mari, à temps. L'administration de la prison de Constantine n'a pas jugé utile de nous rendre le corps pour que nous puissions l'enterrer selon le rite musulman. Ne mesurant pas le tort fait à une mère de deux petits enfants, l'administration pénitentiaire me transmet l'acte de décès par voie postale. La réception dudit document me laisse sans voix, me choque. Muet, mon beau-frère n'échappera pas lui aussi à la torture. On lui a même brisé une jambe. Il boîtera une année durant. La haine a poussé les tortionnaires à piller. Après la razzia, ils calcinent nos huttes et taudis», martèle Na'Aldjia.

## DES FAMILLES DÉCIMÉES

Ne perdant à aucun moment le fil conducteur, la mémoire vivante d'Amoucha aborde une autre facette des massacres perpétrés, faut-il le rappeler, à huis clos et loin des regards d'une presse au service exclusif du système colonial. «Un jour, on nous a bloqués l'accès de la ville de Sétif à Farmatou, où l'armée allait exécuter 20 personnes, dont un cousin Amar Yahoui d'Ouled Azouz, Amar Belamri d'Ouled Aïssa et Ahmed Mekhlouche d'Ouled Belkacem. On a été donc contraints d'assister à l'exécution. Cette violence inouïe me bouleverse encore 76 ans après.» «Pour l'histoire qu'on ne pourrait travestir aussi facilement, le malheur de la famille Kerouani qui a perdu Amar Kerouani tué à Magramane par Joseph Torat, fils d'un colon, son frère Belgacem et leurs cousins Kerouani Khoutir et Lakhdar exécutés à la prison d'El Harrach, nous donne un aperçu sur l'ampleur de la boucherie. Notre supplice ne s'arrête pas là. Des jours après (précisément le mardi 22 mai 1945), l'armée française oblige des centaines d'indigènes (femmes, hommes, enfants et vieillards) d'Amoucha, de Tizi n'Bechar, d'Oued El Berd et d'autres localités de la région, à rejoindre pieds nus la plage de Melbou (Béjaïa) pour y demander pardon à l'autorité militaire, principale responsable du bain de sang de Mai 1945», a poursuivi Na'Aldjia. En soulevant la question de la fameuse «cérémonie», Na'Aldjia ouvre une brèche, oblige Messaoud Chetibi à mettre les points sur les «i». «La pseudo histoire de reddition est un mensonge fomenté de toutes pièces par le système colonial.» **Kamel Beniaïche**

SÉMINAIRE SAUR LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 À GUELMA

## La polémique autour des archives nationales persiste

Le séminaire organisé jeudi dernier par l'université du 8 Mai 1945 de Guelma sur les massacres perpétrés par la France coloniale, un tristement célèbre 8 mai 1945 à Sétif, Kherrata et Guelma, a eu son lot de rebondissements.

Les historiens chercheurs qui y ont pris part ont répondu sans détour lors des débats, en jetant l'anathème sur les détenteurs des archives, quelles soient françaises ou nationales. «A Aix-en-Provence (France), ils nous donnent ce qu'ils veulent et chez nous aux Archives nationales, c'est la bureaucratie sans limite, sans jamais savoir si ce que nous demandons à consulter existe ou pas», a déclaré à El Watan, un chercheur universitaire en histoire contemporaine. Et de préciser : «Nos étudiants doctorants subissent le même sort.» Voilà en clair, les difficultés auxquelles sont confrontés les historiens nationaux taxés de trop se focaliser sur les archives françaises. Dans cette optique, il a été suggéré de consulter d'autres institutions étrangères. «Les services secrets américains sont au fait de ce dossier. La consultation des archives de la CIA peut apporter toute la lumière sur cette page sombre de l'histoire coloniale française en Algérie», a révélé un intervenant. Le nombre des civils massacrés entre mai et août 1945 a été aussi sujet à questionnement. «Il est impossible de déterminer avec exactitude le nombre de personnes massacrées. Il y a certes un chiffre politique de 45 000 morts côté algérien et 1165 musulmans tués, pour la France coloniale. Mais faute d'être reconnues officiellement comme martyrs au même titre que ceux de la Guerre de Libération nationale

ici en Algérie, les personnes qui ont été exterminées sont de parfaits anonymes ou du moins la grande majorité», a-t-on avancé lors des débats. Dans ce contexte, Mohamed Nemamcha, député et ex-recteur de l'université de Guelma, a réagi. «Le ministre des Moudjahidine a annoncé récemment que cette question sera étudiée», dira-t-il, sans apporter plus de précision. Ainsi, 76 années se sont écoulées depuis les massacres du 8 Mai 1945 et les débats s'animent toujours à chaque séminaire qu'organise, depuis des années, l'université de Guelma. «Mais le devoir de mémoire restera inébranlable, tant que l'histoire n'a pas livré tous ses secrets», selon le professeur Ellagoune Salah, recteur de l'université 8 Mai 1945. «Nous avons un sérieux problème avec nos archives nationales. Et d'abord avons-nous des archives ? Ont-elles été détruites par l'humidité, l'eau des caves et les rongeurs. Ou tout bonnement cachées des regards pour éviter de graves conséquences ?» a lancé un conférencier. Bien évidemment s'appuyant sur des archives françaises déclassées depuis très longtemps, le professeur Mohamed Chergui de l'université de Guelma donne quelques exemples de massacres perpétrés à Guelma sur des civils, à l'image de l'exécution sommaire de neuf habitants de la ville par les milices de l'époque, sous ordre du tristement sanguinaire André Achiary, sous-préfet de Guelma. La chronologie des faits, telle qu'elle est rapportée par voie orale ou transcrite à travers un procès-verbal du commissariat de police de l'époque, révèle à quelques détails près qu'il y a eu un crime contre

des civils, généralement arrêtés au hasard, par les milices en furie créée par André Achiary, ancien commissaire de police, superviseur et meneur de cette même milice coloniale qu'il venait d'armer, en mai 1945, de 75 fusils puisés dans les stocks de la gendarmerie de la ville. Il mourut en chef exilé de l'OAS à Madrid en 1983. En effet, c'est le commissaire Buisson, chef de la brigade mobile à Guelma dans son rapport n°943 du 25 mai 1945 qui a adressé, au directeur de la sûreté générale d'Algérie, une correspondance dont voici le contenu : «J'ai l'honneur de faire connaître à monsieur le directeur de la sûreté générale de l'Algérie que les excitateurs ci-après qui avaient dirigé et participé aux manifestations du 1<sup>er</sup> au 8 Mai 1945 à Guelma ont reconnu avoir déclenché 'le mouvement partout' sur ordre d'Alger. Ils ont été fusillés sur ordre de M. le sous-préfet. 1- Ouarsi Mabrouk, commerçant - trésorier des Amis du manifeste. 2- Abda Smaïl, commerçant 24 ans - secrétaire général. 3- Ouarsi Amar, étudiant - 19 ans - propagandiste. 4 - Bensouilah Abdelkrim - 32 ans - propagandiste 5 - Chourfi Messaoud - gargotier - 22 ans - propagandiste. 6- Abda Ali - 20 ans 7- Douaouria Hamid, négociant, 20 ans - propagandiste. 8 - Oumerzougue M'hamed - 28 ans - négociant - propagandiste. 9 - Benazzoug Smaïl, négociant - 24 ans - propagandiste.» Des intervenants à ce séminaire ont souligné : «Les jours qui suivirent cette exécution sommaire, et afin de ne pas attirer l'attention du ministère de l'Intérieur de l'époque, ce sont les mêmes milices sous les ordres du sous-préfet André Achiary qui

procéderont pendant 10 jours à alimenter le four à chaux vive d'Héliopolis en cadavres de personnes qui furent froidement assassinées quelques heures auparavant et parfois même déterrés à la hâte des fosses communes et nombreux charniers dans la région de Guelma.»

## LES CHIFFRES DE TOUTES LES CONTROVERSES

La propagande, la désinformation et les repréailles coloniales françaises menées par le général Raymond Duval donnèrent les chiffres de 1165 musulmans et 102 colons tués. Des chiffres devenus officiels de ce côté de la barrière et repris en 1946 par le gouverneur général d'Algérie Yves Chataigneau. Deux années plus tard, en 1947, le journal Egalité du principal leader nationaliste algérien, Ferhat Abbas, donna les chiffres de 15 000 à 20 000 musulmans tués lors des massacres de Mai 1945 entre Sétif et Guelma. Le journal des Oulema musulmans cita 90 000 morts. L'Algérie libre et indépendante, quant à elle, retiendra officiellement 45 000 morts, ont confirmé les enseignants chercheurs à Guelma. Quoi qu'il en soit, faute de ne pouvoir pleinement exploiter les archives françaises, les archives nationales demeurent sujettes à quiproquo. «Ce qui semble une évidence pour nos archives, notamment celles du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales) qui était le service de renseignement de l'ALN durant la guerre d'Algérie, ici chez nous, demeure un mystère complet. Où sont-elles entreposées ?» s'interroge-t-on. **Karim Dadci**

## AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2021

# Vers la hausse des dépenses budgétaires de l'Etat

● Un texte qui a apporté plusieurs modifications à la loi initiale, notamment dans l'augmentation des dépenses budgétaires et la revue à la hausse de certaines taxes pour soutenir les recettes de l'Etat.

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a présenté lors de la dernière réunion du gouvernement l'avant-projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2021. Un texte qui a apporté plusieurs modifications à la loi initiale, notamment dans l'augmentation des dépenses budgétaires et la revue à la hausse de certaines taxes pour soutenir les recettes de l'Etat. L'avant-projet propose aussi de nombreuses mesures pour soutenir les investissements et lever des entraves. Ainsi, selon les estimations du texte de l'avant-projet de la LFC 2021 rapporté par plusieurs sources médiatiques, les autorités ont prévu une légère hausse des budgets de fonctionnement de plus de 350 milliards de dinars, pour atteindre 5660 milliards de dinars, et celui d'équipement de plus de 179 milliards de dinars, à 2970 milliards de dinars. Cette variation permettra d'atteindre un niveau de dépenses équivalent à 8640 milliards de dinars, destiné notamment à faire face à de nombreuses charges liées à plusieurs secteurs. En effet, ces dépenses seront consacrées en particulier au fonctionnement des dix nouvelles wilayas créées récemment et au paiement des indemnités des employés du secteur de la santé et ceux de l'intérieur – 35 milliards de dinars – en outre de la somme de 8 milliards de dinars supplémentaires consacrés à l'acquisition des vaccins contre la Covid-19. Le nouveau budget prévoit aussi 50 milliards de dinars pour le versement des retards de paiement constatés dans le secteur de l'éducation. L'Etat a consacré aussi cette hausse dans les dépenses pour soutenir les produits subvention-

nés, qui connaissent une hausse des prix sur les marchés internationaux, à l'instar de la poudre de lait et du blé de mouture que l'Algérie importe en quantités très importantes, en attendant l'adoption d'une réforme du système de subvention d'ici la fin de l'année. Ces dépenses vont aussi assurer la tenue des élections législatives et locales ainsi que le versement à la CNAS de ses créances liées aux soutiens de la caisse pour les tests PCR et les scanners.

Concernant le budget d'équipement, il est prévu des hausses liées à la réalisation des projets dans les zones d'ombre pour les infrastructures de base, à l'instar des chemins ferroviaires et des routes.

Autant de dépenses qui auront un impact sur le déficit budgétaire, qui est lui aussi revu à la hausse pour atteindre les 3950 milliards de dollars, soit une augmentation de 540 milliards de dinars par rapport à ce qui a été prévu dans la LF de 2021.

### UNE HAUSSE ATTENDUE DES PRIX DES PRODUITS DE TABAC

L'avant-projet de loi a prévu aussi une hausse d'une taxe additionnelle pour la production des produits de tabac, pour atteindre les 32 DA pour un paquet de tabac au lieu des 22 DA actuels. Pour précision, cette taxe additionnelle a été introduite durant la loi de finances 2002 où elle a été de l'ordre de 2,50 DA le paquet, et elle a été revue à la hausse durant les différentes lois des finances pour atteindre les 22 DA en 2020. Il est également instauré une nouvelle taxe complémentaire de 10% sur les bénéfices des sociétés de tabac. Ainsi l'IBS, qui est de l'ordre de 19% en ce moment,

passera à 29% pour les sociétés productrices de tabac.

La mouture présentée par le ministre des Finances propose, par ailleurs, de réduire le montant lié à la libéralisation obligatoire du capital social de 500 millions de dinars à 100 millions de dinars pour ceux qui souhaitent investir dans la production de tabac destiné à la chique ou à la mastication, ce qui ouvrirait la voie à l'investissement dans l'industrie du tabac à chiquer.

### VERS L'ABANDON DE L'IMPORTATION DE VOITURES D'OCCASION DE MOINS DE TROIS ANS

Dans l'avant-projet de la même loi complémentaire, le législateur a proposé de séparer les procédures et les mesures liées aux opérations de dédouanement pour les voitures d'occasion de moins de trois ans, afin d'assurer la libéralisation des opérations d'importation de véhicules utilitaires de transport des personnes, des marchandises et nouveaux produits.

En revanche, il a été proposé d'élargir l'avantage de la réduction de 75% de la taxe sur l'activité professionnelle aux opérateurs spécialisés dans l'installation de kits de gaz de propane liquéfié et de carburant «Sirghaz».

### SUPPRIMER LA DOUBLE IMPOSITION DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Le gouvernement a présenté, à travers le projet de loi de finances complémentaire, plusieurs propositions de procédures et de mesures pour supprimer la double imposition des produits de la finance islamique, à l'instar des mesures fiscales affectant la

taxe sur les bénéfices des sociétés et la taxe sur l'activité professionnelle, qui seront soumis sur la base de la marge bénéficiaire liée à la valeur ajoutée au lieu du chiffre d'affaires d'entreprise pour les opérations bancaires liées à la «mourabah», ainsi que d'autres mesures qui visent à attirer les meilleurs avantages de la banque islamique.

Les propositions comprenaient également des mesures liées au soutien du secteur de la santé, en élargissant l'exemption des frais sur la valeur ajoutée et des droits de douane pour les matières premières employées dans la fabrication de produits pharmaceutiques et les équipements médicaux utilisés face à la pandémie de Covid-19.

Sinon globalement, le législateur a gardé les mêmes indicateurs macroéconomiques de la loi des finances initiale, en maintenant le prix de référence du baril de pétrole à 40 dollars et un prix du marché de 45 dollars contre un taux de change moyen de 142,20 DA pour un dollar, alors que le gouvernement projetait, dans le projet, d'atteindre un taux de croissance d'environ 4,2%. Les rédacteurs du projet de loi prévoient que les exportations de carburant dépasseront les 23,6 milliards de dollars, contre 30,4 milliards de dollars pour les importations, ce qui donnera un déficit de la balance des paiements d'environ 3,6 milliards de dollars, et la croissance de la production hors hydrocarbures de 3,1%, tandis qu'un taux de change du dinar face au dollar est maintenu, selon les premières prévisions, c'est-à-dire à 142 DA le dollar.

Khelifa Litamine

## BANQUES PUBLIQUES 8 MILLIARDS DA MOBILISÉS PAR LA FINANCE ISLAMIQUE

Une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars a été mobilisée par les banques publiques grâce au lancement des produits de la finance islamique, selon un premier bilan présenté mercredi lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. «Les premiers résultats enregistrés dans ce domaine sont encourageants puisqu'ils indiquent la mobilisation d'une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars jusqu'à maintenant», est-il noté dans un communiqué des services du Premier ministre. Le même bilan fait état d'un financement de nouvelles activités, dans le cadre de la finance islamique, d'un montant de 500 millions de dinars. Le nombre de comptes ouverts selon la formule de la finance islamique a atteint les 12 000, ajoute la même source. M. Djerad a demandé au ministre des Finances de densifier les efforts pour la concrétisation des actions envisagées par le gouvernement dans le cadre de l'élargissement de l'offre de produits financiers, notamment dans le domaine de la finance islamique, selon le communiqué. APS

## HYDROCARBURES DEUX PROJETS DE DÉCRETS EXÉCUTIFS EXAMINÉS

Le gouvernement a examiné, mercredi dernier lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, deux projets de décrets exécutifs définissant les procédures de demande d'une concession de transport par canalisation et les modalités de répartition des quantités d'hydrocarbures sur des périmètres d'exploitation dont la production est traitée dans une installation de traitement partagée.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, le premier projet de texte définit les procédures de demande d'une concession pour le transport par canalisation des hydrocarbures. Ce texte apporte des améliorations aux procédures actuelles, tenant compte du retour d'expérience sur les dix dernières années en matière de gestion des aspects liés aux concessions de transport par canalisation des hydrocarbures, souligne la même source.

Quant au second projet de texte, il définit les modalités de répartition des quantités d'hydrocarbures sur des périmètres d'exploitation dont la production est traitée dans une installation de traitement partagée, a indiqué le communiqué. En effet, la loi n° 19-13, régissant les activités d'hydrocarbures, permet aux opérateurs de traiter les quantités d'hydrocarbures issues d'un périmètre d'exploitation dans une installation qui se trouve au niveau d'un autre périmètre d'exploitation couvert par une autre concession ou contrat d'hydrocarbures, est-il expliqué. Dans ce cadre, ce projet de texte vient encadrer les exigences en matière de comptage des quantités d'hydrocarbures afin de déterminer les quantités devant être soumise au paiement de la redevance hydrocarbures au titre de chaque périmètre d'exploitation, ajoute le communiqué, repris par l'APS. R. E.

## MICROCRÉDITS

# Plus de 900 000 projets financés depuis 2005

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), Abdelfattah Djebnoun, a fait état, avant-hier à Alger, du financement de plus de 900 000 projets depuis 2005, ayant permis la création de plus d'un million d'emplois, précisant que la femme avait bénéficié de 64% de ces projets.

«L'Angem a financé 942 000 projets dans le cadre du microcrédit, depuis son lancement en 2005, ayant permis la création de 1 380 000 emplois directs et indirects», a indiqué M. Djebnoun, en marge de la clôture d'une exposition de produits artisanaux et artistiques locaux au profit du corps diplomatique accrédité en Algérie au siège du ministère des Affaires étrangères. Les femmes ont bénéficié de 64% de ces projets, a-t-il ajouté. Les microcrédits sont destinés à toutes les catégories, notamment les femmes travailleuses en général et celles au foyer en particulier. Ce dispositif est dédié également aux petits artisans et éleveurs, les ex-détenus relaxés récemment et les diplômés des instituts de

formation professionnelle et des universités, a expliqué le DG de l'Angem, cité par l'APS. Le programme de l'Angem attire les femmes, notamment grâce à «la simplicité des projets, il est le seul crédit qui permet à la femme de rester chez elle et d'exercer une activité économique en même temps», a-t-il souligné. Concernant la valeur des crédits accordés par l'agence, M. Djebnoun a souligné que ceux relatifs à l'achat de matières premières sont estimés à «100 000 DA, et pour les wilayas du Sud à 250 000 DA, tandis que les crédits destinés à l'acquisition de matériel s'élèvent à 1 million de dinars», précisant que «tous les prêts sont sans intérêt, compte tenu de l'objectif social de l'agence de venir en aide aux catégories vulnérables en plus de son objectif économique». Quant aux délais de remboursement, ils atteignent «36 mois pour un prêt de 100 000 DA et 56 mois pour celui de 250 000 DA. Quant à un prêt de 1 million de dinars, les délais de remboursement atteignent 11 ans, avec possibilité de rééchelonnement des dettes en cas de retard».

Concernant l'exposition organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, à travers l'Angem, ainsi que par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à travers la Chambre de l'artisanat, le même responsable a déclaré que c'était «la troisième du genre durant ce mois de Ramadhan, après celles organisées les 22 et 29 avril dernier, destinées aux missions diplomatiques en Algérie, le produit de l'artisanat national et du patrimoine culturel et civilisationnel de notre pays et de le promouvoir à l'étranger». A l'occasion, il a mis l'accent sur la «qualité» du produit artisanal algérien, qui lui permet de «concurrencer les produits internationaux», notant que l'agence a tenu à donner l'opportunité à un grand nombre d'artisans et propriétaires de micro-projets de participer à ces expositions, qui sont organisées pour la première fois au niveau du ministère des Affaires étrangères et destinées aux missions diplomatiques en Algérie.

R. E.

## VISITE DU MINISTRE DE L'HABITAT À BISKRA Remise des clefs de 1735 logements sociaux

J eudi dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a effectué une visite dans la wilaya de Biskra. À l'École des sports olympiques, il a assisté à une cérémonie de remise des clefs de 1735 logements sociaux à un panel représentatif de bénéficiaires, dont des femmes seules avec des enfants, des personnes aux besoins spécifiques et des pères de famille aux faibles revenus. L'émotion des heureux élus était au rendez-vous, a-t-on constaté. «*Il est heureux qu'une telle quantité de logements aient été réalisés par des bureaux d'études, des ingénieurs, des architectes et des techniciens algériens et avec des matériaux de réalisation nationaux. En application des orientations du président de la République, nous accordons une importance particulière au secteur de l'habitat et des travaux publics et à la qualité des îlots urbains réalisés*», s'est félicité l'hôte de la Reine des Ziban. Avant cela, la délégation ministérielle avait inspecté des logements-témoins au nouveau pôle urbain Mohamed Assami de la zone Ouest où les responsables locaux du secteur de l'habitat lui ont brossé un tableau complet de la consistance des programmes de construction de logements effectivement finalisés, lancés ou paralysés pour diverses raisons. Comptant 157 188 logements pour 734 765 habitants, le taux d'occupation par logement (TOL) dans la wilaya de Biskra est de 4,67 individus par logement. Au titre du plan quinquennal 2015-2019 et des programmes sectoriels 2020 et 2021, la réalisation de 20 125 logements avait été planifiée par les directions publiques en charge de l'habitat et des organismes de modélisation, d'études et d'analyses de la faisabilité des projets. Sur ce quota de logements en principe réceptionnés ou du moins en finition, 11 786 unités d'habitation restent à l'état de simples plans, alors que les souscripteurs et les bénéficiaires n'en finissent pas de ronger leurs freins, a-t-on relevé. «*Les projets de construction de logements doivent désormais s'inscrire dans la perspective de cités intégrées dotées de toutes les commodités et fonctionnant à l'énergie solaire. Il faut finaliser tous les projets de construction de logements restant en suspens à Biskra, lancer les travaux de VRD tertiaire et secondaire dès que 50% du taux de réalisation est atteint, penser à garder un cachet architectural local, harmonieux et sans disparité, choisir une végétation adaptée au climat pour agrémenter ces nouvelles cités et strictement veiller à la qualité des travaux et au respect des délais contractuels de réalisation*», a préconisé le ministre en promettant pour Biskra d'autres projets de construction de logements pour résorber les demandes en habitats sociaux lesquelles dépasseraient les 20 000 unités rien que pour le chef-lieu.

Hafedh Moussaoui

## HABITUDES DE CONSOMMATION DURANT LE RAMADHAN À CONSTANTINE

# Quand la galette fait de l'ombre au pain

● Au début du mois de Ramadhan, les boulangers jetaient quotidiennement environ 7000 baguettes de pain non vendues.

De nouvelles habitudes de consommation deviennent plus remarquables durant le Ramadhan de cette année à Constantine. Face à une diminution considérable de la consommation du pain durant ce mois, on note une hausse importante de la demande sur la galette, toutes formes confondues. Des chaînes se forment chaque jour, notamment dans l'après-midi, quelques heures avant la rupture du jeûne devant les lieux de vente de galette, dont la fabrication a pris les allures d'une importante activité commerciale. Pour cela, il n'y a qu'à voir les grossistes des produits alimentaires de la cité populaire des Frères Abbas (Oued El Had), où la galette se vend en gros au même titre que les autres produits. D'ailleurs, elle trône en bonne place à côté des feuilles de khatfa (dioul) et du raghif. Interrogés devant les files d'attente, plusieurs clients affirment avoir banni le pain durant le Ramadhan, malgré la différence de prix. Précisément, le prix d'une baguette de pain varie entre 10 et 20 DA, contrairement à la galette qui coûte entre 60 et 80 DA.

«*La qualité de la baguette du pain rotatif est complètement différente de celle des années précédentes. Non seulement il n'a aucun goût, mais il est dangereux pour la santé à cause des produits ajoutés, dont l'améliorant. Les gens commencent à prendre conscience du risque de ce pain. C'est pourquoi ils préfèrent se diriger vers les vendeurs de galette, qui ont l'embaras du choix*», a déclaré Mouna. Hamid ajoute : «*Pour moi, le pain vendu actuellement est une arnaque. Même les gens qui ne l'achètent plus le préparent actuellement à la maison*». De leur côté, nombreux sont les vendeurs de galettes qui ont enregistré une importante hausse de la demande durant ce mois, précisément par les couples de vieux ou les femmes qui travaillent. Un vendeur exerçant au boulevard Boudjeriou au centre-ville de Constantine affirme que la demande sur la galette a doublé, de même aussi pour le



PHOTO: AHCENE BOUSSOUF

La demande sur ce produit connaît une forte hausse

fameux khobz dar (Pain maison). Mais il faut noter que cette hausse de la consommation de la galette durant le Ramadhan est temporaire. Elle est due essentiellement aux habitudes alimentaires des Constantinois qui préfèrent de loin ce produit sur leur table aux côtés de la traditionnelle chorba. C'est différent par rapport au pain qu'on consomme les autres périodes de l'année. Pour sa part, Abdelaziz Bougarne, président de l'union des boulangers de la wilaya de Constantine, n'était pas du même avis. Cette réduction, selon ses dires, est liée à plusieurs facteurs, dont la baisse du pouvoir d'achat. En termes de chiffres, M. Bougarne affirme qu'au début du mois de Ramadhan, les boulangers jetaient quotidiennement environ 7000

baguettes non vendues. «*Nous avons remarqué cette baisse de consommation, avant le mois de Ramadhan, mais elle n'était pas si brutale. Durant les dix premiers jours du Ramadhan, un seul boulanger produisait environ 700 baguettes/jour et jetait environ 500, cela sans compter le gaspillage des citoyens. Ce pain invendu est orienté vers les étables comme nourriture pour le bétail. Ce qui nous a poussés à réduire la production, le nombre de travailleurs et fermer temporairement 35 boulangeries, surtout celles situées dans les zones rurales*», a regretté M. Bougarne. Et de poursuivre que même les vendeurs de galette ont connu une baisse de 40 %, à cause de la Covid et de la baisse du pouvoir d'achat.

Yousra Salem

## SOUK AHRAS

# Un climat de précampagne pour les législatives

À quelques jours du début de la campagne électorale à Souk Ahras, des alliances se forment, d'autres se décomposent, des groupes émergent et d'autres se dissipent au gré de la situation, des actes de bienfaisance à relents propagandistes sont perceptibles et des rivalités ont déjà pignon sur rue. Des dizaines de locaux sont loués à des prix qui dépassent l'entendement et beaucoup d'argent coule et au moment même où l'érosion du pouvoir d'achat alimente les protestations dans plusieurs secteurs de la Fonction publique. Ce

sont encore d'anciens élus et autres députés réduits à la faveur de la dissolution de l'APN en citoyens lambda qui refont surface en souhaitant tirer profit de la dispersion des voix des électeurs que pourrait engendrer cette multiplication inattendue des candidats. Un vœu qui leur sera difficile à exaucer face à des électeurs épris de renouveau. Des élus locaux présents en surnombre sur les listes en en compte plusieurs dizaines. Parmi eux un nombre important de transfuges qui ont préféré changer de couleur partisane à la recherche d'une vir-

ginité politique sous d'autres casquettes ou, à défaut, sous la bannière des indépendants. C'est le cas pour plus d'une trentaine de militants et anciens élus du FLN. Ces derniers qui comptent un nombre incalculable de poursuites judiciaires, notamment des affaires de détournement et de dilapidations de deniers publics, dont les procès n'ont pas encore été ouverts, voient en ces élections une chance du dernier quart d'heure. D'autres encore préfèrent miser sur leur progéniture, leur fratrie ou leurs relais locaux. La mouvance islamiste,

toutes formations confondues, tente désespérément de rassembler son assiette électorale devenue à son tour sceptique, incrédule et peu portée sur la chose politique. En milieu rural où l'esprit d'appartenance est encore présent et où la mobilisation est possible à travers les grands cercles familiaux, les futurs candidats se font populaires et dépendants. De fait, ce sont 18 partis et 23 listes indépendantes qui ont officiellement déposé leurs candidatures au niveau de l'ANIE avec un nombre global de 328 noms.

A. Djafri

## DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES NÉCESSITEUX

Lundi dernier, le coup d'envoi d'une caravane transportant 3300 lots de produits alimentaires destinés aux familles nécessiteuses des différentes régions et communes a été donné par le wali de Souk Ahras. Selon M. Saouli, le directeur de l'action sociale (DAS), cette opération, qui entre dans le cadre de la prise en charge des couches défavorisées pour les derniers jours du mois de jeûne, est le résultat d'un travail commun des autorités locales en coordination avec les opérateurs économiques, les investisseurs, les entrepreneurs et les bienfaiteurs de la wilaya. Le tout sous les bons auspices

de la wilaya, selon la déclaration du même responsable. Il ajoutera, à ce titre, que chaque lot contient 17 produits, dont ceux de première nécessité, l'huile de table et la semoule entre autres. Le DAS a déclaré l'achèvement de l'opération d'aide financière (soit 10 000 DA pour chaque inscrit), entamée simultanément avec celle de la remise des couffins de Ramadhan lancée les premiers jours du mois sacré pour un montant global de 34 millions de centimes. De son côté, le wali de Souk Ahras a lancé des signes de reconnaissance à l'adresse des partenaires économiques locaux pour l'intérêt qu'ils

portent à la situation des familles nécessiteuses. «*L'aide apportée à cette couche de la société traduit un sens aigu de la citoyenneté et une volonté de faire en sorte que ce mois de piété soit une occasion pour nous tous de partager des moments de solidarité avec nos concitoyens, ceux des zones d'ombre inclus, cette opération a été rendue possible grâce aux initiatives des bonnes volontés parmi nos partenaires qui ont fait preuve d'un engagement responsable en cette circonstance au point où l'abondance des produits alimentaires a dépassé nos besoins*», a-t-il indiqué.

A. D.

## RELIZANE

# Les communaux manifestent leur colère

● A Relizane, à Djidiouia, à Hemdena, à Oued Djemaâ, à Sidi Saâda et dans les autres communes, des dizaines d'employés des communes ont manifesté leur colère pour réclamer l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

**A** lors que les syndicats autonomes du secteur de l'éducation se sont « greffés » au mouvement de protestation des enseignants enclenchés depuis des jours, le tour est venu cette fois-ci aux employés des collectivités locales.

En effet, les communaux des différentes circonscriptions de la wilaya ont observé ce week-end des sit-in devant les sièges de leurs mairies. A Relizane, Djidiouia, Hemdena, Oued Djemaâ, Sidi Saâda et dans les autres communes, des dizaines d'employés de cette frange de la fonction publique se sont manifestés pour dénoncer leur mal-vivre. « Nous sommes les marginalisés de la société », a tempêté un des manifestants en lançant : « Dans l'un de ses discours, le président de la République a bien affirmé la revalorisation du SMIG à 20 000 DA mais depuis cette déclaration rien n'a changé sur nos mensualités. Certains continuent de percevoir 180 00 DA au moment où les employés dans les différents dispositifs



Les APC vivent une fronde sociale

d'insertion professionnelle sont toujours payés entre 5400 DA et 11 000 DA. » Un autre lui emboîtera le pas en rappelant les corvées qu'endurent les communaux. « Nous sommes les premiers mobilisés dans les cas d'inondations ou d'incendies, nous sommes chargés des opérations de nettoyage et d'autres

charges, mais nous sommes les premiers qui souffrent de la hogra », a-t-il renchéri avec amertume. Et d'ajouter : « Que puis-je acheter pour mes enfants avec cette misère de 5400 DA ? » En plus de la révision du point indiciaire, les mécontents réclament leur intégration dans des postes durables. « Nous nous sommes sacrifiés

depuis des années. Certains d'entre nous sont là depuis plus d'une dizaine d'années et attendent toujours leur insertion directe (sans recourir aux examens) dans des postes permanents », ont-ils crié, en précisant : « Nous méritons ces postes sur lesquels on a travaillé depuis notre jeunesse. » **Issac B.**

## NOUVELLES DE L'OUEST

## RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 À MOSTAGANEM

Plus de 300 lits d'hospitalisation pourront être mobilisés dans la wilaya de Mostaganem, pour la prise en charge des malades en cas d'une recrudescence du Covid-19.

La direction de la santé et de la population (DSP) de Mostaganem a réservé plus de 300 lits d'hospitalisation. On indique également que les hôpitaux concernés ont augmenté leurs capacités de stockage de l'oxygène à usage médical. Ce qui permettra la prise en charge sans difficulté en réanimation des patients atteints de la Covid-19. Dans le même contexte, on souligne que 4000 personnes ont été vaccinées et 6000 doses de vaccins anti-Covid-19, ont été réceptionnés. Des réunions périodiques sont prévues chaque semaine dans le but d'assurer une dynamique de soutien à la campagne de vaccination Covid-19 qui se poursuit toujours, a-t-on précisé. **L. H.**

## RÉOUVERTURE DU MARCHÉ AÏN SEFRA

Fermé depuis plus de quatre longues années, soit le 16 janvier 2016, suite aux travaux relatifs au projet du tramway (viaduc), le marché Aïn Sefra, pôle d'attraction à Mostaganem, est de nouveau accessible avec de nouveaux stands. Les 410 marchands de fruits et légumes s'y sont installés. Cette réouverture était très attendue, non seulement par les marchands, mais aussi par les populations de la wilaya de Mostaganem. Pour rappel, le marché Aïn Sefra, où des milliers de clients y défilaient chaque jour, a été fermé le 16 janvier 2016. A cet effet, les 410 vendeurs ont été transférés aux différents marchés couverts de la ville. Les commerçants ont bénéficié d'une indemnisation mensuelle de 18 000 DA chacun durant toute la période des travaux. **L. H.**

## SAISIE D'UN IMPORTANT LOT DE FUMIGÈNES À HEMADENA

Les éléments de la sûreté urbaine de Hemadena, chef-lieu de daïra sise à quelque 30 bornes à l'est de Relizane, ont réussi, à la faveur d'une information parvenue à leur service et dénonçant un commerce illicite de produits explosifs, la saisie de pas moins de 171412 unités de fumigènes, apprend-on de sources concordantes. Les policiers, forts d'un mandat de perquisition du procureur, ont fouillé le domicile du mis en cause avant de découvrir le lot sus indiqué assure-t-on. Les investigations entamées après l'arrestation de l'auteur ont vite abouti à l'identification de son acolyte, précise-t-on. Entendus, les deux accusés ont été présentés au parquet pour répondre au grief retenu contre eux qu'est la détention illégale de produits dangereux. **I. B.**

## DÉCOUVERTE DE QUATRE CARCASSES DE BAUDET À TAGDEMT

Une brigade mixte, composée d'un élu de la commune de Tagdempt, gendarmes de Mechraa-Sfa et d'un vétérinaire entre autres, s'est déplacée récemment dans un lieu où été « découvert les carcasses désossées de quatre baudets », nous a déclaré hier, Belarbi Ouadhah, maire d'obédience RND de Tagdempt, 7 km au nord est du chef-lieu de wilaya. Selon notre interlocuteur, « il a été procédé à la destruction et l'enfouissement de ces restes d'animaux » que beaucoup soupçonnent d'être écoulés sur les marchés et boucheries de la ville de Tiarat. Hier et, en dépit de nos tentatives d'avoir d'amples informations sur cette découverte l'on est resté sur notre faim. Si au niveau de la DCP, on invoque la grève, à la DSA, le directeur intérimaire n'a pas répondu à nos sollicitations. **A. F.**

## L'ADE TENTE DE RÉCUPÉRER LES CRÉANCES IMPAYÉES À BÉCHAR

L'Algérienne des eaux (ADE) de Béchar étouffe sous le poids des créances non honorées et s'élevant à 100 milliards de cts accumulées au cours de plusieurs années. Une situation qui s'aggrave pour cette entreprise de distribution des eaux. Les abonnés ne s'empressent pas aux guichets pour s'acquitter de leurs dettes se trouvant sous le coup de butoir de la cherté de la vie. C'est ce qu'indique le chargé de la communication de cet organisme. Celui-ci vient d'annoncer la mise en place d'une cellule chargée de récupérer les créances détenues par les ménagères auxquelles des facilités de paiement leur seront accordées. « Celles-ci ont inévitablement des répercussions sur l'exploitation de nos services, les lourdes charges auxquelles notre entreprise a à faire face (paiement de l'énergie, CNAS, acquisition de matières chimiques, etc. » souligne le chargé de la communication. Ces créances ont aussi, précise-t-il, des conséquences sur le paiement des employés et qui probablement sera interrompu si la persistance du manque à gagner continue. S'agissant des administrations publiques récalcitrantes détentrices à hauteur de 50% des dettes vis-à-vis de l'entreprise, l'ADE compte saisir les ministères de tutelle relevant de ces administrations, a fait savoir le chargé de communication de l'ADE. **M. N.**

## YELLEL

# L'hôpital psychiatrique change de statut



Yellel sera dotée d'un établissement public hospitalier

**T**outes les mesures utiles ont été prises et mêmes des contacts ont été établis avec la tutelle du secteur de la santé et de la réforme hospitalière pour transformer l'hôpital de Yellel, une infrastructure spécialisée jusque-là dans la prise en charge des malades souffrants de troubles psychiques, en un établissement public hospitalier (EPH).

C'est ce que nous avons appris d'une source bien introduite dans le secteur. Des travaux d'aménagement sont prévus dans l'enceinte de l'établissement qui, assure-t-on, offre toutes les commodités pour la création d'un hôpital de 60 lits avec toutefois la réservation d'une aile indépendante pour sa spécialité de base. Cette structure, une fois réceptionnée

et inaugurée, assurera une couverture sanitaire à une forte population de la région ouest de la wilaya, a-t-on appris d'un cadre de la wilaya, qui précisera que les autorités locales ont par cette approche opté pour une exploitation rationnelle de la structure afin de répondre favorablement à la forte demande de la population qui n'a cessé de se plaindre de ses galères et ses évacuations sur l'EPH, Mohamed Boudiaf, du chef-lieu de la wilaya. Aussi, ajoute-t-on, il contribuera à l'amélioration des services et à l'allègement de la pression qui asphyxie l'EPH de Relizane. A vrai dire, le secteur de la santé à Relizane a enregistré une nette amélioration dans ses capacités d'accueil avec la réception de deux établissements publics hospitaliers (EPH) de 60 lits chacun dans deux régions connues par leur forte population, soient Ammi Moussa et Mendès. Cependant, la dotation de ces nouveaux établissements avec un personnel spécialisé et qualifié est très souhaitée pour optimiser les différents services ouverts jusque là et qui sont encore en stand by. **I. B.**

## USMA - MCA N'oubliez pas le spectacle !



PHOTO: DR  
Phase de jeu du match aller du championnat (2-2)

Affiche de ces 8<sup>es</sup> de finale de la coupe de la Ligue instaurée cette saison par la FAF pour pallier la défection de la coupe d'Algérie, la rencontre USMA - MCA de ce soir s'annonce indécise et ouverte pour les deux formations algéroises qui affichent une bonne forme ces derniers jours. L'équipe de Soustara, après avoir battu le CRB, a failli faire de même face au leader, l'ESS chez lui, se contentant d'un nul (1-1). Le retour en défense du joueur Bouchina sera d'un grand apport pour la bande à Zeghdoud. En revanche, la nouvelle recrue, Houari Baouche, n'est pas opérationnelle. Le joueur a ôté le plâtre et entamé le travail musculaire, a annoncé le club sur son site. Cette compétition constitue un objectif pour les deux clubs algéroises après la suppression de la coupe d'Algérie. Le même sentiment anime le Mouloudia d'Alger et

son entraîneur Nabil Neghiz. «*Je l'ai déjà dit, la coupe de la Ligue nous intéresse et fait partie de nos objectifs. Mais cela ne va pas être facile pour nous pour la simple raison qu'on est tombés sur l'USMA. Vous savez très bien que les derbys entre les deux équipes sont toujours indécis et compliqués à disputer. Cela dit, je peux vous le dire que nous allons faire un grand match face à l'USMA*», promet le technicien. Un match difficile et délicat, pour une affiche que beaucoup qualifient de finale avant l'heure. Le MCA se présentera avec un effectif presque au complet, avec notamment le retour de Hachoud et Frioui dans le onze. A signaler enfin que la direction du MCA avait demandé à la Ligue le report de cette affiche pour bien préparer son match aller des quarts de finale de la LDC face au WA Casablanca. Une demande rejetée du reste par la LFP.

T.A.S.

## JS KABYLIE - NA HUSSEIN DEY

### Lavagne espère une autre victoire

La JS Kabylie recevra aujourd'hui, à 22h30 au stade 1<sup>er</sup> Novembre 1954 de Tizi Ouzou, le NA Hussein Dey dans le cadre des 1/8<sup>es</sup> de finale de la coupe de la Ligue. De belles retrouvailles en perspective entre deux écoles de football ayant marqué l'épreuve populaire par leurs parcours. La JSK et le NAHD se sont rencontrés à 7 reprises en coupe d'Algérie dont deux fois en finale (1977 et 1979). La JSK a cumulé 5 succès face au Milaha contre deux défaites. Depuis sa dernière défaite en coupe d'Algérie face au NAHD qui remonte à 1979, la formation kabyle reste sur quatre qualifications de suite (1988, 1992, 1999 et 2006). C'est dire que les Sang et Or réussissent bien à la JSK dans ces joutes, au moins depuis quatre décennies. Les joueurs qui enchaînent les matchs sans répit jusqu'au derby maghrébin, le 16 mai en déplacement contre le Club Sfaxien, se préparent bien pour ces échéances importantes, dira l'entraîneur Denis Lavagne. «*L'état de santé*

physique et moral des joueurs est très bon. Il y a beaucoup d'enthousiasme et d'envie au sein de l'effectif. Nous n'avons pas de blessé, donc tout le monde est apte pour le match contre le NAHD qu'on a préparé pour le gagner comme toutes les autres rencontres, puis on verra ce qui se passera sur le terrain», a-t-il déclaré. Denis Lavagne comptera sur les trois nouvelles recrues et qualifiées pour faire tourner son effectif et faire face au calendrier infernal qui attend son équipe. «*J'espère que la qualification des trois nouvelles recrues nous aidera à faire ce turn-over afin d'aller loin*», a-t-il estimé. De son côté, le Nasria qui n'a plus gagné à Tizi Ouzou depuis plus de quatre décennies, tentera de réaliser l'exploit et décrocher la qualification aux quarts de finale. Une éventuelle qualification serait même une source de motivation pour la suite du parcours en championnat où l'équipe lutte pour s'extirper de la zone rouge.

A.T.

## CS CONSTANTINE Prometteur pour la suite

Avec le point ramené du stade Akid Lotfi, les Clubistes ont lancé leur phase retour de la Ligue 1 de la plus belle des manières, même si pour certains observateurs ils auraient pu prétendre à mieux, en ce sens que la trêve du WAT était beaucoup plus mouvementée que la leur en raison de la grève des joueurs. Toutefois, les supporters ont salué la reprise effectuée par les camarades de Sid Ali Lamri, laquelle a permis au CSC de continuer sur la bonne lancée amorcée depuis la prise en main de l'équipe par Miloud Hamdi en février passé, et du même coup de grignoter une place supplémentaire au classement et de se rapprocher davantage du podium. Au sujet

de la sortie de Tlemcen, le directeur sportif Yacine Bezaz, tout en reconnaissant que son équipe a perdu deux points, estime qu'inaugurer la 2<sup>e</sup> partie du championnat avec un résultat positif reste motivant pour la suite, surtout au vu des perturbations qu'a connues le club ces derniers temps. Reste maintenant à confirmer face au Paradou, dans le match reprogrammé pour samedi prochain, ce qui, tout en évitant aux Constantinois de jouer en diurne - le stade Benabdelmalek n'est pas doté d'éclairage -, chamboule sérieusement les plans de Miloud Hamdi, lequel sera obligé d'écourter le repos de l'Aïd et d'élaborer un programme d'entraînement alternatif.

M.B.

## DRBT

### Graïche suspendu deux ans

Le président du DRB Tadjanet (Ligue 2) Tahar Graïche, est suspendu deux ans dont un avec sursis de toutes activités liées au football, a annoncé hier la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel. Une sanction assortie d'une amende de 80 000 DA, ajoute la même source. Graïche est suspendu pour «*agression envers officiel de match en fin de partie*», lors du match ayant opposé, samedi passé, son équipe à l'AS Khroub (2-2). La sanction infligée à Graïche prendra effet à partir du 5 mai 2021. Le stade du Difaâ est également suspendu pour un match. La CD de la LNFA a également suspendu l'entraîneur des gardiens de but de l'ESBA, Hamzi Hakim, pour six mois, dont trois avec sursis, pour «*comportement antisportif envers officiel de match*». L'entraîneur des gardiens de but du RCB Oued R'hiou a, pour sa part, écoupé une suspension d'un an pour «*voies de fait sur joueur adverse sans lésion corporelle*». A.B.

## ASO CHLEF

### Un gardien de but à la rescousse

Un nouveau gardien de but a été officiellement engagé par l'ASO pour deux saisons, a indiqué le club jeudi sur sa page Facebook. Il s'agit de Mohamed Alaouchiche, 28 ans, du DRB Tadjanet, qui s'est déjà entraîné avec l'Olympique, ajoute la même source. Et de préciser que cette quatrième recrue a pu être enrôlée grâce à une dérogation accordée au club pour pouvoir remplacer le gardien de but titulaire, Nadjib Meddah, qui a eu une fracture du tibia et qui va l'éloigner des terrains jusqu'à la fin de la saison.

A. Yechkur

## Programme

### Coupe de la Ligue. 8<sup>e</sup> de finale

AUJOURD'HUI		
CRB	22H30	NCM
JSS	22H30	JSMS
ESS	22H30	WAT
JSK	22H30	NAHD
USMA	22H30	MCA

### Ligue 2 - 15<sup>e</sup> journée

AUJOURD'HUI		
GROUPE EST		
HBCL	15H00	MOC
USC	15H00	USMK
USMAN	15H00	DRBT
ASK	15H00	MCEE
CAB	15H00	NRBT
CRBOD	15H00	MSPB

### GROUPE CENTRE

IBLA	15H00	JSMB
USMH	15H00	RCK
USMB	15H00	WAB
MOB	15H00	ESBA
WRM	15H00	CRBT
RCA	15H00	ABS

### GROUPE OUEST

MCBOS	15H00	SKAF
CRT	15H00	RCBOR
CRBAO	15H00	JSMT
SCAD	15H00	USR
ASMO	15H00	OMA
MCS	15H00	IRBEK

## RÉUNION AVEC LES PRÉSIDENTS DE CLUBS PROFESSIONNELS

# Les nombreux chantiers qui attendent la nouvelle FAF

Charaf Eddine Amara a entamé son travail par un voyage à Doha pour le tirage au sort de la Coupe arabe, puis une réunion du Bureau fédéral et une autre avec les présidents de clubs. Un grand chantier attend le président de la FAF.



Réunion des membres de la FAF sous la présidence de Charaf Eddine Amara avec les présidents de clubs de la Ligue 1 au Sheraton d'Alger

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf Eddine Amara, a entamé son mandat sans temps mort. Au lendemain de son élection, il s'est envolé à destination de Doha au Qatar pour assister au tirage au sort de la Coupe arabe de la FIFA 2021. Il a mis à profit son court séjour dans ce pays pour nouer des contacts avec ses collègues présidents de Fédérations arabes, a rencontré les présidents de la FIFA et de la CAF et s'est entretenu avec le sélectionneur national, Djamel Belmadi. Quelques heures après son retour à Alger, il a présidé la première réunion du bureau fédéral et distribué les rôles et missions de chaque membre. Jeudi soir, il s'est réuni avec les présidents de clubs professionnels pour les rassurer sur la disponibilité de la Fédération à les accompagner dans les moments difficiles qu'ils traversent sur le plan financier. Depuis sa prise de fonction, il n'a pas chômé. Son agenda est très chargé, comme l'atteste son activité depuis quelques jours. Comme on dit, il a mis

les pieds dans le plat. Son hyper activité ne doit pas le soustraire à ses missions et obligations capitales qui sont le développement du football à tous les niveaux, à commencer par le football amateur, le parent pauvre depuis toujours, les petites catégories, les directions techniques de wilaya, régionale et nationale qui élaborent les plans et stratégies de développement, la révision des statuts et règlements, le système de compétition, l'arbitrage, bien sûr, sans oublier les questions de l'éthique, l'indépendance, la transparence, la bonne gouvernance, l'intégrité, l'éligibilité, la composition et les missions des organes juridictionnels, les organes de contrôle et de gestion qui doivent être conformes aux statuts standards de la FIFA. Des chantiers autrement plus importants que les soucis matériels de soi-disant clubs professionnels, qui en fait sont des sociétés en faillite au regard du code de commerce qui les régit. Charaf Eddine Amara doit éviter coûte que coûte de tomber dans le piège du président de l'équipe nationale et du football profes-

sionnel. D'où la nécessité, voire l'impérieuse obligation de prendre constamment le pouls du football de la base à travers l'installation d'ateliers permanents qui prendront quotidiennement la température du football de la base, longtemps considéré comme la quatrième roue du carrosse. Seul, il ne pourra rien faire, ni répondre aux profondes attentes du football amateur. Son accompagnement par des personnes intègres, sans passé douteux, compétentes, engagées, jalouses de la réputation et des valeurs du football ne sera pas de trop. Il sait qu'il aborde une étape charnière de son mandat et qu'il doit se démarquer dès le départ des pratiques et gestions qui ont rivé le football au fond qu'il a touché depuis des années. Pour réussir, le président de la FAF doit rapidement opérer une rupture radicale avec le passé lointain et récent. Chaque jour qui passe lui sera compté. Le football est un vaste chantier. Le professionnalisme marquant et l'arbitrage ne sont pas les éléments exclusifs du puzzle du ballon rond.

Yazid ouahib

## BELMADI ESPÈRE DISPUTER JUSQU'À 3 RENCONTRES EN JUIN

### Algérie - Mauritanie confirmé pour le 3 juin



PHOTO: LIVES

Le sélectionneur national Djamel Belmadi et la FAF ont pris les devants en prévision de la prochaine fenêtre FIFA du mois de juin, en programmant une série de matchs amicaux, et ce, pour ne pas laisser la sélection inactive suite à la décision de la CAF et de la FIFA de reporter le début des éliminatoires du Mondial-2022 au mois de septembre prochain. Devant affronter Djibouti et le Burkina Faso au mois de juin prochain pour le compte des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> journées des éliminatoires du Mondial, c'est

finalement la Mauritanie qui constituera l'adversaire des Verts, en amical, le 3 juin prochain, au stade Mustapha Tchaker de Blida. Un match confirmé, jeudi soir, par la FAF quelques heures seulement après l'annonce du report du coup d'envoi du 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires du Mondial. Il fait dire que ce report étend quasiment certain depuis le milieu de la semaine dernière, la FAF et sous l'insistance de Belmadi, a pris les devants pour aller chercher des sparring-partners, d'où la programmation de

ce match face à la Mauritanie. En outre, Djamel Belmadi a demandé à la FAF de lui trouver un ou deux autres sparring-partners à affronter durant le mois de juin prochain à l'occasion de la fenêtre FIFA de ce mois (31 mai au 15 juin). Des sparring-partners qui seront à coup sûr des sélections africaines, sachant que les équipes européennes sont déjà en pleine préparation pour l'Euro prévu cet été, alors que les sélections sud-américaines disputent leurs éliminatoires pour le prochain Mondial.

T.A.S.

## COMMENTAIRE

Par Yazid Ouahib

# Le football est piégé

La décision de la Confédération africaine de football (CAF) obligeant les Fédérations à lui communiquer les noms des clubs qualifiés aux compétitions interclubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) avant la fin du mois de juin 2021 met la Fédération algérienne de football (FAF) dans une situation inconfortable. En effet, il est impossible pour la FAF de transmettre la liste de ses clubs qui participent aux deux compétitions citées avant

la fin du mois de juin sachant que la phase retour du championnat d'Algérie vient juste d'être amorcée. Il sera impossible de boucler le reste de la phase retour d'ici fin juin. La coupe de la Ligue lancée dans la foulée n'en est qu'à son second tour (8<sup>e</sup> de finale). Ce sont des journées à caser dans le calendrier déjà trop chargé. Il y a lieu de rappeler qu'en juin, il y aura les élections législatives qui impacteront le calendrier. Les pouvoirs publics imposeront une trêve d'au moins trois semaines dans le cadre du scrutin. La seule alternative pour être dans les délais fixés par la CAF sera de programmer entre trois et quatre matchs par semaine pour boucler la saison. Difficilement imaginable. En plus, la CAF a aussi arrêté le calendrier des

Il est impossible pour la FAF de transmettre la liste de ses clubs qui participent aux deux compétitions africaines avant la fin du mois de juin sachant que la phase retour du championnat d'Algérie vient juste d'être amorcée.

et les acteurs du football doivent réfléchir aux moyens appropriés pour éviter que le football algérien, ses clubs et joueurs soient pénalisés par les décisions de la CAF. Des sources proches de la Fédération croient savoir que l'instance fâchée serait déjà dans la réflexion sur les voies et moyens pour mettre fin au championnat avant la fin juin. Va-t-on revivre le cauchemar du coefficient qui n'a pas encore fini de faire des vagues dans tous les paliers de la pyramide du football ? Les «*génies*» qui ont programmé et planifié le changement pyramidal du système de compétition sont les seuls qui possèdent les clés de sortie de ce cauchemar. Quelques-uns sont encore dans le milieu du football. Mieux, ils gravitent dans les hautes sphères du ballon rond.

## MCA - WAC

### Avancé pour ce vendredi

Sur un autre registre, le Mouloudia a été informé par la CAF, jeudi dernier, d'un changement de date pour son match aller des quarts de finale de la Ligue des champions face aux Marocains du Wydad de Casablanca. Prévu initialement pour samedi 15 mai, c'est finalement une journée avant, soit le vendredi 14 mai à partir de 20h au stade du 5 Juillet (Alger) que le MCA accueillera son adversaire. Un changement que la CAF n'a par ailleurs pas jugé utile d'expliquer.

T.A.S.

## CS SFXAIEN - JS KABYLIE

### L'Egyptien Mahmoud El Banna au sifflet



Le match qui opposera le 16 mai prochain au stade Tayeb M'hiri de Sfax (17h) le Club Sfaxien (Tunisie) à la JS Kabylie dans le cadre des quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) sera officé par l'arbitre égyptien Mahmoud El Banna. Il sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel et Ahmed Hossam Eddine. Le match retour qui se déroulera au stade du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 de Tizi Ouzou, le 23 mai (17h) sera arbitré par un trio marocain dirigé par Rédouane Jiyed, assisté de Lahsen Azgaou et Mustapha Akarkad.

A.T.

## CFA

### Première réunion lundi

La Commission fédérale des arbitres (CFA) tiendra sa première réunion lundi. Ce sera la première rencontre officielle entre le premier vice-président de la commission, Mohamed Bichari, et les premiers membres qu'il a choisis pour l'accompagner dans la gestion de la CFA. Au menu de cette réunion, il y aura la structuration de la CFA et la distribution de fonction, l'étude et l'approfondissement des affaires des deux listes d'arbitres «*admis*» au garde interligues et fédéral. Pour rappel, la publication de la liste des arbitres admis au grade fédéral, sur le site officiel de la FAF, a provoqué des vagues. Le président de la FAF et président de la CAF, Charaf Eddine Amara, a pris la décision de geler la liste en attendant d'y voir plus clair. Mohamed Bichari et ses pairs vont prendre en charge cette affaire et vérifier si tous les critères préliminaires à l'admission au grade fédéral ont été respectés, à savoir l'âge, le niveau d'instruction, les années de présence et de pratique dans la hiérarchie, test écrit, test physique éliminatoires, deux matchs d'examen. A priori, beaucoup d'admis ne remplissaient pas les critères indiqués. L'étude des dossiers, au cas par cas, déterminera la liste définitive de ceux qui auront le bonheur de fêter leur passage de grade. Les anciens responsables de la CFA, en particulier Mohamed Ghouti,



Mohamed Bichari

ex-président de la commission, et Belaid Tahir, directeur technique national de l'arbitrage, sont les personnes les mieux indiquées pour éclairer les lanternes sur le scandale de la liste des arbitres admis au grade fédéral. Les évaluateurs et contrôleurs qui ont collaboré avec ce duo eux aussi vont être interrogés sur cette affaire. Par ailleurs, la CFA version Bichari devrait se pencher sur la seconde affaire qui a secoué l'arbitrage il y a quelques mois. Celle des résultats du concours de passage de grade interligues. Les recours introduits par les arbitres non admis seront pris en considération et des solutions, pour ne pas les léser, seront proposés à l'effet de ne pas les pénaliser dans leur plan de carrière. Affaires à suivre. Y.Ouahib

## ESPAGNE

# Pablo Iglesias fait ses adieux à la politique

● Pablo Iglesias, leader de Podemos, a annoncé qu'il quitterait la politique. Le politicien l'a décidé après avoir connu les résultats obtenus par son parti lors des élections à la communauté de Madrid.



Pablo Iglesias, fondateur de Podemos, se retire de la politique

PHOTO : D. R.

Espagne  
De notre correspondant

Malgré le fait que le parti, né en 2014, ait réussi à surpasser ses derniers résultats (3 sièges de plus qu'en 2019), ce sera insuffisant pour tenter de former un gouvernement avec les forces de la gauche. Ces élections sont définitivement un tournant pour Podemos et, surtout, pour Pablo Iglesias, qui quitte tous ses postes. Iglesias n'a pas atteint ses objectifs de conquérir les cieux de Madrid et servir de béquille pour le parti socialiste (PSOE). Il y a quelques semaines à peine, il était vice-président du gouvernement espagnol et, mardi, il a quitté la politique. Le chef de Podemos a appelé son Exécutif de toute urgence alors que le décompte des élections régionales à Madrid n'était pas encore terminé. Iglesias a été clair à ce sujet et l'a annoncé : «Je vais démissionner de tous mes postes. Vous pouvez avancer sans moi.» «Je crois que l'intelligence poli-

tique doit être au-dessus de toute aspiration. Être utile pour Podemos est ma principale ambition. Les résultats sont ce qu'ils sont et qu'ils ont fait de vous un bouc-émissaire rend votre rôle limité. Il faut prendre des décisions sans mépris. Je quitte toutes mes positions, je quitte la politique institutionnelle. Je continuerai de m'engager envers mon pays, mais je ne continuerai pas à jouer le rôle de bloqueur», conclut-il.

## PAS DE SUCCÈS AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Unidos Podemos n'a pas non plus été en mesure de réaliser les succès au sein du gouvernement. Une autre des lignes d'argumentation exercées à la fois par la tête de liste et les ministres de l'Union Podemos. «Nous sommes la garantie que ce qui est signé avec nous est respecté», a répété l'ancien vice-président dans chacun de ses discours publics. L'ERTE, le revenu vital minimum, la paralysie des coupures d'offre ou la loi sur le logement, qui est encore en négociation pour limiter le

prix des loyers. Les plus fidèles à Iglesias ne reconnaissent aucune erreur. Ils assurent qu'ils ont réussi à mobiliser leurs bases et que la stratégie de campagne «était la bonne», commentent-ils. «Podemos a atteint son objectif. Nous avons sauvé notre place dans la communauté de Madrid». Accusée d'irresponsable pour avoir provoqué, en pleine pandémie, la dissolution de l'Assemblée de la communauté de Madrid, Isabel Diaz Ayuso, du Parti populaire (PP), a nettement réussi son pari. Non seulement la participation a atteint un record (76,2%), mais elle a doublé son score de 2019 (45% contre 22,3%), ratant la majorité absolue de seulement quatre sièges, avec 65 élus sur 129. Au centre de toutes les attaques au cours d'une campagne très violente, elle a atomisé les libéraux de Ciudadanos (4%), qui ne comptent plus aucun élu, contre 26 auparavant, et fait désormais exploser la gauche, tout en contenant les ultra-nationalistes de VOX (9%, 12 élus). La montée continue du

parti du meilleur ami de Pablo Iglesias et désormais rival, Iñigo Errejón (Más Madrid), a obtenu 24 sièges. Le Parti socialiste de Pedro Sanchez, quant à lui, a obtenu 24 sièges, contre 37 en 2019. Podemos est un parti politique espagnol situé à gauche et créé le 11 mars 2014. Quatre mois après sa formation, le parti de Pablo Iglesias a participé aux élections européennes de 2014, remportant cinq sièges (sur 54) avec 7,98% des voix, ce qui en faisait le quatrième parti en Espagne. En 2014, il est apparu comme le premier parti du pays en intention de vote direct, selon les sondages. Lors des élections générales du 20 décembre 2015, les listes présentées par Podemos pour le Congrès des députés, seul ou en coalition avec d'autres formations politiques, ont obtenu 20,68% des voix et 69 députés dans l'ensemble de l'Etat. Depuis 2020, il fait partie du gouvernement espagnol, après avoir conclu un accord avec le PSOE.

Ali Aït Mouhoub

## SAHARA OCCIDENTAL

# Le Maroc poursuit son chantage envers l'Allemagne

Le Maroc a décidé, jeudi, de rappeler son ambassadeur à Berlin «pour consultations», poursuivant sa politique de chantage envers l'Allemagne qui défend l'application du droit international dans le règlement du conflit au Sahara occidental occupé. «Le royaume du Maroc a décidé le rappel, pour consultations, de son ambassadeur à Berlin», a indiqué un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères, qui accuse Berlin «d'actions attentatoires à l'égard des intérêts supérieurs du royaume du Maroc», dans une nouvelle tentative visant à infléchir la position de l'Allemagne sur le dossier du Sahara occidental. Le ministère marocain a également critiqué la position de

Berlin rejetant la reconnaissance par l'ancien président américain Donald Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, une position qui, selon le ministère «demeure jusqu'à présent inexplicite». En décembre dernier, la délégation allemande à l'ONU avait mis en garde contre la partialité des Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, après la décision de Trump. L'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heusgen, avait alors déclaré qu'«être porte-plume vient avec de la responsabilité. Cela s'accompagne d'un engagement fort pour résoudre un problème, il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il

faut agir dans le cadre du droit international». Par ailleurs, l'exclusion du Maroc par l'Allemagne de la liste des invités de la chancelière Angela Merkel pour la Conférence internationale sur la Libye, tenue en janvier 2020 sous les auspices de l'ONU, et à laquelle l'Algérie avait été officiellement invitée, avait aussi irrité le Maroc, qui se plaint d'être «écarté de certaines rencontres régionales consacrées à ce dossier», selon le communiqué. Le Maroc a décidé en mars dernier de «suspendre ses relations avec l'ambassade de l'Allemagne à Rabat», en raison de la position de Berlin soutenant l'application de la légalité internationale au Sahara occidental. APS

## FRANCE

## SIX MEMBRES D'UN GROUPEUSCULE NÉO-NAZI INTERPELLÉS

Six membres d'un groupuscule néo-nazi, soupçonnés d'un projet d'attentat contre une loge maçonnique, ont été interpellés mardi dans l'est de la France, ont indiqué hier une source judiciaire et une autre proche du dossier. Trois d'entre eux, deux hommes et une femme âgés de 29 à 56 ans, ont été présentés hier à un juge d'instruction parisien en vue d'une éventuelle mise en examen (inculpation) pour «association de malfaiteurs terroriste criminelle», selon la source judiciaire. Les trois autres, deux hommes et une femme également, ont été libérés sans poursuite à ce stade. Le Parquet national antiterroriste (PNAT) avait ouvert une enquête préliminaire en février 2021 sur les activités de ce groupuscule d'ultra droite. Selon une source proche du dossier, les personnes mises en cause sont soupçonnées d'avoir voulu préparer une action violente, potentiellement contre une loge maçonnique (confrérie civile). Le projet ne semblait toutefois pas imminent. Elles ont été interpellées à la suite d'échanges entre elles, et notamment parce qu'elles faisaient des recherches sur d'éventuels explosifs et avaient effectué des repérages.

## NIGERIA

## UNE DIZAINE DE MORTS ET DES KIDNAPPINGS

Dix personnes, dont deux policiers, ont été tuées et plusieurs étudiants enlevés dans le sud-est du Nigeria, a annoncé hier la police, dans une région théâtre de tensions séparatistes croissantes. Des hommes armés ont pris d'assaut jeudi le poste de police d'Obosi, dans l'Etat d'Anambra, où les policiers ont riposté. «Deux agents de police ont payé le prix suprême», a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat, Ikenga Tochukwu, dans un communiqué, ajoutant qu'une enquête était en cours pour identifier les auteurs. Les assaillants ont également mis le feu à une partie du poste et à deux véhicules avant de prendre la fuite. Dans un incident séparé, les forces de sécurité ont repoussé une attaque contre le poste de police d'Orlu, dans l'Etat voisin d'Imo, toujours selon la police. Huit assaillants ont été tués, a affirmé une source policière locale, citée par des médias. Le sud-est du Nigeria connaît ces dernières semaines une recrudescence d'attaques visant les forces de sécurité, que les autorités attribuent à des membres de l'IPOB (Indigenous People of Biafra), un groupe séparatiste qui milite pour l'indépendance du Biafra.

## PALESTINE

## ARRESTATION DE 15 PERSONNES À EL QODS OCCUPÉE

Quinze Palestiniens ont été arrêtés, dans la nuit de jeudi à vendredi, par des éléments de l'occupant israélien lors d'une manifestation contre l'éviction de familles palestiniennes à El Qods occupée, rapportent des médias sur place. L'administration de l'occupant israélien veut s'approprier des terres sur lesquelles sont construites plusieurs maisons où vivent quatre familles palestiniennes, ajoutent les mêmes sources. Les Palestiniens estiment la décision injuste et que l'occupant israélien doit cesser ses provocations. Hier, des dizaines de milliers de Palestiniens ont manifesté à nouveau sur l'esplanade des Mosquées à El Qods occupée pour appeler à mettre à un terme à ces provocations.

# Washington met son poids dans la bataille pour l'accès aux vaccins à l'OMC

Le soutien surprise des Etats-Unis apporté mercredi à une suspension de la protection des brevets sur les vaccins anti-Covid par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour augmenter la production, a été fêté par ses partisans comme un «moment historique». Mais il reste sans doute de longs mois de négociation avant qu'un consensus ne puisse être trouvé et l'industrie pharmaceutique, fermement opposée à ce projet, va continuer à se battre pour en limiter la portée. Retour sur un dossier aux avis tranchés et aux ramifications complexes.

## LA PROPOSITION

Déposée le 2 octobre par l'Afrique du Sud et l'Inde, la proposition a recueilli depuis le soutien d'une centaine de pays et de grandes ONG, actives sur les droits de l'homme ou la lutte contre la pauvreté. Le texte initial propose d'accorder une dérogation temporaire à certaines obligations découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin que n'importe quel pays puisse produire les vaccins sans se soucier des brevets, mais aussi des médicaments et autres équipements. La dérogation couvrirait aussi «les dessins et modèles industriels, le droit d'auteur et la protection des renseignements non divulgués», et durerait jusqu'à «ce qu'une vaccination largement répandue soit en place à l'échelle mondiale et que la majorité de la population mondiale soit immunisée». Le conseil général de l'OMC, l'organe de décision suprême, a débattu du sujet mercredi – avant l'annonce spectaculaire de Washington – et l'Inde et l'Afrique du Sud ont promis de présenter rapidement un texte amendé, comportant des «compromis», selon l'OMC. Après la réunion, le porte-parole de l'organisation, Keith Rockwell, avait qualifié les débats de «très constructifs», bien plus que lors des précédentes séances, même si les membres restent très divisés. Trois réunions consacrées au sujet doivent se tenir probablement d'ici fin mai puis le 8 et le 9 juin.

## LES POUR

Les pays qui soutiennent l'initiative, appuyés notamment par des ONG comme Médecins Sans Frontières ou HRW, mais aussi l'Organisation mondiale de la santé, estiment qu'elle faciliterait l'accès en temps utile à des produits médicaux abordables pour tous les pays dans le besoin en permettant de démultiplier les lieux de production. Le Maroc, l'Egypte, l'Indonésie, mais aussi le Pakistan ont signalé qu'ils disposaient de «capacités de production», si les brevets sont levés. «L'administration (Biden) croit fermement aux protections de la propriété intellectuelle, mais pour mettre fin à cette pandémie, elle soutient la levée de ces protections pour les vaccins contre la Covid-19», a déclaré la représentante



La décision américaine surprend toute l'industrie pharmaceutique

américaine au Commerce, Katherine Tai, dans un communiqué, marquant le volte-face des Etats-Unis sur la question.

## LES CONTRE

Pour Thomas Cueni, président de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique (Ifpma), «supprimer les brevets ou imposer une suspension ne produirait pas une seule dose (de vaccin) de plus. C'est avant tout une question de savoir-faire». Le front des pays opposés s'effrite depuis le changement américain. Ils font valoir l'effort financier réalisé par les laboratoires ayant développé les vaccins – des investissements qui se comptent en milliards d'euros dont une partie de fonds publics – et le frein aux investissements futurs s'il n'y a pas de bénéfices à en tirer. En outre, les règles actuelles en matière de propriété intellectuelle prévoient, à leurs yeux, la possibilité d'accorder des «licences obligatoires», prévues spécifiquement pour des situations d'urgence. Les groupes pharmaceutiques concernés soulignent qu'ils ont déjà passé quelque 275 accords de partenariat y compris de transfert technologique – parfois avec des concurrents – pour augmenter la production le plus rapidement possible et arriver à produire 10 milliards de doses en 2021. Tous les industriels ont souligné que le problème n'était pas tant la propriété intellectuelle que les barrières douanières ou la pénurie de certains ingrédients et outils qui peuvent stopper net la production. Ils craignent aussi que des fabricants moins aguerris n'accaparent des matières premières et ingrédients, voire du personnel, déjà difficiles à trouver sans arriver à produire des sérums sûrs. Les industriels estiment que plus d'une centaine d'ingrédients entrant dans la fabrication de vaccins sont difficiles à trouver actuellement, soit parce que

leur exportation est bloquée, soit parce que la demande est trop forte. Il peut s'agir de choses aussi triviales qu'un filtre ou un sac plastique ou plus sophistiquées.

## L'EXEMPLE DU SIDA

A la fin des années 1990, les antirétroviraux révolutionnent les traitements contre le virus du sida. Les trithérapies commencent à sauver des milliers de vies. Mais leur prix est hors de portée pour l'immense majorité des séropositifs. Il aura fallu attendre le début des années 2000 pour que soient signés plusieurs accords et compromis pour faciliter la fabrication et la distribution des médicaments antirétroviraux génériques à bas prix pour les pays pauvres. En 2003, un accord temporaire, confirmé fin 2005, a permis d'introduire une exemption au droit de propriété intellectuelle permettant aux pays pauvres touchés par de graves maladies infectieuses d'importer des médicaments génériques, s'ils ne peuvent pas les fabriquer eux-mêmes.

## Emmanuel Macron se dit «tout à fait favorable» à la levée des brevets sur les vaccins

Jusqu'ici réticent, Emmanuel Macron s'est dit jeudi «tout à fait favorable à ce que la propriété intellectuelle soit levée» sur les vaccins anti-Covid, au lendemain de l'annonce en ce sens par le président américain, Joe Biden. «Oui nous devons évidemment faire de ce vaccin un bien public mondial», a ajouté le chef de l'Etat, en inaugurant le premier grand vaccinodrome à Paris, tout en soulignant que la priorité à court terme était «le don de doses» et «de produire en partenariat avec les pays les plus pauvres». Le 23 avril, il s'est dit opposé à la levée immédiate de la propriété intellectuelle, expliquant que le sujet n'était pas celui-là, mais celui du transfert de technologie. «Ce que j'ai dit simplement, ce qui est une réalité, c'est qu'aujourd'hui, vous avez un goulot d'étranglement, ce qui rend difficile l'accès au vaccin», a-t-il déclaré jeudi, alors que l'UE s'est également dite «prête à discuter» d'une levée des brevets sur les vaccins anti-Covid. «Vous pouvez transférer la propriété intellectuelle à des fabricants pharmaceutiques en Afrique, ils n'ont pas de plateforme pour produire de l'ARN messenger. Notre sujet, c'est de transférer la technologie et de savoir-faire pour qu'il y ait des plateformes qui produisent des vaccins à l'ARN messenger en Afrique, c'est ça la clé», a poursuivi M. Macron. «S'il y a eu un nationalisme vaccinal, il ne faut pas regarder du côté de l'Europe: nous avons dès le premier jour aider nos alliés, nos partenaires, décidé d'exporter vers les pays les plus fragiles» des doses, a-t-il plaidé. «L'Europe est le continent le plus généreux avec le reste du monde. Nous, sur les doses que nous avons produites, ce sont 65 millions environ qu'on a consommés pour nous et 45 millions qu'on a exportés.»

## L'UE prête à discuter d'une levée des brevets

L'Union européenne (UE) est prête à discuter de la proposition américaine pour lever les protections de propriété intellectuelle sur les vaccins contre le Covid-19 afin d'en accélérer la production et la distribution, a déclaré jeudi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. «L'UE est prête à discuter de toute proposition qui s'attaquerait à la crise de façon efficace et pragmatique.

Nous sommes prêts à discuter de la façon dont la proposition américaine peut permettre d'atteindre cet objectif», a assuré Ursula von der Leyen. Dans un discours en visioconférence à l'Institut universitaire européen de Florence (Italie), elle a cependant rappelé que l'UE était pour l'heure «le principal exportateur de vaccins du monde» et a appelé les autres pays producteurs à lever leurs restrictions pour exporter leurs doses.

L'administration du président américain Joe Biden avait annoncé mercredi soutenir la levée des brevets sur les vaccins, précisant que Washington participait

«activement» aux négociations menées en ce sens à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Une levée temporaire des brevets est notamment réclamée par l'Inde et l'Afrique du Sud pour pouvoir accélérer la production, mais certains pays y sont farouchement opposés. Jusqu'à présent, l'UE ne se disait pas favorable, arguant que cette solution prendrait du temps, faute de moyens de production immédiatement mobilisables. Mas Bruxelles avait semblé récemment entrevoir la porte. «Un transfert de brevet verrait la production démarrer d'ici un an à 14 mois (...) L'an prochain, lorsqu'on aura réussi à augmenter la production de nos usines, pourra se poser cette question», indiquait lundi Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur. Pour autant, «dans l'immédiat, nous appelons tous les producteurs de vaccins à autoriser l'exportation et à éviter toutes les restrictions susceptibles de perturber les chaînes d'approvisionnement» pharmaceutiques, a insisté M<sup>me</sup> von der Leyen jeudi.

## La patronne de l'OMC «accueille chaleureusement» la proposition américaine

La patronne de l'Organisation mondiale du commerce a «accueilli chaleureusement» jeudi l'annonce par les Etats-Unis qu'ils étaient favorables à une levée des brevets sur les vaccins anti-Covid, pour augmenter la production des doses. Elle a encouragé l'Inde et l'Afrique du Sud, à l'origine de la proposition, à présenter rapidement un texte révisé. «C'est seulement en nous asseyant autour de la table que nous trouverons le moyen pragmatique et acceptable pour tous les membres d'avancer», a dit Ngozi Okonjo-Iweala, selon un communiqué lu par le porte-parole de l'OMC, Keith Rockwell. Un accord devra «augmenter l'accès des pays en développement aux vaccins tout en protégeant et en soutenant la recherche et l'innovation, si vitale pour la production de ces sérums qui sauvent des vies», a-t-elle souligné. Les Etats-Unis ont créé la surprise mercredi en annonçant qu'ils étaient en faveur d'une suspension

## Levée des brevets «Remarquable décision américaine», selon l'Union africaine

La position américaine pour une levée des brevets sur les vaccins anti-Covid constitue «une remarquable expression de leadership», a déclaré jeudi le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies du continent (Africa CDC), qui dépend de l'Union africaine (UA). Washington a annoncé mercredi soutenir la levée des protections de propriété intellectuelle sur les vaccins contre le Covid-19, afin d'en accélérer la production et la distribution, et participer «activement» aux négociations menées en ce sens à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette décision est «une expression remarquable de leadership et un développement très important», s'est félicité jeudi lors d'un point-presse John Nkengasong, le directeur de l'Africa CDC. «L'histoire se souviendra de la décision prise par le gouvernement américain comme étant la bonne chose au bon moment pour combattre ce défi terrible, sans précédent dans notre histoire contemporaine», a-t-il estimé. Alors que l'UA a lancé le 13 avril des partenariats pour créer cinq pôles de fabrication de vaccins en Afrique, avec l'objectif de produire localement d'ici 20 ans 60% des vaccins utilisés sur le continent (contre 1% actuellement), cette décision soutient «l'élan nécessaire pour nous permettre d'atteindre ce but, c'est un pas dans la bonne direction», a souligné John Nkengasong. Cela ne se fera pas «du jour au lendemain», a-t-il toutefois prévenu. «Cela prendra du temps, mais cela nous offre une occasion unique de faire progresser un programme de fabrication continentale» de vaccins. «Nous sommes impatients de travailler avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour faire avancer ce processus», a-t-il indiqué. La directrice régionale pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Matshidiso Moeti, a de son côté salué l'annonce américaine comme un «changement de donne» pour le continent. «Nous saluons le leadership dont font preuve l'Afrique du Sud, l'Inde et les Etats-Unis, et nous exhortons les autres à les soutenir», a déclaré M<sup>me</sup> Moeti à la presse. L'Inde et l'Afrique du Sud avaient présenté en octobre une proposition à l'OMC pour que certains de ses membres renoncent à leurs droits de propriété intellectuelle et à d'autres technologies sur les vaccins anti-Covid pour la durée de la pandémie. Le président Cyril Ramaphosa a salué jeudi une «victoire pour l'Afrique du Sud». «Cela montre l'influence que nous avons en tant que pays (...), notre voix et nos messages ont du poids parce qu'ils sont rationnels, progressistes et qu'ils sont destinés à profiter aux populations de notre continent ainsi qu'aux économies en développement du monde entier», a-t-il déclaré devant le Parlement.

20<sup>e</sup> ÉPISODE DE LA SITCOM À SUCCÈS ACHOUR EL ACHER III

# Même mort, Blaha Benziane fait rire et émeut

Les téléspectateurs et les youtubers étaient impatients de revoir la suite de la série à succès Achour El Acher III. Elle avait été suspendue immédiatement après le décès de l'hilarant et populaire comédien Blaha Benziane, alias «Nouri», à l'âge de 68 ans, dimanche, à l'hôpital militaire de Aïn Beïda, à Oran, des suites d'une sérieuse maladie cardiaque. Après trois jours de deuil, Nouri est réapparu, jeudi soir, non sans émotions, toujours vivant.



PHOTO : D. R.

A partir de la gauche, le réalisateur Djaâfar Gacem, le désopilant Blaha Benziane et Tir El Hadi (El Badji)

Le tant attendu 20<sup>e</sup> épisode de la série à succès *Achour El Acher III*, suspendue après le décès brutal de la coqueluche des téléspectateurs algériens, Blaha Benziane, alias Nouri, aux répliques, désormais historiques, «Benââmi» ou encore «Ya moulay djabt lek flan btickoula taâk i ya tarââd ya khroudj man moukhak (seigneur, je t'ai apporté son flan au chocolat vibrant, ton cerveau va sortir de son cortex)», a été diffusé jeudi soir avec une pointe de tristesse et un tantinet de curiosité. La dernière séquence du 19<sup>e</sup> épisode se fermait sur un suspense avec l'empoisonnement de Nouri ayant tourné de l'œil en s'effondrant. Mais en guise d'hommage, un «round-up» biographique du défunt a introduit le 20<sup>e</sup> épisode de *Achour El Acher III*. Où on y énumère ses prestations dans les «soaps operas», tous des succès populaires, *Nass M'lah City*, *Djamai Family*, *Dar El Bahdja* et *Achour El Acher I, II et III*, incarnant le célèbre et déjanté Nouri, le montrant sur le plateau de tournage de *Achour El Acher*, riant et heureux aux côtés de Djaâfar Gacem, son réalisateur attitré et fidèle, Hakim Zelloum (*Achour El Acher*), discutant avec ses collègues ou encore soutenu parce que fatigué, marchant difficilement.

## «JE TE DÉDIE CETTE SAISON III DE ACHOUR EL ACHER»

Le réalisateur Djaâfar Gacem consignera cette évocation soulignant la mémoire du regretté Blaha Benziane en guise de «préface» : «Je ne trouve pas les mots pour décrire ma douleur aujourd'hui, car j'ai perdu un frère, un ami, une source d'inspiration... Une personne extraordinaire qui illumine le plateau par sa sincérité et sa bonne humeur à toute épreuve. Tu vas me manquer Blaha, le souvenir de ta personne exceptionnelle restera gravé dans mon cœur à jamais. Je te dédie cette saison III de Achour (El Acher), durant laquelle tu as été exceptionnel. Je garderai en mémoire la chance que nous avions eue de t'avoir une dernière fois à nos côtés. Repose en paix mon ami, sache que nous t'aimons toujours. Je présente mes condoléances à toute sa famille et je leur souhaite beaucoup de

courage. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

## MÊME MORT, NOURI FAIT ENCORE RIRE

Le 20<sup>e</sup> épisode de *Achour El Acher III* ne s'attardera pas sur les images de l'empoisonnement de Nouri, par décence. Car elles sont l'allégorie de sa propre mort et c'est encore plus dur de le voir dans cet état-là. Lui qui faisait rire allait faire pleurer les gens. Ainsi, Nouri aura été la victime incorrigible de sa tentation gloutonne en goûtant le fiel assassin dissimulé dans un plateau de gâteaux (une galette des rois) destinés à la princesse Abla, enceinte. On en voulait plutôt à la vie du bébé, l'éventuel et futur roi d'Achourie, Games of Thrones, quoi ! Aussitôt, une enquête a été ordonnée, elle sera menée par Chedad, le nouveau lieutenant. Et une paranoïa du poison s'empare du palais. Il faut un «goûteur» du roi, engagé pour se sacrifier pour le souverain. Une fiole contenant un poison provenant d'Inde est trouvée dans les effets vestimentaires de Manena, la fraîche reine de Achour El Acher. Un signe indien. La victime est toute indiquée. La souveraine Manena est accusée de tentative d'assassinat de la princesse Abla et son enfant. L'alibi avancé : par jalousie et pour garder le pouvoir. Manena, clamant haut et fort son innocence, réclamant la vérité, estimant qu'elle est victime d'un complot, est emmenée manu militari par le «centurion» Chedad, et jetée en prison. Grandeur et décadence, «ki kount ki walit» (comment j'étais, comment suis-je devenu) disait Cheb Khaled. Achour El Acher, contre tout attente, s'est démarqué de sa très chère et adorée épouse «bollywoodienne» sans sourcilier ni scrupules, Game of Thrones, encore. Sans lui donner le bénéfice du doute et autre présomption d'innocence. Le machiavélique, le perfide et le démoniaque conseiller Kendil, l'homme fort du royaume, aspirant à reconquérir son maroquin, conspire avec cynisme et insolence. Pour arrêter la montée en puissance de la roturière Manena, une domestique, une servante, devenue monarque d'Achourie, et par conséquent, lui barrer la route, prendre

«Ya moulay djabt lek flan btickoula taâk i ya tarââd ya khroudj man moukhak (Seigneur, je t'ai apporté son flan au chocolat vibrant, ton cerveau va sortir de son cortex)»



PHOTO : D. R.

le pouvoir, celui absolu du trône. Et devinez quoi ? Qui est Manena ? C'est la fille de Kendil. Un secret d'alcôve. Et il se réjouit de se débarrasser et peut-être de liquider sa fille, sa propre fille, un infanticide. D'ailleurs, Manena, dans un face-à-face précédent, lâchera à son père, Kendil : «Pour te réapproprier les privilèges, les largesses et le pouvoir de ce trône, tu es capable d'assassiner ta propre fille.» La messe est dite. A la fin de cet épisode, on verra Nouri chouchouté par Nouria, mais débouchant sur une scène de ménage à trois. Nouri, Nouria et sa seconde femme l'appelant «Nounou, mon mari». Le sacré Nouri, le polygame, est rattrapé par ses incartades. Et ça déménage. Même mort, Blaha Benziane fait encore rire.

## UN POÈTE, UN HOMME DE THÉÂTRE

L'autre moment de la soirée fut le 21<sup>e</sup> numéro de «Kouzinet Achour El Acher» (La cuisine de Achour El Acher), une émission gastronomique présentée par Kawter El Bardi, la grande actrice tunisienne incarnant Nouria, lui donnant la réplique dans la série *Achour El Acher*. Et l'invité n'était autre que Blaha Benziane. Donc, un programme posthume. Un instant fort, intense, attendrissant et très émouvant. Où nous redécouvrons un Nouri pas du tout léger comme l'exhibe sur le petit écran. Ainsi, les téléspectateurs, ses admirateurs, porteront un regard nouveau, neuf et inédit sur Blaha Benziane. Car on découvrirait un homme de théâtre, un barde, un féru de poésie populaire se confiant avec spontanéité, générosité sur son parcours artistique : «Je suis un enfant d'Oran, j'y suis né, tout comme mon père, à Sidi Blal. Dans ma jeunesse, je suivais les chioukhs du bédoui (ch'ir el malhoun, poésie populaire) à la Tahtaha, place publique, à la Médina Djedida, à Oran. J'écoutais leurs paroles, cela m'inspirait. Puis ce fut ma passion pour le théâtre grâce au grand comédien Sirat Boumediène, un voisin et un ami, et avec autre grand monsieur du 4<sup>e</sup> art, le dramaturge Abdelkader Alloula, depuis les années 1970. C'est grâce à Alloula que j'ai été happé par le théâtre. J'ai joué dans plusieurs pièces sous la direction de Abdelkader Alloula, notamment Nesin oua Salatin. Je partageais avec lui la même passion pour le «chi'r el malhoun». Quand je lui récitais des poèmes, il était aux anges. Mes maîtres de la poésie chantée furent Cheikh Ali Ould Brahim El Kalai, il m'a légué

300 de ses poèmes, le cheikh Ahmed Bouziane de Tiaret...»

## IL CHANTE BAKHTA ET RANI M'HAYER

Il a tourné avec le réalisateur Mohamed Houidek dans plusieurs productions, comme *Keltoum*, *Aïech Bel Haf...* Blaha Benziane était l'ami des maîtres du wahrani, Blaoui Houari et Ahmed Wahbi. Il aimait aussi le prince des poètes, Abdelkader El Khaldi, l'auteur initial de *Bakhta* chanté par Blaoui Hourri puis immortalisé par Khaled. Et là, Blaha, délectera Nouria en face de lui toute subjuguée en déclamant le fameux poème de *Bakhta*. Et comme présent, il chantera même du Blaoui Houari, le titre *Rani M'hayer* qui sera repris plus tard par les Raïna Raï et Rachid Taha (in Diwan II). Il confiera plus loin qu'il rêvait de monter une pièce théâtrale sur le ch'ir el malhoun dans un décor oasien et urbain, actuel, «mais le manque de temps et la maladie le reportent. Je prie Dieu pour guérir et réaliser ce projet...», déplorera-t-il.

## BLAHA FOND EN LARMES

Mais le grand moment très émouvant encore une fois fut quand Nouria se décoiffa pour étaler sa belle chevelure couleur jais, sa beauté, en s'adressant à lui : «Voilà, je ne suis plus Nouria, c'est maintenant, Kawter (El Bardi). Je suis ravie d'avoir travaillé avec toi. Je suis contente de t'avoir côtoyé et d'avoir connu un homme comme toi, brave, éduqué et délicat... Toute l'équipe (de Achour El Acher) t'aime et est contente d'avoir tourné avec toi...» Blaha, submergé par tant d'égards, fond en larmes. Et c'est contagieux. On ne peut pas y résister. Kawter a la larme à l'œil. Il ambitionnera même que le scénariste Chafik Berkani lui écrive un texte portant sur un duo théâtral *Nouria et Nouri* d'une heure et demie, qui sera joué à travers toutes les scènes de l'Algérie. Blaha finira cette émission testamentaire en remerciant Kawter El Bardai, Djaâfar Gacem, «qui est protégé par Dieu» car ayant donné la chance à tout le monde de travailler et d'évoluer ainsi que toute l'équipe de *Achour El Acher* et celle de «Kouzinet Achour El Acher» en disant cela : «Saha aïdkom tous, santé et quiétude.» C'est sûr, Blaha Benziane était d'une grande bravoure, courage, générosité et culture. Merci pour le rire, l'éclat de rire !

K. Smail

PARUTION. SHAMHARUSH DE MEROUANE RABEHI

# Un recueil de nouvelles terrifiantes

Vous voulez frissonner de peur ? Le jeune écrivain Merouane Rabehi nous emmène au cœur de son recueil de nouvelles avec des histoires des plus effrayantes les unes que les autres. Découvrez Shamharush !

**P**aru aux éditions Utopia, *Shamharush* est un recueil de nouvelles de 65 pages écrit en langue arabe par un jeune étudiant de 22 ans, du nom de Merouane Rabehi. Originaire de la ville Tlemcen, Merouane a obtenu son baccalauréat en 2017, aujourd'hui il est étudiant dans un institut spécialisé dans les travaux publics. Entre ses cours et ses moments libres, le jeune écrivain se consacre pleinement à l'écriture de ses petites histoires. «*Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu cette passion pour la connaissance du mystère et tout ce qui a un trait à l'horreur. Et après avoir collecté suffisamment d'informations, j'ai décidé de me mettre au défi en suivant le chemin de l'écriture et d'essayer de réussir quoi qu'il m'en coûte*», confie l'auteur. En fait, Merouane a toujours été un passionné d'écriture. D'ailleurs, il a commencé à écrire à l'âge de 18 ans, mais ses écrits, il n'a jamais vraiment osé les montrer. Ils étaient confinés sur le papier, jusqu'au jour où il a décidé de les mettre en lumière. Après plus de huit mois de travail acharné, le recueil de nouvelles *Shamharush* a vu le jour en pleine pandémie, en fin 2020. Le jeune auteur nous transporte donc dans son recueil d'histoires réalistes à proportion variables. Des histoires qui sont réellement arrivées à des personnes et qui étaient altérées par le second monde d'une manière ou d'une

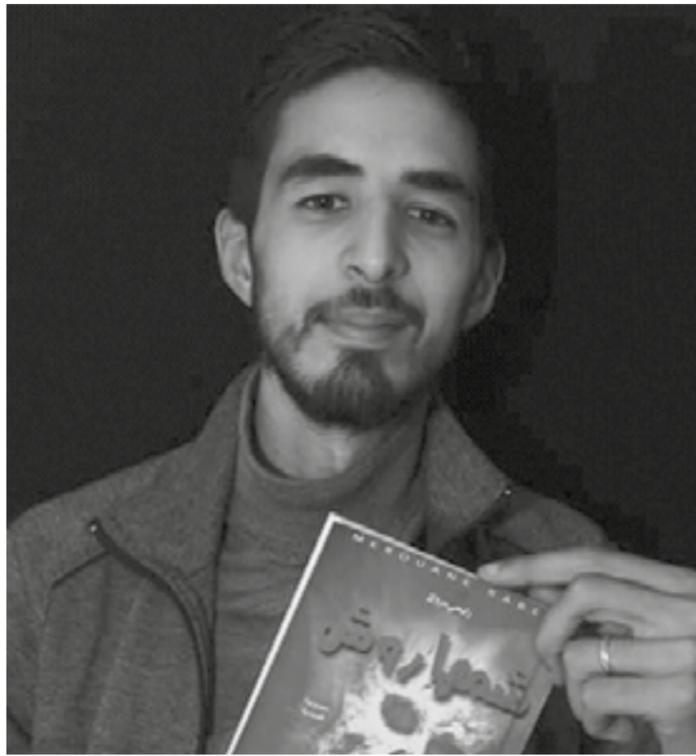


PHOTO : BK

autre. Merouane y a partagé des informations factuelles sur le système du gouvernement, mais dans le monde des djinns. «*Les personnages, ils sont tous réels. Les gens m'ont raconté leurs histoires, et après avoir obtenu leurs approbations, j'ai décidé de les rassembler dans mon livre*», explique Merouane. Cependant, le personnage principal du livre est la personne qui a vécu toutes les histoires, qui est à la fois le lecteur. «*Dans mon livre, j'ai utilisé la méthode pour m'adresser directement*

*au lecteur comme s'il était à la place de l'histoire. J'ai essayé de le faire coexister dans chaque histoire*», précise l'écrivain. Afin d'avoir une idée sur le contenu du livre, voici un extrait «*Le curseur s'est déplacé entre les lettres pour former le mot vengeance. Il y avait un silence complet dans l'appartement... Un silence terrifiant plus que le jeu lui-même. La fille avala sa salive avec difficulté, sentant une brise très froide, puis elle fut étonnée par la vue du moins que l'on puisse dire à propos de l'horreur même*».

Sans trop en dévoiler, nous pouvons trouver cinq nouvelles des plus effrayantes les unes que les autres. Dans la première intitulée *Ouija*, il raconte l'histoire vraie de deux filles qui ont décidé de jouer au jeu ouija, nous pourrions voir les conséquences désastreuses de ce jeu. Dans le deuxième chapitre intitulé *Une pire entité démoniaque*, il s'agit de l'histoire d'une fille qui a convoqué le diable sans qu'elle le sache. Dans le prochain chapitre intitulé *Les gobelins dans mon corps*, c'est toujours une histoire vraie, mais cette fois-ci d'une jeune chrétienne habitée par un djinn, dont le corps a été récupéré grâce à un imam. Cette dernière a même décidé de se convertir à l'islam. Dans *Morsure à mâcher*, c'est une histoire imaginée par l'auteur qui parle de vérité et de mensonges. Et puis dans le cinquième et dernier chapitre intitulé, *C'est son histoire*, Merouane Rabehi a évoqué l'histoire du monde des djinns, de leur méthode de travail, de leurs différents noms et de leurs religions respectives.

## «DJINN»

Mais que signifie exactement le titre de l'ouvrage *Shamharush* ? Vous avez peut-être déjà entendu ce nom du moins par coïncidence. Certains diront qu'il serait familier, alors que d'autres le définirait comme un mot assez étrange. Il s'agit en fait, selon l'auteur, d'un «*roi Djinn*» ou d'un «*juge des Djinns*». Il faut savoir que pour se lancer dans l'écriture d'histoire

terrifiante autour de Djinn, il fallait une importante motivation et courage. Une volonté qui lui est venue d'une rencontre inattendue avec un écrivain égyptien rencontré au Salon international du livre (SILA), il y a quelques années. Après un léger dialogue, ses mots l'ont motivé à aller de l'avant, mais surtout à se consacrer à ses rêves et ses passions. Et depuis, plusieurs écrivains égyptiens sont devenus ses modèles dans ce domaine, notamment Hassan El-Gendy, D' Ahmed Khaled Mostafa et Ayman Al Atoum. «*Cela peut paraître un peu étrange, mais je suis entré dans le monde de l'écriture domaine et dans ce genre littéraire grâce à eux*», ajoute-t-il. En ce qui concerne, la couverture du livre, elle est de couleur sombre et elle a été délibérément choisie dans un style terrifiant pour correspondre au titre et surtout au contenu qui est lui aussi effrayant. Tous les amateurs d'histoires d'horreur et de science-fiction peuvent le remarquer. De plus, les amateurs de lectures arabophones, mais surtout de littérature terrifiante seront ravis de voir que ce type d'œuvres littéraires est de plus en plus disponibles sur le marché du livre algérien. En effet, *Shamharush* est le premier ouvrage de Merouane Rabehi, et sûrement pas le dernier. D'ailleurs, le prochain sur lequel il travaille est un roman dont le thème principal traitera d'une histoire mystérieuse autour d'une célèbre personne décédée.

Amina Semmar

SUR LES PAS... DE MA SILHOUETTE DE CHADLI BOUHAFS

## Un être partagé entre le bien et le mal

**S**ur les pas... de ma silhouette est le second roman de Chadli Bouhaf. Mais contrairement au premier intitulé *Maman, lève-toi et marche*, qui est un livre qui se situe entre le roman autobiographique et le témoignage, son nouveau livre emprunte un autre chemin



et se veut un roman qui relate le vécu d'un jeune cadre qui a, chose étrange et paranormale, perdu sa silhouette ou son ombre. Cette dernière lui fausse de temps en temps compagnie, signe qu'elle ne partage pas ses pensées. En définitive, aussi rocambolesque que cela paraisse de premier abord, le récit n'en est pas moins psychologique. En effet, le narrateur se voit interpellé par sa conscience dans un monde

qui fourmille de gens aux desseins différents et parfois qui s'opposent. L'auteur repose le postulat de la dualité, laquelle a toujours et de tout temps caractérisé l'humain. L'homme est partagé entre deux sentiments : le bien et le mal, le corps et l'esprit. C'est ce que tente de cerner Bouhaf dans son dernier roman. Ainsi, Omar le héros de l'histoire se voit interpellé par sa conscience. Dans ce cas précis, c'est sa silhouette qui en se manifestant lui rappelle ce qu'il doit faire ou être. Un dilemme qu'il va falloir démêler ou dépasser. Omar est pris dans le tourbillon de deux entités, l'une qui avance et l'autre qui recule. L'auteur a emprunté la phrase chère à Tahar Djaout et qui a servi de titre à l'une de ses chroniques dans l'hebdo *La rupture* mais qui ne survivra pas à l'auteur des *Chercheurs d'os* puisqu'il sera le premier journaliste et écrivain assassiné alors qu'il s'apprêtait à démarrer son véhicule. Sur la quatrième de couverture, on peut lire : «*Un vrai dilemme cornélien que Omar tentera de démêler en faisant appel tantôt à son intelligence et son intuition, tantôt en restant à l'écoute de sa conscience*». Le roman se subdivise en onze parties (ou chapitres)

et chacune des parties comporte un titre, ce qui fait ressembler le livre à un recueil de nouvelles. Écrit à la première personne, le livre met en scène plusieurs protagonistes. Les plus en vue sont le vieux Kadour qui parvient à rassembler autour de lui des gens pour les haranguer sur des sujets très sensibles et en lien avec le pays. Il y a encore Arezki, un proche qui parviendra à amasser une richesse et à fréquenter les milieux religieux. Mimi et Nanou, deux jeunes fraîchement sortis de l'université, qui cherchent désespérément un travail. C'est l'histoire d'un couple qui aspire à concrétiser son rêve le plus cher et vivre librement leur amour. De guerre lasse, le couple tentera l'aventure, celle de choisir d'émigrer sous d'autres cieus. Malheureusement, pour

ce couple amoureux de musique «malouf constantinois» périra lors de la traversée de la Méditerranée. L'auteur en fait la similitude avec l'histoire de Nedjma et Djbellah Saâdi El Annabi. (Bouhaf a consacré tout un chapitre à El Boughi). Ceci étant dit, le livre de Chadli, dont le style est simple, aéré et plaisant, se lit d'une seule traite. Cependant, l'auteur a opté pour un éditeur étranger (les éditions du Net en France), ce qui en rend la diffusion difficile en Algérie. Interrogé sur ce sujet, l'auteur nous répond qu'il compte bien entrer en contact avec un éditeur algérien pour une réédition de ses ouvrages. Vivement leur parution en Algérie !

L. Baâziz

Sur les pas... de ma silhouette  
248 pages. Les éditions du Net

## EXTRAIT

«Les relations entre le vieux Kadour et Arezki demeuraient mystérieuses, voire énigmatiques. Ils se vouaient en apparence une grande animosité. Ce qui peut paraître à l'évidence tout à fait normal, au regard de leurs traits de caractère respectif, mais aussi et surtout de leurs trajectoires, politique et sociale, diamétralement opposées. Mais je ne sais par quels jeux de coulisses, ces derniers se neutralisaient. Si Arezki le voudrait bien, il n'en ferait qu'une bouchée du vieux Kadour, même si ce dernier, ancien maquisard et vieux routier du syndicat des travailleurs, pouvait se prévaloir de la sacro-sainte solidarité entre anciens combattants. Mais quels que soient les mérites d'un combattant pour la liberté, ou d'un syndicaliste engagé, lorsque son combat se conjugue à passé, comme c'est le cas pour Kadour, il devient subitement encombrant, voire sujet à suspicion. Arezki, lui, fort de sa cagnotte peut se targuer d'avoir accès à toutes les entrées. (page 210)

UN DOCTORAT SOUTENU EN ITALIE ET CONSACRÉ À LA VALLÉE IGHZER AMELLAL

# La géo-archéologie sur les traces de nos ancêtres

Enfin. Les connaissances sur la vallée Ighzer Amellal, nom chaoui de oued Labiod, viennent d'être renforcées par une thèse de doctorat soutenue en Italie et intitulée «Cultural heritage landscape and natural landforms study of the valley of Wadi Abiod, Aures, Algeria», qui se traduit par «Étude du paysage culturel et des formes naturelles de la vallée de l'oued l'Abiod, Aurès, Algérie». Il a fallu attendre si longtemps pour voir enrichir le corpus universitaire grâce à cette première thèse de haut niveau académique, signée par Siham Younsi et consacrée à sur cette vallée habitée par l'homme depuis des temps anciens ; la vallée qui naît dans le massif auresien et traverse le pays chaoui pour s'éparpiller dans les oasis de Biskra. Mentionnée dans des descriptions de Ptolémée ou encore Ibn Khakdoun, la région des Aurès, et en dépit de son potentiel archéologique, est très peu étudiée, et donc peu connue au plan scientifique. C'est d'ailleurs l'une des motivations de Siham Younsi dans le choix de son thème d'études. Après un parcours universitaire exemplaire suivi à Alger et en Europe, Younsi a soutenu son doctorat dans l'une des universités les plus performantes en archéologie, celle de Sapienza en Italie. Une formation de qualité, car le savoir et savoir-



A défaut d'être une grande destination scientifique, les balcons et l'habitat troglodyte de Ghoufi sont une grande destination touristique

faire acquis vont certainement être d'un apport précieux à la connaissance et la recherche dans cette région, et aideront à mieux étudier le paysage culturel et les formes naturelles de

la vallée de l'oued Labiod à travers les traces de nos ancêtres et leur génie ; des traces inscrites dans la roche, à l'image de l'habitat troglodyte de Ghoufi ou encore les greniers collectifs

(Haqlieth). Les études héritées de Germaine Tillion et les travaux anthropologiques et en sciences sociales en général, consacrés à la région, sont importants, mais insuffisants. D'où l'intérêt de l'expertise archéologique, capable de reconstituer le passé lointain de l'occupation humaine d'Ighzer Amellal et documenter les différentes périodes historiques ; reconstituer pour nous l'aventure de nos ancêtres et le film de leur origine, leur vécu face à l'adversité de la nature, leur production matérielle et immatérielle. De plus, la géo-archéologie, spécialité de D' Younsi, est une approche multidisciplinaire qui permet de comprendre le rôle de l'homme dans la production et la transformation des sols, mais aussi de déterminer la fonction des sites archéologiques et leurs impacts sur l'évolution des paysages. Voilà qui pourrait ouvrir des pistes pour d'autres chercheurs et d'autres intervenants dont la réflexion et l'action sont centrées sur ce site, comme il peut servir globalement l'approche gouvernementale. Non seulement ce travail est utile, mais il est urgent et déterminant pour la protection de cette aire de l'urbanisation anarchique et l'occupation utilitaire du sol, premiers ennemis des archéologues et des historiens parce que si nocifs et destructeurs des traces et des sites à valeur historiques. **Nouri Nesrouche**

**SIHAM YOUNSI.** Docteur en géo-archéologie

## «J'espère que mon travail pourra inspirer une réflexion sur l'avenir de cet héritage»

Entretien réalisé par  
Nouri Nesrouche

**Qu'est-ce qui a motivé le choix de ce sujet de doctorat sur la vallée Ighzer Amellal ?**

Cela s'est déclenché après une visite touristique à Ighzer Amellal, où j'ai découvert pour la première fois l'extraordinaire modèle d'urbanisme traditionnel qui s'adapte parfaitement à l'environnement. J'ai vu des établissements formés sur les flancs du canyon d'un habitat traditionnel berbère en «escalier», et sur ses parois abruptes, des habitations semi-troglodytiques. J'ai vite compris que ce paysage pouvait être le résultat de l'agencement des éléments naturels et la somme des transformations opérées par l'homme au fil du temps dans le cadre de ses multiples activités. L'homme a développé son propre mode de vie qui s'est adapté à un environnement changeant. Il a dû aménager modestement les espaces de vie pour créer un habitat sommaire qui témoigne d'une pratique continue depuis les premiers temps. J'ajoute à cela, le fait que ces anciens centres vernaculaires, berceau de l'architecture traditionnelle, ont toujours été reconnus pour leurs caractéristiques architecturales, esthétiques et historiques. La vallée a été répertoriée d'abord en 1928 puis en 2005 comme site naturel, et figure sur la liste indicative de l'Unesco comme paysage culturel, depuis 2002. Cependant, ce territoire n'a bénéficié d'aucun type d'examen à ce jour, et le patrimoine culturel reste grave-



ment menacé, non seulement par la négligence et l'abandon, mais aussi et surtout par de nouvelles réhabilitations à des fins résidentielles, ce qui implique des risques évidents pour les monuments historiques et le paysage. Il était donc important de veiller à ce que toutes les formes du patrimoine soient respectées, étudiées, conservées et transmises aux générations futures. C'est ainsi que la question de la prise en compte du paysage dans ma thèse est abordée en tant que patrimoine, en partant de l'idée que la connaissance des valeurs culturelles d'un des paysages les plus emblématiques de l'Algérie peut devenir une ressource pour son développement local et régional. J'espère que mon travail pourra inspirer une réflexion sur l'avenir de cet héritage.

**Quels sont les axes de cette thèse et quelle est votre approche ?**

La thèse, insérée dans une recherche en géoarchéologie et en paysage archéologique du peu-

plement et de l'espace, propose sur le très long terme l'étude des dynamiques spatiales des peuplements dans un territoire longtemps considéré isolé. La perspective comportementale de cette étude, dépendant d'un contexte environnemental décisif, bien qu'instable et peu connu, souhaite attirer l'attention sur le potentiel chrono-culturel de la région des Aurès et plus particulièrement de cette vallée dans l'Atlas saharien, en termes de présence patrimoniale. Des études et enquêtes plus approfondies pourront soutenir la recherche archéologique et stimuler l'intérêt et la signification de ses importants antécédents actuellement non protégés, en danger et, dans une certaine mesure, compliqués à gérer et à promouvoir. Par conséquent, la recherche vise à fournir un soutien pour le renforcement et la valorisation de ce paysage naturel et culturel, et ses valeurs affiliées, d'une manière durable, basée sur une documentation scientifique et historique, la connaissance et la réalisation par l'application d'une approche intégrée de méthodologies de recherche, et des technologies. Cela devra rendre plus immersive l'idée de la redécouverte de ce patrimoine culturel et naturel d'une manière multidisciplinaire en soulignant la coexistence des différentes sphères scientifiques, en combinant des paramètres archéologiques, anthropologiques et géomorphologiques pour favoriser la connaissance de ce paysage et de ses nombreuses manifestations de la culture matérielle

et immatérielle, en se concentrant sur les relations complexes entre l'habitat et le biome.

**Il est connu que les sources et références scientifiques sont rares concernant les Aurès, comment avez-vous pu contourner cet obstacle ?**

Je vous remercie pour cette observation. En effet, ce n'était pas une tâche facile de reconstituer le paysage culturel de la vallée d'Ighzer Amellal vu la rareté des travaux scientifiques dans la région. Il a fallu d'abord commencer par l'identification, par l'analyse des sources cartographiques et descriptives que j'ai réalisées et traité numériquement de tous les éléments qui structurent ce paysage. Ainsi que l'évaluation et le traitement des paramètres environnementaux à l'échelle régionale et locale. Le traitement de ses données a permis la compréhension de la structure complexe de cette vallée en termes de physionomie. Quant à l'aspect archéologique, j'ai dû faire des campagnes intensives de prospection à grande échelle de 2017 à 2020 pour l'acquisition de preuves archéologiques. Cela m'a permis de réaliser des fiches d'inventaire très détaillées. Un premier inventaire a été réalisé sur un segment avec un dénombrement de 11 sites historiques, et un second sur 20 sites. Ce dernier correspond à des découvertes fortuites d'indicateurs épars qui évoquent une présence humaine diffuse dès l'époque antique. En raison de l'énorme quantité des résultats, une base de données SIG a été mise en place pour car-

tographier, enregistrer, visualiser les informations et produire une interprétation de toute la dynamique du paysage à long terme. **Comment une thèse de doctorat sur Ighzer Amellal peut-elle se traduire dans la pratique pour protéger et valoriser cette richesse patrimoniale ?**

L'étude à haute résolution spatiale et temporelle de l'évolution du paysage actuel d'Ighzer Amellal s'est avérée utile pour soutenir sa description, sa planification et sa méta-conception, et pour améliorer la définition des politiques de développement et des outils de planification à l'échelle locale. La grande ambition de la recherche étant d'éclairer sur les différents établissements à travers l'histoire qui se sont implantés dans la vallée d'Ighzer Amellal et les Aurès, de renseigner sur le génie de l'homme à apprivoiser ce territoire, et de réécrire notre histoire et de corriger certaines données historiques. Les informations et données produites par la thèse doivent être insérées dans des parcours culturels, et exploitées pour la mise en valeur d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel de l'Algérie et de la Méditerranée, est en même temps, de participer à un intérêt commun autour de la protection de ce paysage séculaire qui se distingue par la beauté de ses sites et monuments, par sa richesse historique, et par la grande valeur de ses biens culturels, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. **N.N.**

## CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

## 4000 sites archéologiques recensés

En ce mois de célébration du patrimoine, le CNRA (Centre national de recherches archéologiques), qui vient de déménager à nouveau à Tipasa, pour s'installer au sein de la magnifique infrastructure, le CAA (Complexe algérien de l'archéologie), dévoile certaines données pour informer le public. M<sup>me</sup> Soltani Amel dirige l'institution nationale qui relève du département ministériel de M<sup>me</sup> Bendouda Malika. En effet, le CNRA, en collaboration avec le CNRPAH (Centre national de recherches préhistoriques anthropologiques et historiques) avait réussi dans le cadre de la mise à jour de la carte archéologique d'Algérie (CAA) à recenser plus de 4000 points archéologiques dans le Sud algérien. Cette partie sud de notre pays abrite un immense et riche patrimoine matériel et immatériel. L'archéologue et historien français, Stéphane Gsell (1864-1932), a inscrit dans l'Atlas de 1911, au terme de ses prospections au niveau du Nord et des Hauts-Plateaux, pas moins de 7600 points archéologiques. Les archéologues-chercheurs du CNRA, au bout de quelques années de prospections et de recherches, sont arrivés à découvrir plus du même nombre de points archéologiques recensés par l'archéologue français. La carte archéologique de l'Algérie compte plus de 15 200 points archéologiques. Une notice accompagne chaque site archéologique recensé, géoréférencé et décrit dans tous les détails. L'actualisation de cette carte constitue un précieux outil de travail que doivent prendre en



Quatre canons du XV<sup>e</sup> siècle découverts sous la mer et exposés dans un musée à Cherchell

charge les autorités locales, avant d'implanter ou engager les travaux des différents projets de développement sur leurs territoires. Cela permet une préservation des richesses archéologiques des civilisations qui sont passées dans le pays. Le CNRA, selon sa directrice, compte trois supports de communication, destinés à informer les chercheurs, les universitaires sur les travaux réalisés. La revue NAA (nouvelles archéologiques algériennes), la BAA (bulletin d'archéologie algérienne) qui avait cessé de paraître depuis 1985, mais il est sur le point de réapparaître et enfin le supplément du BAA dans lequel sont publiés les projets de recherches et de fouilles archéologiques. L'organisation du CNRA s'articule sur quatre divisions. La division archéologique historique qui s'appuie sur des sources textuelles et sur l'obser-

vation des données du terrain, afin de déterminer les périodes de chaque civilisation dévoilées par les chercheurs. La division archéologie et environnement qui s'appuie sur les découvertes archéologiques terrestres et subaquatiques. La division de la culture matérielle, qui concerne l'identification et la caractérisation des systèmes de production et leur mise en circulation, les échanges commerciaux. Il existe 4 axes à cet effet, les moyens pour le travail, l'objet du travail, les techniques d'utilisation, la circulation des produits. Enfin, la 4<sup>e</sup> division a pour thème la CAA (carte archéologique algérienne). L'objectif du CNRA consiste à remettre pour chaque wilaya sa carte archéologique, bien qu'elle ne soit pas définitive, car chaque jour apporte son lot de découvertes. Stéphane Gsell avait mis l'accent essentiel-

lement à la période romaine dans la partie nord de l'Algérie. Parmi les projets importants du CNRA à l'échelle internationale, il y a le projet de coopération avec le COPAM (co-développement du patrimoine archéologique méditerranéen) et le projet de coopération avec l'université Trento (Italie) sur le site d'El Kala. Par ailleurs, impliqué dans le mégaprojet du port commercial d'El Hamdania (Cherchell), le CNRA compte créer des sites subaquatiques hôtes, afin de pouvoir déplacer les 24 canons immergés au large du Rocher Blanc (El Hamdania) et l'épave, tout en prenant les précautions utiles, pour ne pas abîmer les objets archéologiques et ensuite pouvoir les préserver. L'emprise du mégaprojet du port El Hamdania recèle des objets archéologiques terrestres et subaquatiques. L'idée de création d'un laboratoire de restauration et de conservation de tous les objets archéologiques récupérés depuis les fonds marins est désormais lancée au CNRA. La ville de Tipasa, à l'instar de tout le littoral algérien, est le site le plus indiqué pour mener une expérience, en matière de fouilles archéologiques, terrestres et subaquatiques, la création future d'un musée au sein du CNRA, et l'organisation des cycles de formation, autant d'intitulés sont déjà inscrits dans la feuille de route du riche programme de coopération internationale. Ce plan de charge nécessite des moyens humains et matériels. Le CNRA compte recruter une dizaine de chercheurs pour cette année 2021, dans divers domaines. Il envisage même de faire appel aux cinéastes, afin de

réaliser des documentaires sur la richesse archéologique sur terre et sous la mer. Le CNRA n'ignore pas aussi l'impact de l'archéologie préventive. L'exemple du projet du métro de la place des Martyrs (Alger) est édifiant à plus d'un titre. Il n'en demeure pas moins que de très nombreux sites archéologiques avaient disparu du décor à Tipasa et dans plusieurs villes algériennes, en raison de la prolifération des constructions des bâtiments, des immeubles, des maisons et des routes. Un triste décor pour le chef-lieu de la wilaya de Tipasa. Sa situation physique depuis son classement sur la liste du patrimoine culturel mondial par l'Unesco en 1982, n'est plus identique qu'en 2021. La violente agression des sites n'a suscité aucune réaction à Tipasa. L'avancée anarchique du béton a effacé des pans du passé de cette localité côtière, en dépit des successives visites des premiers responsables et des experts de l'Unesco. L'indifférence et les complicités avaient défiguré le décor. La politique dictée depuis des années par le ministre de la Culture ne se concrétise pas sur le terrain. Elle n'est pas suivie. Chez nos voisins de l'Afrique du Nord, en l'occurrence le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le patrimoine archéologique est exploité à bon escient, notamment dans les activités touristiques. Le CNRA arrivera-t-il à convaincre les gestionnaires des affaires publiques locales, les associations et les citoyens, pour mieux préserver ces trésors culturels et historiques ? Chacun est concerné.

M<sup>hamed</sup> H.

CONTRIBUTION. LE FILM *IBRAHIM* DE SAMIR GUESMI

## Une réussite autour de l'amour filial

Par Mouloud Mimoun

Samir Guesmi a déjà derrière lui une longue carrière d'acteur qui s'est illustrée aussi bien au théâtre où il s'est formé, qu'au cinéma où il a été dirigé par de grands noms : Nicole Garcia, Claude Miller, Julie Bertucelli, Rachid Bouchareb, Bruno Podalydès, Solveig Anspach, Arnaud Desplechin, Alain Gomis, Claire Simon, Michel Leclerc. Plus récemment, il a prêté sa longue silhouette à Rachid Hami dans *Mérodie*, et à la jeune Hafsia Herzi dans *Tu mérites un amour*. En 2007, il décide de passer derrière la caméra avec un court métrage *C'est Dimanche* qui rencontre un succès international dans de nombreux festivals. L'intrigue de *C'est dimanche* entretient une proche parenté avec Ibrahim son premier long métrage sélectionné à Cannes 2020 et qui a conquis le Valois d'or, la plus haute récompense du Festival du film francophone d'Angoulême. L'interrogation centrale qui taraude Samir Guesmi c'est de savoir comment deux êtres aussi proches qu'un père et son fils peuvent être aussi étrangers l'un à l'autre ? Le récit d'Ibrahim se décline dans la simplicité et le rapport complexe entre père et fils. La vie du jeune Ibrahim (Abdel Bendaher) se partage entre son père Ahmed, qu'interprète Samir Guesmi lui-même, lequel est écaillé à la brasserie du



Scène du film Ibrahim de Samir Guesmi

Royal Opéra où il exprime sa réserve et son sérieux. Ibrahim pour sa part se lie d'amitié avec Achille (Rabah Naït Oufella), plus âgé que lui. Mais cet Achille est un adepte des mauvais coups vers lesquels il va entraîner Ibrahim. Et suite à un vol qui a mal tourné, la dignité d'Achmed est fortement brisée. Il doit régler la note du délit. Dès lors les rapports entre le père honteux et le fils en

culpabilité vont se tendre et Ibrahim va dès lors prendre tous les risques pour réparer sa faute... Tel est le cœur de l'intrigue du film Ibrahim qui va donner lieu à des scènes d'échanges parfois conflictuels entre le père et le fils. Le réalisateur définit son film comme « l'histoire d'une tentative de réconciliation entre un père et son fils, d'une déclaration d'amour sans effusion ». Un autre

aspect de l'originalité d'Ibrahim, c'est le choix du milieu social choisi. Guesmi a noté que le cinéma français traitait rarement les classes modestes et plus particulièrement le prolétariat souvent absent ou occulté des écrans français. Dans son panthéon cinématographique, il a une propension à aimer le cinéma italien d'après-guerre et Charlie Chaplin. L'imaginaire est aussi une voie salutaire pour Ibrahim, c'est ce qui le tient debout « Il rêve qu'il a osé, qu'on l'acclame, qu'il n'a pas peur -ni du monde, ni des autres-, il rêve que son père et lui se parlent, s'écourent et peuvent même rire ensemble ». Le personnage de Louisa (Luana Bajrami) la camarade d'Ibrahim, dont il va se rapprocher, perçoit d'ailleurs très vite son caractère rêveur. La mise en scène fait la part belle aux acteurs qui se déploient dans une sorte de chorégraphie. Samir Guesmi avait pour souci que le langage des comédiens passe par les gestes, et ce sont eux que capte la caméra. Abdel Bendaher, qui joue Ibrahim, a été « casté » par Samir Guesmi, jour qu'il était à Porte de Montreuil au sortir d'un match de football où il remarque le jeune Abdel, silencieux et en retrait de ses amis. Et le choix s'est avéré d'autant plus juste que le duo père-fils dans Ibrahim dégage une unité et une harmonie qui font du film une réussite totale.

Mouloud Mimoun

## PUBLICITÉ

VENTE  
D'APPARTEMENTS

**POIRSON** vend F3 2e étage meublé top + jardin + parc. Tél. : 0661 521 198

**BOULEVARD V** vend F3 1er étage. Tél. : 0661 521 198

**VD** à Dély Ibrahim F4 F5 côté fac haut STG. Tél. : 0559 622 990

**VD** duplex le Golf avec terrasse 240 m<sup>2</sup>. Tél. : 0559 622 990

**VD** F5 Alger Centre Victor Hugo s. étr. Tél. : 0549 996 827

**BOUZARÉAH** vd F3 4e étage 1200 u. Tél. : 0770 698 816 ag.

**ALGER** vd studio 24m<sup>2</sup> acte. Tél. : 0770 698 816 ag.

**AG SIDO** vend F5 155m<sup>2</sup> 1er ét à nvelle promo El Biar. Tél. : 0661 573 426

**AG SIDO** vend F4 90 m<sup>2</sup> Hussein Dey 1er et à 1m600. Tél. : 0661 573 426 - 0550 573 436

**AG SIDO** vd F3 90m<sup>2</sup> 1er étage URBA 2000 1re tranche. Tél. : 0661 573 426 - 0550 573 436

**AG SIDO** vd F4 100m<sup>2</sup> 2e étage El Biar. Tél. : 0661 573 426 - 0550 573 436

**AG SIDO** vd F4 90m<sup>2</sup> 4e étage avec asc. Grande-Poste à côté hôtel Albert 1er. Tél. : 0661 573 426 - 0550 573436

**PART** vend F5 duplex Tixeraine en clos et couvert avec cour et garage. Tél. : 0661 506 403

**VEND** 8 appartements grand standing bien situés Birkhadem F3 F4 92m<sup>2</sup> 112m<sup>2</sup>. Tél. : 0771 629 165 - 0561 422 194

**INFOGÉNIE** vend F4 Birkhadem centre avec garage 1 voiture. Tél. : 0661 506 403

**VEND** un joli F3 de 97m<sup>2</sup> haut standing garage cave Chéraga résidence Prestige prix 3200u. Tél. : 0541 519 619

**SAOULA** dans résidence vend F3 110 m<sup>2</sup> et F5 200 m<sup>2</sup> avec box. Tél. : 0560 033 331

**KOUBA** Oasis vd 360 m<sup>2</sup> avec bâtisse coloniale à démolir. Tél. : 0550 020 122

**INFOGENIE** vend F3 Kouba + garage. Tél. : 0770 543 803

**SOUIDANIA** vend F5 280m<sup>2</sup> + garage nouvelle résidence. Tél. : 0551 60 82 08. ag

**SOUIDANIA** F4 appart 150m<sup>2</sup> + gge, piscine, salle de sport résidence. Tél. : 0551 608 208 ag

**OULED FAYET VD** duplex F6 260m<sup>2</sup> refait résidence. Tél. : 0551 60 82 08. ag

**AG** vend F4 2e étage El Biar. Tél. : 0661 510 700 - 0554 068 389

**PROMOTION** met en vente 15 appartements F3 F4 + 3 duplex prix exceptionnel w. Alger cité clôturée et gardée. Tél. : 0561 422 194 - 0771 629 165

**VEND** F3 prix 1250u Daria. Tél. : 0555 788 833

**VEND** F4 120m<sup>2</sup> 15e étage haut standing Chéraga prix 3500 u. Tél. : 0558 113 272

**AG VD** F3 de 93m<sup>2</sup> à Beni Messous résidence les Palmiers prix 1700 u 5e étage. Tél. : 0541 519 619

## VENTE DE VILLAS

**VD** villa El Biar B. Bougara R+2 hammam garage. Tél. : 0559 622 990

**VD** villa R+3 Kheraïcia de 120 m<sup>2</sup> acte livret foncier. Tél. : 0559 622 990

**VD** carcasse Kheraïcia de 100 m<sup>2</sup> à la sortie de Douéra. Tél. : 0559 622 990

**AG** vd 360m<sup>2</sup> l'Oasis Kouba 9MU. Tél. : 0799 979 295

**LABEL** vd villa 130 m<sup>2</sup> / 110 m<sup>2</sup> (bat) s/R+2, 7 pc acte/LF/per/const. Sidi Abdellah. Tél. : 0770 606 401

**TÉLEMLY** vd villa R+1 v/mer. Tél. : 0770 698 816 ag.

**VD** belle villa 1000m<sup>2</sup> avec piscine Mackley. Tél. : 0552 935 584

**AG** vd villa R+2 commerciale Les Vergers Kouba. Tél. : 0770 543 803

**BEN AKNOUN** très bel endroit vend villa 470m<sup>2</sup> 2 façades. Tél. : 0553 298 322

**HYDRA** vd villa 1300m<sup>2</sup> résidentielle. Tél. : 0553 298 322

**O. FAYET** vd R+1 380 m<sup>2</sup> résid. clôturée ag. Tél. : 0551 608 208 ag

URGENT URGENT  
CHERCHE ACHAT  
VILLA MODERNE

Sup. minimum  
1000m<sup>2</sup> à 3000m<sup>2</sup>  
Hydra El Biar Ben  
Aknoun Saïd Hamdine  
Le Golf Les Sources  
Offre très intéressante  
Agence curieux s'abstenir

Tél. : 0661 525 845

**AG** vd 360m<sup>2</sup> Oasis Kouba 9u. Tél. : 0799 979 295

**VEND** 2 belles résidences Mackley Poirson. Tél. : 0552 935 584

**VENTE** aux enchères villa R+1 à Bordj El Kiffan 140m<sup>2</sup> le prix d'ouverture 37 069 444,44 au tribunal Dar El Beïda le 24.05.2021 à 13h 30. Tél. : 0556 070 829

**VEND** petite villa Ouled Fayet et dans une résidence 230m<sup>2</sup> S R+1 5 pièces salon. Tél. : 0553 021 881

**CITÉ PTT HYDRA** vend 2 duplex villa 450 m<sup>2</sup>. Tél. : 0558 670 943

## VENTE DE TERRAINS

**LABEL** vd terr. (promo) 462 m<sup>2</sup> 3 s/sol entr. sol R+9 acte LF Ben Aknoun. Tél. : 0771 720 237

**LABEL** vd 6000/9000 m<sup>2</sup> C.U. R+4 Ben Aknoun 613 m<sup>2</sup> 2 façades, Mackley. Tél. : 0561 652 520

## VENTE DE LOCAUX

**VD** hangar de 12 000 m<sup>2</sup> dont 8000 m<sup>2</sup> couvert Hamadi zone. Tél. : 0559 622 990

**VD** local le Golf de 100 m<sup>2</sup> très bien placé. Tél. : 0559 622 990

**VD** local Didouche 25m<sup>2</sup>. Tél. : 0559 622 990

**VEND** plus. hangars 3000, 5000, 10 000m<sup>2</sup> ZI Rouiba Blida Birtouta Zéralda Baba Ali. Tél. : 0550 264 291

LOCATION  
D'APPARTEMENTS

**Bd V** loue F3 + F4. Tél. : 0661 521 198

**LOUE** F4 Sidi Yahia meublé F3 G4 Kouba F3 Birkhadem Onalait F2 meublé Ain Nâadja. Tél. : 0550 548 377 - 0664 221 123

**LOUE** F1 meublé 50 000 DA boulevard V. Tél. : 0549 996 827

**SAID HAMDINE** loue F4 2e étage. Tél. : 0770 698 816 ag

**HYDRA** loue studio 1er étage. Tél. : 0770 698 816 ag.

**HYDRA** loue F2 meublé RDC. Tél. : 0770 698 816 ag.

**AG SIDO** loue F3 rc niv. Parc des Pins. Tél. : 0661 573 426 - 0550 573 436

**AG BARAKA** loue F3 F4 Ain Allah. Tél. : 0662 919 838 - 0661 528 349

**AG** loue F6 csdb 180m<sup>2</sup> 1er étage Bd Krim Belkacem Télémy. Tél. : 0550 308 334

**LOUE** F3 niveau villa à Tixeraine grand standing quartier calme. Tél. : 0775 831 203

**LOUE** F2 avec garage Chevalley. Tél. : 0771 629 165 - 0561 422 194

**AG** loue F2 CSDB rez-de-chaussée à Hydra Paradou. Tél. : 0550 308 334

**LOUE** F4 1er étage Affak Birkhadem 5u. Tél. : 0771 629 165 - 0561 422 194

**AG** loue studio meublé 6e étage Télémy, vue sur mer. Tél. : 0558 417 017

**LOUE** F4 4e étage Parc Mermont. Tél. : 0554 068 389 - 0661 510 700

**AG** loue F3 4e étage Ain Allah côté APC. Tél. : 0553 021 881

**AG** loue F3 meublé en niv avec terrasse Saïd Hamdine 6,5u. Tél. : 0553 069 039

**AG PARC** loue F4 Sacré Cœur, F4 Didouche, Tél. : 0770 64 04 90 - 021 61 70 39

**HYDRA** loue F1 F2 F3 meublé. Tél. : 0770 698 816 ag

**SAÏD HAMDINE** loue F4 2e étage. Tél. : 0770 698 816 ag.

**DIDOUCHE MOURAD** loue F4 pour bureaux. Tél. : 0770 698 816 ag

**PROX. DE TÉLEMLY** loue F4 pour bureaux. Tél. : 0770 698 816 ag.

**SWEET HOME** loue studio Hydra 50 000DA, studio El Biar 65 000DA. Tél. : 021 609 087

**SWEET HOME** loue F3 Tixeraine 90 000. Tél. : 021 609 087

**SWEET HOME** loue F4 Sidi Yahia 80 000. Tél. : 021 609 087

**SWEET HOME** loue F2 Hydra 45 000 DA. Tél. : 021 609 087

**SWEET HOME** loue studio Hydra 50 000. Tél. : 021 609 087

LOCATION  
DE VILLAS

**LOUE** vend villa 1300 m<sup>2</sup> piscine convient école clinique société. Tél. : 0541 722 757 Alger.

**HYDRA** loue villa. Tél. : 0661 521 198

**BEN AKNOUN** loue belle villa R+1 jardin piscine top. Tél. : 0560 033 331

## LOCATION DE LOCAUX

**DIDOUCHE** loue local 200 m<sup>2</sup> + local ex-rue hoche. Tél. : 0661 521 198

**LOUE** hangar 2 hectares Hamadi. Tél. : 0541 722 757

**LOUE** 2 hectares Khemis El Khechna zone. Tél. : 0559 622 990

**LOUE** local commercial 70 m<sup>2</sup> Chéraga. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** hangar Chéraga 1200m<sup>2</sup> zone d'activité 520m<sup>2</sup> + parking 400m<sup>2</sup> Bouchakour Bouchaoui. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** hangar 1200m<sup>2</sup> + soupente 400m<sup>2</sup> parking 1000m<sup>2</sup> post 400 kva panneaux sandwich zone d'activité Bellouta. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** hangar Bou Ismaïl centre la braderie. Tél. : 0560 333 610

**SAÏD HAMDINE** loue grand restaurant. Tél. : 0553 298 322

**AG** loue hangar 1000 m<sup>2</sup> avec bloc administratif R+2 à Bab Ezzouar. Tél. : 0661 506 403

**LOUE** hangar zone d'activité Chéraga 2000 m<sup>2</sup>. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** des locaux à Ain Naâdja cité 720 logement 20m<sup>2</sup>, 40m<sup>2</sup>, 38m<sup>2</sup>, 50m<sup>2</sup>. Tél. : 0550 213 518

**LOUE** pls. hangars 900m<sup>2</sup> 2 0 0 0 m<sup>2</sup> 3 0 0 0 m<sup>2</sup> 4 0 0 0 m<sup>2</sup> 5 0 0 0 m<sup>2</sup> 9000m<sup>2</sup> ZI Rouiba Baraki O. Smar Hamadi Khemis El Khechna Birtouta Chéraga. Tél. : 0550 264 291

**LOUE** hangar zone d'activité Chéraga 2000m<sup>2</sup>. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** local centre commercial El Qods 70m<sup>2</sup> Chéraga. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** bureau R+1 idéal pour banque prof libérale 320m<sup>2</sup>. Tél. : 0560 333 610

**LOUE** des locaux à Ain Naâdja cité 720 logement 20m<sup>2</sup>, 40m<sup>2</sup>, 38m<sup>2</sup>, 50m<sup>2</sup>. Tél. : 0550 213 518

## LOCATION D'IMMEUBLES

**MET EN LOCATION** hôtel Bel Air à Mascara situé à proximité de l'université dispose de 30 chambres un grand restaurant et un parking. Tél. : 0770 103 128

**VEND OU LOUE** plusieurs immeubles 2000m<sup>2</sup> à 5000m<sup>2</sup> dvp Hydra Dély Ibrahim Dar El Beïda Les Vergers. Tél. : 0550 264 291

**LOUE** immeuble R+4 Val d'Hydra 1200 m<sup>2</sup> dvlp tts commdt prk 15. Tél. : 0550 448 104

## PROSPECTION

**URGENT** urgent cherche achat villa moderne sup. min 1000m<sup>2</sup> jusqu'à 3000m<sup>2</sup> Hydra I El Biar Ben Aknoun Saïd Hamdine Les Sources. Tél. : 0661 525 845

**CHERCHE** villa immeuble bureau hangar à louer ou à vendre. Tél. : 0559 050 505 ag.

**SWEET HOME** cherche pour étrangers apparts villas locaux. Tél. : 0560 099 810

**CHERCHE** location appartements type F1 F2 F3 F4 Centre Alger et environs. Tél. : 0549 996 827

**T. URG** ch. achat villa 600 m<sup>2</sup> à 1200m<sup>2</sup> Parc Paradou Hydra Poirson Mackley Golf. Tél. : 0698 022 648

**T. URG** cherche achat 4000m<sup>2</sup> à 40 000m<sup>2</sup> ZI Baba Ali Birtouta Blida Baraki Rouiba. Tél. : 0698 022 648

**T. URG** sté étrangère cherche à louer hangar 3000m<sup>2</sup> à 6000m<sup>2</sup> ZI Rouiba Baraki Baba Ali Birtouta S. Moussa Les Eucalyptus. Tél. : 0552 935 584

**T. URG** cherche à louer hangar 3000m<sup>2</sup> à

**PUBLICITÉ**

9000m2 ZI Rouiba Birtouta S. Moussa Blida. Tél. : 0552 935 584

**CHERCHONS** villa en loc. Hydra et env. Tél. : 0661 514 564

**CHERCHE** location ou achat apparts. villas duplex terr. à Alger Télemly Bd V S. Cœur El Biar Golf Les Sources Hydra Ben Aknoun Dély Ibrahim Chéraga. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

**IMPERIAL** cher. appart. pour diplomate env. Hydra. Tél. : 0661 514 564 urgent

**URGENT** cherche location F3 F4 F5 avec terrasse ou jardin à Hydra El Biar Ben Aknoun les Vergers Les Sources Bir Mourad Raïs. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

**URGENT** cherche location villa avec piscine à Hydra I El Biar Golf chemin les Glycines Ben Aknoun Poirson. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

**T. URG** ch. achat 9000m2 à 50 000m2 ZI Baba Ali Birtouta Rouiba Blida S. Moussa. Tél. : 0552 935 584

**AG** cherche location F3 F4 Larbi Ben M'hidi Grande Poste Abane Ramdane 2e étage. Tél. : 0550 308 334

**AG** cherche achat terrain 400m2 et plus El Biar Poirson pour promotion. Tél. : 0550 308 334

**CHERCHE** villa location Oued Romane O. Fayet Dély Ibrahim. Tél. : 0771 629 165 - 0561 422 194

**CHERCHE** achat hangar ou terrain ZI axe Chéraga, Bou Ismaïl. Tél. : 0553 29 83 22

**INDUSTRIEL** cherche achat hangar activité Aïn Benian. Tél. : 0550 020 122

**ÉTRANGER** cherche loc. villa piscine Hydra Ben Aknoun env. Tél. : 0560 033 331

**COUPLE** cherche loc. niv. F4 Birkhadem Les Vergers env. Tél. : 0560 033 331

**T. URG** cher. achat 1 ha à 5 ha ZI Birtouta. Tél. : 0698 022 648

**T. URG** set ch. achat hangar 3000 m2 à 5000 m2 ZI Rouiba Birtouta Blida Koléa. Tél. : 0698 022 648

**T URG** set ch. à louer hangar 2000 m2 à 5000 m2 ZI Rouiba O. Smar Baraki Chéraga Birtouta Zéralda S. Moussa Khemis Khechna. Tél. : 0550 264 291

**T. URG** cher. achat 9000m2 à 40 000m2 ZI Birtouta Blida Baraki S. Moussa Baba Ali. Tél. : 0698 022 648

**AG** cherche location villa Hydra 400m2 usage professionnel (société). Tél. : 0540 846 306

**COUPLE** cherche loc. niv. F4 Birkhadem Les Vergers env. Tél. : 0560 033 331

**OFFRES DE SERVICES**

**RÉPARATION** machine à laver ttes marques à domicile. Tél. : 0542 292 600-0662 631 923-0770 405 316 Lyes

**PREND** tous travaux étanchéité peinture. Tél. : 0561 192 547

**RÉP.** frigo clim machine à laver à domicile. Tél. : 0770 220 628 - 0542 884 372

**TOUS** travaux d'étanchéité charpente. Tél. : 0550 103 428

**PREND** tous travaux d'étanchéité travaux garantis. Tél. : 0559 548 477

**DIVERS**

**VEND** station essence sur route nationale. Tél. : 0657 755 913

**IMPRIMERIE** vend une découpeuse d'étiquette Bush en très bon état. Tél. : 0550 563 464

**AUTOS**

**ACHAT** véhicules neufs et d'occasion. Tél. : 0661 69 03 84

**ACHAT** véhicules accidentés + en panne ou d'occasion légers lourds et engins. Tél. : 023 243 383 - 0771 877 773 - 0550 545 034

**COURS ET LEÇONS**

**PROF.** lycée avec expérience ASS rév maths bac + BEM. Tél. : 0779 83 66 22

**COURS D'ARABE** à domicile. Tél. : 0662 799 715 - 0733 031 333

**OFFRES D'EMPLOI**

**STÉ** privée à Kouba

recherche commerciaux H/F. Envoyer CV à l'adresse mail : contact06.2018@gmail.com

**STÉ** privée à Baba Ali recherche magasiniers chauffeurs. Envoyer CV à l'adresse mail : contact06.2018@gmail.com

**SOCIÉTÉ** sise à Dély Ibrahim recrute assistante commerciale expérimentée niveau universitaire. Tél. : 0555 054 592

**SOCIÉTÉ** de briqueterie sis ZI de Sidi Aïssa cherche à recruter directeur unité, expérience 10 ans et plus dans le domaine briqueterie (un automatique professionnel briqueterie) envoyez votre CV : recrutementbek@gmail.com

**DEMANDES D'EMPLOI**

**COMPTABLE** 30 ans exp. tenue comptabilité bilans décl. société fiscac. PC Compta paie cherche emploi à temps partiel Alger. Tél. : 0771 263 749

**HOMME** 60 ans habite axe w. 15- 16 cherche emploi chauffeur livreur expérimenté dynamique

léger. Tél. : 0791 503 259

**H.** cherche emploi auditeur interne univ. dipl. en audit et finance. Tél. : 0770 112 008

**ARCHITECTE** postule pour études chantier ou autres exp. 4 ans, libre. Tél. : 0552 050 031

**DIRECTEUR** d'unité de production d'une grande entreprise, ingénieur + master professionnel cherche nouvelle opportunité. Mail : directeurproduction15@gmail.com Tél. : 0784 453 403

**TECHNICIEN** supérieur mètreur vérificateur bât. étude réalisation avec informatique et 20 ans d'exp. cherche emploi dans le domaine du bâtiment. Tél. : 0778 257 134

**CADRE** dirigeant assistant et conseil PDG DAG DRH DAF DFC et gestionnaire d'un cabinet d'expertise comptable et commissariat aux comptes cherche emploi longue expérience dans le domaine de l'administration finances comptabilité et audit. Tél. : 0541 539 596

**Fédération algérienne des donneurs de sang**

52, boulevard Mohamed V - Alger - Tél./Fax : 213 21 63.80.07 - Mob. : 0772 20 09 08  
CPA Khelifa Boukhalfa n°143.4 18.01.242.11/12 - CCP n° 72372 70 clé 08

En cette période du mois béni de ramadhan 1442 et à l'occasion de l'approche de l'aïd, la Fédération Algérienne des Donneurs de Sang lance un appel à l'ensemble de la population âgée de dix-huit (18) ans à soixante-cinq ans (65) et en bonne santé de répondre en masse à l'appel du cœur en ce mois sacré et aller offrir un peu de leur sang.

Ce geste banal, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade. Le matériel de prélèvement est un matériel à usage unique et stérilisé, donc aucune crainte de ce côté. Comptant sur votre générosité à cette action hautement humanitaire, la Fédération Algérienne de Donneurs de Sang et l'ensemble des malades vous remercient.

**"Dieu vous le rendra"**  
Pour le bureau fédéral,  
le président Gherbi Kaddour

**SOS**

Jeune dame atteinte d'un cancer, divorcée, 4 enfant à charge, demande aux âmes charitables une aide pour ce mois sacré. Dieu vous le rendra. Tél. : 0556 33 18 59  
---ooOoo---

La petite Sassi Ritej, âgée d'à peine 2 ans, présente une malformation bilatérale des deux segments antérieurs des yeux, entrant dans le cadre d'un syndrome de Peters. Ses parents sans ressources lancent un appel aux âmes charitables pour une prise en charge à l'étranger. Tél. : 0559 12 15 99 0557 06 18 60  
---ooOoo---

Dame atteinte d'un cancer du sein, âgée de 56 ans sans ressources, a besoin en toute urgence d'une TDM thoracico-abdomino pelvienne pour exploration, demande aux âmes charitables de l'aide. Dieu le rendra. Tél. : 0559 31 16 67

**SOS**

Père de famille démunie, père de 3 enfants présentant des problèmes de cardiopathie nécessitant des interventions chirurgicales, lance un appel aux âmes charitables. Tél. : 0773 990 801  
---ooOoo---

Atteinte d'un cancer du cavum, nécessite en urgence Nutricia Protifar et Okage 5 g. Tél. : 0556 33 18 59  
---ooOoo---

Aouad Sadam, originaire d'El Aghouat, âgé de 20 ans, atteint une varicocèle grade I, nécessite une intervention chirurgicale. Issu d'une famille démunie, il lance un appel aux âmes charitables pour une aide. Tél. : 0674 488 294  
Merci, Dieu vous le rendra

**Achat livres - bandes dessinées  
Disques vinyles d'occasion**



Tél. : 0771 256 405 - 0662 695 288

**Pensée**

La famille **KHEFFACHE** à la douleur de faire part du décès de leur frère

*Rachid*

à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie. L'enterrement du défunt aura lieu aujourd'hui à 12h00 au cimetière de son village natal Thala Mahriz (Cne Irdjene).

Puisse Allah le Tout-Puissant lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis éternel.

«A Allah nous appartenons et à Allah nous retournons»

**Avis de décès**

Les familles Bourahla et Chelabi ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, frère et oncle le **Dr Bourahla Menad dit Nadir** des suites d'une longue maladie. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière d'El Achour.

**SOS**

Vieille dame demande aide pour couches adultes Medium.

Tél. : 0540 332 877  
Merci Dieu vous le rendra.

# JEUX - DÉTENTE

## mots fléchés

Grille n°083

Bénignes Obligé		Cornets Cédé		Aliboron Lac du Soudan		Urineras		Pour héler Possessif		Porte-titres Révolution		Monarque
Embarcation Elimé						En bonne santé Liaison						
				Alcaloïde toxique	D'être Tondue			Souillés		Possessif	Abimées	
Volubiles Meuble									Répétition Pronom			
			Possessif Sucera			Ennuyer						Possessif
Bouchés Partir						Elargis Piliers						
					Ferment				Bière	Terme de défi Cordon littoral		
Roi de Cilicie Carte						Pièce Grecque						
		Dans Symbole			Au labo Mot d'enfant			Attache				
Transféra	Lieux de combats							Paradis terrestre				
					Continent				Sucre			

## mots croisés

Grille n°6428

Par M. Iratni

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALLEMENT

I- Gargouillement. II- Sans précédent. Paresseux de nature. III- Invite à méditer. Scie à lame rigide. IV- Difficile. Virtuose. V- Brame. Avant nous. Commencent une série. VI- Serpent d'eau. Vain. VII- Risquées. Article de Barcelone. VIII- Cité aux lentilles. Distrait. IX- Commencer une carrière. X- Ecime. Administré.

### VERTICALEMENT

1- Etrange. 2- Chère. 3- Note valant deux blanches. Héritier d'Anchise. 4- Ingurgité. Convenable. 5- Jeu bête. Anciens impôts. Règle 6- Un des jeux de l'orgue. Devant un prince. 7- En rencontrer un n'a rien d'agréable. Faire des vers. 8- Joyeux. Bradype. Vieux bison. 9- D'une médiocrité pitoyable. 10- Plante potagère.

### SOLUTION N° 6427

#### HORIZONTALLEMENT

I- USURPATEUR. II- NASILLER. III- INITIER. ON. IV- CANE. RNA. V- OTE. UTERIN. VI- LORI. VII- OR. TERMITE. VIII- RIDES. ARES. IX- EUE. SITES. X- SM. CELESTE.

#### VERTICALEMENT

1- UNICOLORES. 2- SANATORIUM. 3- USINER. DE. 4- RITE. ITE. 5- PLI. ESSE. 6- ALERTER. IL. 7- TERNE. MATE. 8- ER. ARAIRES. 9- TEST. 10- RENONCES.

### SOLUTION MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT : POLICIERES. OS - PARIAS. VETUE - VICES. CASER - NE. ETRES. INO - MARELLE. NET - MATE. EDENTEE - OB. ASTRE. AS - OIL. RAMES - MURES. INSERE - RARETES. ETAI - ESS. SURE. SEIN.

VERTICALEMENT : TOPINAMBOURS - LACERA. IRAS - MIRE. ETALER - CISELES. SES - RIA. TL. TR. TU - ES. REERA. ER - OR. CE. DEMISE - EVASEE. EN - USES. NASSES - TEINTS. ETE - JOURNEE. FRAI - SE. OTER. EIN.

### SOLUTION Quinze sur 15

HORIZONTALLEMENT : LANTEPENULTIMES 2. USURP. ENNEMI 3. RF. TEAM. AC. EL. 4. ORBES. CHOUCHOU 5. BOUTURE. ESTE. VA. 6. PU. PLAIREZ 7. OBERE. AIL. FEINT 8. GENERER. EL. TE 9. CABRE. IO 10. ARETE. NASE. ITOU 11. PUS. SCALARATE 12. HE. ECRIERAS 13. LOTIERS. ES. NI 14. ELEE. RA. STARS 15. SE. RESPONSABLES.

VERTICALEMENT : 1. AUTOBIOGRAPHIES 2. NS. RO. DE. RUELLE 3. TURBULENCES. DE 4. EFFET. REAT. OTER 5. PR. SUPERBES 6. EUT. RU. ER. CHERS 7. NICE. ARENE. RAP 8. UTAH. PL. RALES 9. MOELLE. SEC. AN 10. TE. USA. LIERRE 11. INACTIF. AISSA 12. ENCHERES. ITE. TB 13. ME. II. STERNAL 14. EMEUVENT. AIRE 15. SIL. AZTEQUES. SS.

### SOLUTION MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

HORIZONTALLEMENT : PERENNES. HEURE - CAROUBES. CHER - CHIEN. IGUANE - ALE. THESE. VAS - DOS. PAIRE. TRI - RETS - EDEN. NID - EPI. MERE - PSIT. DESIR - SEE. JE - VERS. AJONC - NA. EU - PS. SURES - CACHIONS. SUS - TER. ALESE. TE - PARLA. TENDU - NEM. EMUE. OU. GO - LEUR. GRIL. IL - SERS. BAH. RENTE - INEGALE - MAGNES. NES - RESTEES - IRA. MER - EDITE. IRE - AVEREES. AN - ASE. SENSE.

VERTICALEMENT : LECHAOSDESSENS. EPELERA. REVA - RAILS. EPIERA. CRAMER. GRADES - NEREE. UNITES. TA. USINE. IRE - NON. CALER. NES. TE - ONU. TA. AHLAM. BEST. EES - EBAHI. IE. AG. SE - USE. ER. MOSTEGHANEMI - SISE. NEE. LESERAS - OH. GE. SS. NOIRES. RENE - ECU. TRIME. JEU. ADULE - AUHAREDESJOURS - RENAIT. RIEN. EUT. GIT - HERES. SUER. CASSELOLE.

### SOLUTION Codés

HORIZONTALLEMENT : QUALIFICATIONS. WUS - URNE. ARA. YS. AJRAS - IDE. EXAGERER. SEN - PU. AMENRA. UT. HARO - AMIR. TINTERA - OCREE. ETE. URE. KILT - QUARTZ. VA. PAR. ER - SETON. HI. MALADIE - ORE. EN. MIEN. FOI - SERS. EJECTER. ATLAS.

VERTICALEMENT : QUIPROQUOS - URDU. CU. RE - ANE. ARASER - LE. AMERE - EMETTE - FAVER. ZONE - IRAN - CAGETTE. ME - ER. HIC - TYRAN. VIET - ISE. TUA. NE - RUER - NA. TREPAS - SUC. AL - KRAFT - WASABI. DOL - USER. LEILA - MONTRE



## quinze sur 15

Grille n°083

HORIZONTALLEMENT : 1. Etats de marche. 2. Brosse à manche. Robe indienne. 3. Fatigue. Historien grec. 4. Fin de verbe. Etriqué. 5. Cinéma. Ventilateur. Suivent la théorie. 6. Original. L'impalpable. Note. 7. Sonder. Ecrivain algérien. Départ en foule. 8. Supprimer ce qui est superflu. Déchiffré. 9. Mouche. Dernier. 10. Prénom de voyante. Possessif. Impôts. Poète chinois. 11. Palmipède. Obstructions d'orifices. Actionné. 12. Conte. Etre digne de. 13. Dénués d'esprit. Joueur de foot. Obligé. 14. Cheval. Explose. 15. Poisson. Cours élémentaire. Célébration d'un culte.

VERTICALEMENT : 1. Congratulations. 2. Flûte. Avant Lanka. Gardienne de la paix. 3. Possessif. Incontestablement. 4. Pyxide. Possessif. Dévidoir à cocons. 5. Taxe. Imperméables. Lettres de cour. Anonyme. 6. Romain. Pièce de télé. Grande initiale. 7. Encourage la passe. Renforce une affirmation. Espace sablé d'un cirque. 8. Phase lunaire. Tranchant. Ville du Liban. 9. Sortie de nuit. 10. Admission. Servent pour monter à cheval. 11. Futur officier. Dresser. Heures du matin. 12. Supports de caisses. Localise. 13. Voit le jour. Il reçoit l'averse d'un avion. Coupelles de labo. 14. Planches de l'Est. A rendre donc. Affables. 15. Roi légendaire de Corinthe. Recherché.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

## mots codés

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Grille n°083

1	F	A	S																		
2	9			8	3	7	12	2	3		13	14	15	7	9	2	3				
16	5	6	7	3			2		7	4	2	17	7		18	14	19	3			
8	10	7			8	3			14	20	14	10	7		3		10	8	7		
13	7	4	4	7				10	21		21			10	7	14	10		2		
5			2	8				15	14	5	13	7	3			3	8		14	12	3
3	7	22	2	23	7	10	2	5	12	7	3			24	8	12	6	7			
4	58	7			2	3			18	7				12	8	7		7	4		13
7			3	7	10	4	5	7	12			5			26	8		5	3		
3	2			3	4	7	13	7			21	7	4	7			12	7	7		13

Définition : DE FAÇON ENNUYEUSE

## sudoku

Grille n°083

### Règle du jeu

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

5	2	6						7	8	
							7		1	
										9
				8		5			2	
3				7		1				6
	6			3		4				
7									4	
	1			4						
	4	5						6	9	1

ON VOUS LE DIT

**Le CPA présente ses nouveaux produits aux jeunes à Annaba**

«Aqar PME», «Sahel Mahel» ou encore «Sahel Nachati» sont les nouveaux produits que le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a présenté, jeudi au niveau du théâtre régional Azzedine Medjoubi, aux jeunes opérateurs économiques à la faveur d'une journée portes ouvertes. «Ce sont des nouveaux produits qui viennent renforcer la gamme déjà existante, destinés à la petite et moyenne entreprise», explique Mohamed Briki, un cadre de cette banque. Ainsi, les deux premiers produits peuvent être utilisés par un professionnel lui permettant de bénéficier d'un financement pour l'acquisition ou bien la location d'un local avec des taux d'intérêt flexibles. Quant au troisième, c'est une solution financière qui offre un accès simplifié aux crédits avec un dossier allégé et un traitement rapide. Parallèlement, la même banque confirme que la finance islamique est nouvellement installée avec ses produits «Mourabaha sayara», «Mourabaha Tadjhiz» et même «Crédit Aqar». Cet événement a drainé de nombreux jeunes intéressés par ces produits, présentés par les cadres de la banque CPA, aux visiteurs. Rappelons que cette journée a été organisée par la banque CPA sous l'égide de l'association professionnelle des banques.

**Train : un drame évité de justesse à Blida**

Des jets de pierres ont failli tourner au drame, jeudi, vers 19h, entre Blida et la Chiffa. En effet, deux jeunes adolescents ont tiré sur la tête d'un train en circulation, ce qui a causé l'éclatement d'une partie du pare-brise, et dont les débris ont failli blesser grièvement le chauffeur. La scène, filmée par le train (les trains sont dotés de caméra et enregistrent l'itinéraire de leurs déplacements) a été partagée sur les réseaux sociaux et a provoqué l'indignation de plus d'un. Hier, aucune information officielle n'a été communiquée par les services de sécurité, sur l'arrestation des deux adolescents. Mais une chose est sûre, sur la vidéo partagée, ils sont facilement reconnaissables. D'après des témoins, ils s'adonnaient à leur «besogne favorite» depuis un certain temps déjà. Les travailleurs de la SNTF (au niveau des trains) et les usagers de ce moyen de transport exigent plus de sécurité pour éviter le pire...

**Un réseau de trafiquants démantelé à Oued El Alleug (Blida)**

Un réseau de malfaiteurs spécialisé notamment dans le vol de véhicules vient d'être démantelé par la sûreté de daïra de Oued El Alleug, apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Blida. Selon la même source, les accusés, au nombre de six, dont une femme, procédaient à la location de véhicules auprès des agences de location de voitures au niveau de plusieurs régions du pays, et ce, avant de trafiquer leurs papiers et de les proposer à la vente. À travers cette attestation, les éléments de la Sûreté nationale ont pu récupérer deux véhicules touristiques, une somme de 248 millions de centimes représentant une partie du montant récolté suite à la vente, deux cartes grises et un permis de conduire falsifiés. Les personnes arrêtées, remises aux instances judiciaires, sont accusées de constituer une association de malfaiteurs, escroquerie, falsification de documents officiels, vol et usurpation d'identité.

**Hadil Mechati en appelle aux généreux donateurs**



Depuis plus de cinq ans, le père de Hadil Mechati ne cessait de lancer des appels à l'aide sur le journal *El Watan*, pour pouvoir soigner sa fille, atteinte de la maladie de Little, une pathologie qui cause une infirmité motrice cérébrale, marquée par une paraplégie des membres supérieurs et inférieurs. Grâce à ces multiples appels, il réussira à collecter des dons auprès de généreux bienfaiteurs, ce qui a lui a permis de faire opérer sa fille dans un hôpital en Turquie. Une intervention qui a rendu l'espoir à la famille, surtout que la fille a commencé à montrer les signes d'une réelle amélioration sur le plan de motricité des membres supérieurs. Hadil, qui effectue des séances de rééducation, aura besoin d'une nouvelle intervention recommandée par les médecins, qui aura une incidence positive sur la motricité de ses membres inférieurs. Sa famille nourrit toujours l'espoir de voir sa fille marcher un jour. Pour aider son père à collecter le montant de l'intervention, contactez Hichem Mechati au n° 05 57 72 94 88

DÉCONGESTION ROUTIÈRE DANS LA CAPITALE

**Coup d'envoi de la réalisation de deux nouvelles pénétrantes**



Le coup d'envoi de deux projets d'envergure a été donné

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux autoroutes, l'une au centre et la deuxième à l'ouest de la capitale, qui devront permettre le désengorgement du trafic routier dans cette région. Le coup d'envoi de ces deux projets s'est déroulé en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha et du wali d'Alger, Youcef Chorfa. Le premier projet localisé à El Achour concerne une autoroute de 10 km reliant le Complexe sportif du 5 Juillet et Khraicia, en évitant le passage par trois grandes communes importantes : El Achour, Draria et Baba Hassen. Le deuxième projet concerne une autoroute menant vers la future gare multimodale de Bir Mou-

rad Raïs, lequel permettra de «fluidifier davantage» le trafic routier, notamment au niveau de l'intersection de la Côte, près de la gare. Ce projet aura pour but de faciliter également le trafic routier entre Dar El Beïda, Ben Aknoun, Zéralda et fera jonction avec la RN1 reliant Alger et Blida. Cette route sera accompagnée par la réalisation de deux trémies menant directement vers la gare routière. La durée de réalisation des deux projets est fixée à 24 mois. «Ces réalisations, dont le coût est estimé à 9 milliards DA, s'inscrivent dans le cadre du plan de désengorgement du trafic routier dans la wilaya d'Alger qui comprend 17 projets», nous a confié le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani. Ce qui est de nouveau dans ces deux projets est la participation des maîtres d'œuvre jeunes diplômés

des instituts de la formation professionnelle spécialisés dans la filière des T-P. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha, a rappelé dans ce sens que son secteur avait conclu une convention avec le groupe Cosider en vertu de laquelle les stagiaires pourront acquérir une expérience dans le domaine des travaux publics en participant aux projets réalisés par ce groupe national. En marge de cette sortie, le ministre des Travaux publics a expliqué que «l'Algérie applique rigoureusement les orientations contenues dans le Nouvel agenda urbain adopté par l'ONU en 2016, qui stipule entre autres la facilitation de la circulation routière et le mouvement de déplacement des personnes», a-t-il conclu.

Aziz Kharoum

BRÉSIL

**Dans une favela de Rio, 25 morts lors une opération antidrogue**

Au moins 25 personnes ont été tuées jeudi 6 mai dans une favela de Rio de Janeiro pendant une opération antidrogue, la plus meurtrière de toute l'histoire de la métropole brésilienne et de l'État dont elle est la capitale, a rapporté la police. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme s'est dit hier «profondément préoccupé», demandant à la justice brésilienne de mener une «enquête indépendante et impartiale». La favela de Jacarezinho, dans le nord de Rio, s'est transformée en champ de bataille jeudi à l'aube. Des habitants ont rapporté avoir vu des cadavres gisant dans les ruelles dans des mares de sang, et de nombreux corps embarqués à bord d'un véhicule de police blindé, a déclaré à l'AFP un responsable d'une communauté locale, qui a demandé pour des raisons de sécurité

que son nom ne soit pas publié. La police a confirmé la mort de «24 suspects» et d'un policier, tué d'une balle dans la tête au tout début de l'intervention, soit le bilan le plus élevé de l'histoire de l'État de Rio de Janeiro pour une opération antidrogue.

«UNE OPÉRATION MAL PLANIFIÉE»

«Malheureusement, beaucoup d'affrontements ont éclaté dans la communauté. Il n'y a pas de quoi se réjouir de ce bilan», a déclaré lors d'une conférence de presse un responsable de la police. Il a affirmé que «tous les protocoles» ont été respectés par la police pour ouvrir le feu. Mais Silvia Ramos, coordinatrice de l'ONG Réseau d'observatoires de la sécurité publique, a dénoncé «une opération mal planifiée qui, après la mort d'un policier, a viré à l'opération de vengeance».

**DÉCLIN DE LA FONTAINE MYTHIQUE TAKBOUCHT DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ**

À quelques encablures de Théniet Ennasr, au nord de Bordj Bou Arréridj, jaillit, depuis belle lurette Takboucht, une source d'eau fraîche, au bas-côté de la route, qui deviendra la RN106. Selon la plaque commémorative, en 1892 les eaux ont été captées dans une fontaine érigée en pierres pour optimiser leur exploitation en vue d'approvisionner en eau potable les habitants du village limitrophe Jedida mais aussi pour irriguer les vergers et potagers, construits sur des banquettes en cascades et en harmonie avec la nature géographique abrupte de la région. Comme dans toutes les fontaines, un abreuvoir a été prévu pour les bêtes et qui fera, plus tard, office de piscine au grand bonheur des gamins qui affluaient en été pour se rafraîchir et prendre trempette. Jusqu'à un passé récent, le lieu fut une attraction irrésistible, qui invitait à une halte pour les usagers de la route et les foules venues des parages et même d'ailleurs, rien que pour remplir des jerricans et des bouteilles en cette eau pure qui sortait des tripes des montagnes. Aujourd'hui, la fontaine, ou ce qu'il en reste, n'est qu'un lointain souvenir. Tout simplement, elle est asséchée. Pour que l'endroit idyllique laisse place à la désolation et aux buissons et herbes sauvages qui la rongent de tous bords. Mais à qui incomber le paysage de désolation ? «Le débit s'amenuisait d'année en année pour se réduire à néant, comme vous pouvez le constater. Et cela fait trois ans que la fontaine est au sec, principalement, à cause de la sécheresse qui sévit, mais aussi à cause de l'indifférence de l'homme qui ne fait rien pour l'entretenir. Heureusement, les populations des alentours sont approvisionnées depuis le barrage, sinon cela aurait pu être la catastrophe pour nous. Même la source, connue inépuisable située en bas de la colline a vu son débit significativement baisser, à cause de la sécheresse», se désole un riverain. L'attention des responsables devrait être attirée par l'état de dégradation de cette fontaine mythique, pour procéder à des travaux de réhabilitation en attendant de meilleures conditions météorologiques qui feront le reste. Car, il serait un sacrilège de laisser disparaître un lieu si attractif qui drainait des caravanes de visiteurs de partout, rien que pour se désaltérer et profiter de la pureté de son eau. Une eau aussi «limpide que douce que l'eau des sources de Diar Birk» évoquée dans le Rouge et le Noir de Stendhal.

M. Allouache

PHOTO : DR





**LA SOLUTION  
POUR ÉLIMINER  
LA COVID**  
... SELON LES ALGÉRIENS

Hic

## ÉNIÈME FÉMINICIDE EN FRANCE

# Une mère d'origine algérienne assassinée par son ex-mari violent

Paris  
De notre bureau

Une jeune femme algérienne de 31 ans et mère de 3 enfants, résidant en France depuis 5 ans, a été tuée sauvagement, mardi dernier, par son ex-mari, lui aussi ressortissant algérien. Ce dernier a été aussitôt interpellé par la brigade anticriminalité, non loin du lieu où le drame s'était déroulé quelques minutes auparavant (Mérignac, Gironde, sud-ouest de la France). Multirécidiviste de la violence conjugale, il n'en fallait pas plus pour conclure que Chahinez D., puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a été victime d'un féminicide. Ce qui n'a pas manqué de susciter l'émotion sur les réseaux sociaux français et algériens.

Dans une conférence de presse, organisée jeudi matin, Frédérique Porterie, procureure de la République de Bordeaux, a révélé le mobile du mis en cause, Mounir B., qui était «convaincu que (son) épouse avait un amant et qu'elle le manipulait». Ce maçon d'origine algérienne, installé en France depuis 1999, aurait donc «décidé de la punir des souffrances endurées, mais sans souhâter la tuer». Toujours selon son propre récit en garde à vue, il aurait «voulu seulement la brûler un peu pour lui laisser des marques» !

Cependant, les premiers éléments de l'enquête révèlent une préméditation du meurtre. L'accusé aurait surveillé sa vic-



Chahinez D. a été sauvagement assassinée par son ex-mari

time durant toute la journée, de 7h jusqu'au moment des faits vers 18h. De plus, le rapport d'autopsie du corps complètement brûlé indique, d'après la confèrencière, un «décès suite à une détresse respiratoire aiguë».

### IMMOLÉE VIVE

Cela laisse penser que Chahinez a été immolée vive, le summum de l'horreur, en sachant surtout qu'elle a été aussi blessée par balle dans les deux jambes. «Lorsqu'elle est arrivée à mon niveau, je suis sorti de la voiture avec mon fusil et lui ai tiré deux balles dans les cuisses pour éviter sa fuite. Ensuite, j'ai pris un bidon d'essence dans le véhicule et je l'en ai aspergée avant de lui mettre le feu avec un briquet», a-t-il raconté en substance aux policiers qui l'ont interrogé. Après cet agissement horrifiant, il s'est rendu, à pied, au domicile familial qu'il arrosa d'essence, puis il y alluma un nouveau brasier. Le fils aîné de la victime, né d'un premier

mariage, a heureusement quitté les lieux juste avant, sommé de le faire par le forcené. Les deux autres enfants, de 5 et 8 ans, étaient absents.

L'auteur présumé de cette tragédie a été déféré, jeudi soir, pour une ouverture d'information judiciaire, pour les chefs d'accusation suivants : «homicide volontaire par conjoint», «destruction volontaire par incendie» et «violence avec arme en récidive légale».

Avant de se marier avec Chahinez, en octobre 2015, qu'il avait rencontrée en Algérie et avec laquelle il a eu un enfant en 2016, il a divorcé de sa première épouse, une citoyenne française, avec laquelle il a eu 3 enfants vivant exclusivement avec leur maman.

Son profil psychologique montre des problèmes avec l'alcool et la violence. Entre 2004 et 2020, il a été condamné dans 7 affaires liées à la conduite en état d'ivresse, au vol et à la violence conjugale. Cette fois-ci, l'enquête a déjà établi qu'il n'a

pas été sous l'emprise ni d'alcool ni de stupéfiants. Par contre, il a fait l'objet d'une plainte pour agression déposée par la défunte Chahinez, le 15 mars 2021. Celle-ci aurait accepté, à son grand regret, de revivre avec lui depuis peu de temps, sous la pression, selon certains témoignages rapportés par la presse française, après sa sortie de prison fin 2020. Or, pour cause de «violence volontaire par conjoint», il était frappé par une interdiction d'approcher son épouse, ordonnée le 25 juin de la même année par le tribunal correctionnel de Bordeaux, qui l'a condamné en outre à 18 mois de prison, dont neuf avec sursis probatoire pendant 2 ans, avec mandat de dépôt décerné à l'audience. Il est resté seulement 4 mois en prison, bénéficiant d'une réduction de peine.

Malgré un supposé suivi de bonne conduite, mis en place par la justice, le concerné n'avait pas de bracelet électronique et sa compagne, plusieurs fois victime de sa violence, n'a pas été protégée ni équipée d'un téléphone grave danger. C'est pourquoi, de nombreuses associations féministes françaises ont critiqué l'«inaction de l'Etat français» vis-à-vis des conjoints violents récidivistes, souvent impliqués dans les féminicides. Dans ce sillage, les autorités ont annoncé une enquête interministérielle pour faire la lumière sur cette affaire.

Du côté algérien, le collectif Féminicides Algérie a dénoncé, sur sa page Facebook, cet énième féminicide et souligné : «Comme l'Algérie, d'autres pays du monde ne protègent pas suffisamment les femmes, particulièrement celles dont les conjoints sont susceptibles de les tuer.» Il a, par ailleurs, lancé deux cagnottes en ligne : la première pour faciliter le rapatriement du corps de la victime au pays ; la seconde pour aider financièrement ses parents, notamment pour d'éventuelles démarches à venir. S. G.

## COMMENTAIRE

# De dérive en dérive

Par Tayeb Belghiche

L'Algérien ne peut être que musulman». Ce n'est pas sorti de la bouche d'un nostalgique du GIA ou de l'AIS. Ce n'est pas un salafiste ou un wahhabite qui l'affirme. Ce n'est autre que le président du Haut conseil islamique (HCI) et ancien ministre des Affaires religieuses, Bouabdellah Ghlamallah, qui le proclame ! Et devant qui ? Devant l'Association des Oulémas algériens, laquelle a usurpé le nom et perverti la mémoire du cheikh Abdelhamid Ben Badis, dont le programme était marqué par la tolérance et le respect de l'espèce humaine.

Ghlamallah est-il imprégné par le climat qui prévaut actuellement en Algérie, un climat marqué par un retour à l'obscurantisme, au déni des valeurs universelles, à la montée en puissance de l'ennemi de toutes les libertés : l'islamisme.

Plus inquiétant encore, le chef du HCI a parlé d'éradiquer ces «résidus» laissés par la France. De quels «résidus» parle-t-il ? Le mot était cher aux nazis pour expliquer le lancement de la campagne «Nuit et brouillard» visant l'extermination des juifs. Un message haineux qui fait mal à tous les Algériens. Il fait mal à la moudjahida Annie Steiner qui vient d'être enterrée. Il fait mal à Fernand Iveton, guillotiné par le colonialisme français pour avoir pris les armes pour la liberté. Il fait mal au chahid et juif Pierre Guenassia, mort les armes à la main aux cris d'«Allah Akbar !» en défendant son infirmerie assiégée par l'armée coloniale. Il fait mal au professeur Chaulet, compagnon d'Abane Ramdane et Larbi Ben M'hidi, et qui, à l'indépendance, a mis au point et dirigé avec succès le programme d'éradication de la tuberculose. Apparemment, l'ancien ministre des Affaires religieuses verse dans le déni, dans un révisionnisme honteux, comme l'association devant laquelle il s'est exprimé. Il a porté atteinte à la mémoire des chouhada, il a insulté la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, qui affirme sans ambages : «Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.» Les hommes qui ont fait cette proclamation étaient au diapason de l'évolution de l'humanité. Ils doivent aujourd'hui se retourner dans leurs tombes. Un climat délétère s'est installé dans le pays. Les forces de la régression ont profité du hirak émancipateur pour distiller la haine, le régionalisme, développant un discours clivant qui menace la sécurité nationale et les acquis de Novembre. Des forces ont profité du hirak pour oser s'attaquer à l'identité nationale. Sinon, comment comprendre la chasse à l'emblème amazigh, interdit dans les des cortèges hebdomadaires, comme le font les Français qui ne tolèrent pas de voir actuellement le drapeau algérien dans les manifestations sportives en France. Dans le même registre, un triste sénateur du nom de Benzaïm n'a pas eu honte pour insulter «les zouaves», référence aux Kabyles, rappelant cette réunion de Mostaganem au cours de laquelle les participants ont appelé à effacer de leur wilaya toute trace des fils de Krim Belkacem et de Amirouche, ceux-là mêmes qui ont contribué à faire de nous des hommes libres. Ou encore ce ministre du Commerce, qui promet la prison aux commerçants qui présentent des enseignes autres qu'en langue arabe. Il est toujours à son poste. Comme cet autre ministre islamiste du Travail, Djaâboub, qui piétine les plates-bandes du ministère des Affaires étrangères en soutenant que «la France est l'ennemi éternel» sans se soucier des intérêts de l'Algérie et de l'avenir des 4 millions d'Algériens résidant dans l'Hexagone. Personne ne l'a remis à sa place. Dans un Etat qui se respecte, il aurait été limogé sur-le-champ.

Tous ces faits et d'autres encore ne font qu'envenimer une ambiance malsaine. Ghlamallah est dans la continuité. Le président Abdelmadjid Tebboune a appelé la presse à dénoncer les dérapages en tous genres et les pratiques douteuses. Or, ces phénomènes sont devenus tellement courants et impunis qu'on craint pour l'avenir de l'Algérie. Personne n'a médité le sort qui a été réservé à la Syrie, l'Irak, le Yémen et la Libye. Une étrange manière de se voiler la face.

## INTERNET

### TWITTER SUSPEND DES COMPTES QUI RELAIENT LA PAROLE DE DONALD TRUMP, BANNI À VIE DU RÉSEAU

Twitter a suspendu cette semaine plusieurs comptes dont le but apparent était de relayer des messages de l'ancien président Donald Trump, définitivement banni de sa plateforme de prédilection en janvier dernier. Le réseau social a confirmé jeudi être intervenu contre ces profils, après des articles dans la presse américaine sur ces comptes qui reprenaient des propos tirés du blog du milliardaire républicain, From the desk of Donald Trump (Depuis le bureau de Donald Trump). L'ex-chef d'Etat a

été évincé de Twitter en début d'année, pour avoir encouragé l'invasion du Capitole par une foule de ses partisans pendant la cérémonie de certification de la victoire de Joe Biden, le 6 janvier. «Comme précisé dans notre règlement sur les tentatives d'échapper à une exclusion, nous prenons des mesures contre les comptes dont l'intention apparente est de remplacer ou de promouvoir des contenus affiliés à un compte suspendu», a détaillé un porte-parole de l'entreprise californienne.

### ALGER

Imsak  
03h47

Iftar  
19h43

### ORAN

Imsak  
04h06

Iftar  
19h55

### CONSTANTINE

Imsak  
03h45

Iftar  
19h32

### OUARGLA

Imsak  
03h56

Iftar  
19h24